



Investir pour laisser notre marque



**ONTARIO
TEACHERS'**
PENSION PLAN - RÉGIME DE RETRAITE DES
ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO

Rapport annuel 2024

Table des matières

À propos du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario	3
Rétrospective de 2024	6
Messages du président du conseil et du chef de la direction	8
Notre équipe de direction mondiale	12

01

Analyse de la direction	14
Capitalisation du régime	15
Approche en matière d'investissement	19
Séance de questions avec nos chefs des placements	20
Constitution de portefeuilles	22
Investissement durable	32
Rendement des placements	44
Analyse par catégorie d'actifs	48
Une gestion efficace des risques	62
Au service de nos participants	65
Ressources humaines et culture	68

02

Administrer avec excellence	76
À propos de notre conseil	77
Faits saillants du conseil en 2024	79
Les membres du conseil	80
Rémunération du conseil	84

03

Analyse et discussion concernant la rémunération	86
Lettre de la présidente du Comité des ressources humaines et de la rémunération	87
Analyse et discussion concernant la rémunération	88

04

États financiers et empreinte carbone	98
Information financière	99
États financiers consolidés annuels	106
Méthodologie d'évaluation de l'empreinte carbone opérationnelle et du portefeuille	147

05

Nous joindre	151
---------------------------	------------

À propos du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario



Nous assurons la sécurité financière à la retraite de

343 000

enseignantes et enseignants actifs et retraités.



Notre actif net s'élève à

266,3 G\$¹



Nous avons versé

8,1 G\$

en prestations de retraite aux enseignants retraités de l'Ontario et à leurs bénéficiaires.

Nous sommes une organisation internationale indépendante

Rôle des répondants

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario sont les corépondants du régime. Ensemble, la FEO et le gouvernement de l'Ontario veillent à ce que le régime demeure suffisamment capitalisé et déterminent :

- le taux de cotisation;
- les avantages offerts aux participants, y compris les niveaux de protection contre l'inflation;
- les mesures à prendre en cas d'insuffisance ou d'excédent de capitalisation.

Rôle du conseil

Notre conseil, dont les membres sont nommés par la FEO et le gouvernement de l'Ontario, supervise la gestion de la caisse de retraite et l'administration du régime. Les membres du conseil doivent :

- exercer leurs fonctions indépendamment des répondants et de la direction du régime;
- prendre des décisions dans l'intérêt de tous les bénéficiaires du régime.

Rôle de la direction

L'équipe de direction élabore des stratégies de placement et de service à long terme en assumant trois principales responsabilités :

- réaliser des placements de manière à s'assurer que le régime est en mesure de verser les rentes actuelles et futures;
- administrer le régime et verser les prestations de retraite aux participants et à leurs survivants;
- mener ses activités conformément à la stratégie d'entreprise à long terme.

¹ Tous les chiffres sont en date du 31 décembre 2024 et sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.



**Investir pour
laisser notre
marque**



Notre objectif

Investir pour façonner un avenir meilleur



Notre mission

Fournir un service hors pair et une sécurité financière à la retraite pour nos participants



Nos valeurs

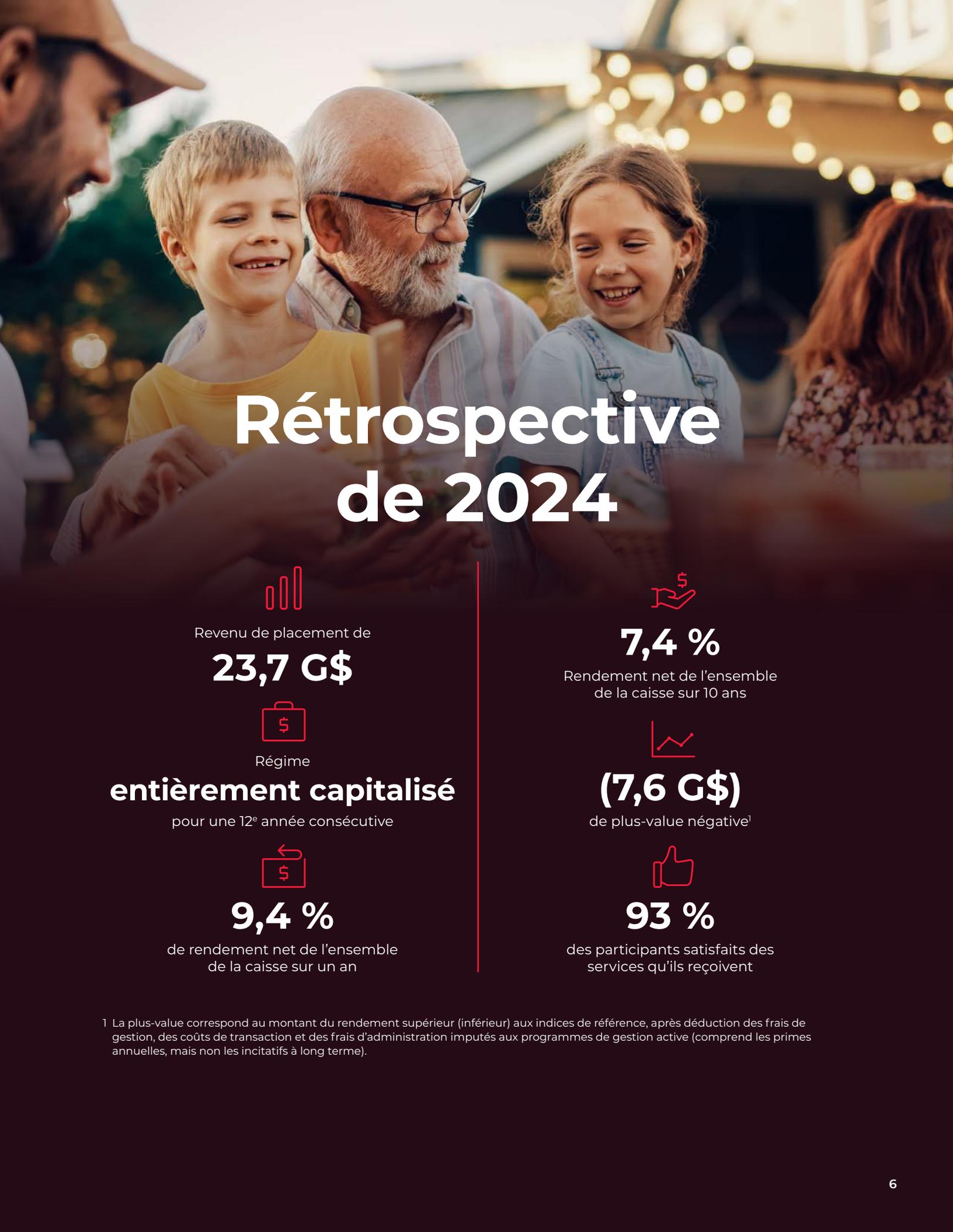
Axé sur le rendement

Inclusif

Curieux

Souple

Courageux



Rétrospective de 2024



Revenu de placement de

23,7 C\$



Régime

entièrement capitalisé

pour une 12^e année consécutive



9,4 %

de rendement net de l'ensemble de la caisse sur un an



7,4 %

Rendement net de l'ensemble de la caisse sur 10 ans



(7,6 C\$)

de plus-value négative¹



93 %

des participants satisfaits des services qu'ils reçoivent

¹ La plus-value correspond au montant du rendement supérieur (inférieur) aux indices de référence, après déduction des frais de gestion, des coûts de transaction et des frais d'administration imputés aux programmes de gestion active (comprend les primes annuelles, mais non les incitatifs à long terme).



Réduction de

49 %

du volume d'émissions de carbone du portefeuille depuis 2019, nous permettant d'atteindre notre objectif d'intensité des émissions pour 2025 un an plus tôt que prévu¹



Plus de 825 000 \$

amassés par le personnel au profit de causes mondiales



46 %

des employés s'identifient comme des femmes

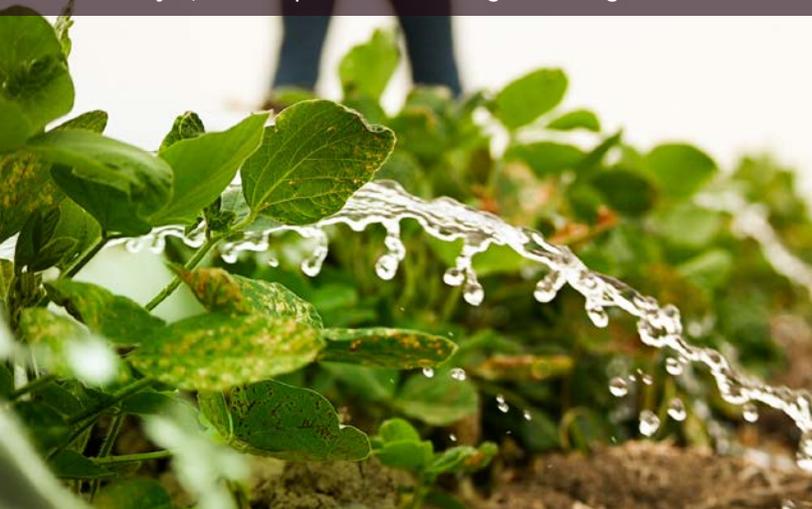
¹ Reportez-vous à la page 40 pour la comptabilisation de l'empreinte carbone de notre portefeuille..



Certains de nos employés participant au défilé de la Fierté à Toronto
Vayda, une entreprise américaine d'agriculture régénératrice



Instagrid, un fournisseur européen de systèmes de batteries portables
Des employés du bureau de Toronto soulignant la journée Laisser sa marque





Je suis heureux d'annoncer que le régime demeure entièrement capitalisé pour une 12^e année consécutive et qu'il enregistre un excellent excédent préliminaire de 29,1 G\$, ce qui garantit la stabilité des cotisations et des prestations pour les participants. »

Message de notre président du conseil

Je tiens à exprimer ma gratitude aux enseignantes et aux enseignants actifs et retraités de l'Ontario pour leur confiance continue à l'égard du régime. Depuis plus de 30 ans, nous veillons assidument à soutenir la pleine capitalisation et la viabilité du RREO pour nos participants, maintenant et pour les années à venir. Nous continuons de poursuivre cet objectif avec dévouement et attention.

Je suis heureux d'annoncer que le régime demeure entièrement capitalisé pour une 12^e année consécutive et qu'il enregistre un excellent excédent préliminaire de 29,1 G\$, ce qui garantit la stabilité des cotisations et des prestations pour les participants. Notre portefeuille a fait preuve de résilience en 2024, générant un rendement net pour l'ensemble de la caisse de 9,4 % et terminant l'exercice avec un actif net de plus de 266,3 G\$. Ces résultats témoignent de la prudence de notre stratégie de placement, du dur travail de nos équipes, de la solide culture du risque du régime et de saines pratiques de gouvernance.

L'excellence du service aux participants

En plus de vous faire part de résultats positifs, je suis heureux d'annoncer que nous avons reçu de très bons commentaires de nos participants. En ce qui a trait au service qu'ils reçoivent, les participants ont mentionné être rassurés lorsqu'ils interagissent avec nous et s'estiment bien informés de leurs droits à retraite. Ils parlent également de la facilité avec laquelle ils peuvent communiquer avec nous. Pour la troisième année consécutive, 93 % des participants se sont dits satisfaits du service que nous leur offrons.

En 2024, nos équipes ont travaillé à améliorer les options libre-service et offrir des programmes visant à renseigner les participants sur leurs prestations de retraite. Nous continuerons d'apporter des améliorations technologiques au meilleur coût possible pour mieux cerner les besoins de nos participants et y répondre. Nous demeurons déterminés à utiliser les modes d'interaction qui conviennent le mieux à nos participants.

Un contexte de placement en évolution

Nous avons été en mesure d'enregistrer un rendement positif et d'offrir un excellent service au cours d'une année marquée par des bouleversements majeurs sur la scène mondiale. La conjoncture mondiale influence comme jamais auparavant le contexte de placement, avec l'augmentation des conflits à l'échelle mondiale, les bouleversements politiques, les inégalités économiques et les changements de politique. Mentionnons, en particulier, le résultat des élections aux États-Unis en 2024 qui a eu des conséquences importantes pour les investisseurs. Dans ce contexte économique, il est plus difficile d'obtenir les mêmes niveaux de rendement auxquels nous sommes habitués, et le taux de rendement prévu est en baisse. En tant qu'investisseurs à long terme, nous nous positionnons de façon à réussir aujourd'hui et dans l'avenir.

Priorités du conseil

L'adaptation à l'environnement macroéconomique demeure l'une des principales priorités du conseil. Les organisations doivent continuellement évaluer leur position en réaction aux circonstances changeantes. C'est particulièrement vrai pour une organisation comme la nôtre, qui gère plus d'un quart de billions de dollars sur cinq continents et dans divers secteurs.

En 2024, nous avons passé beaucoup de temps à soutenir l'équipe de la haute direction lorsqu'elle a évalué le contexte de placement et déterminé comment le régime peut progresser pour à la fois saisir les occasions d'investissement et atténuer les risques. En nous appuyant sur des bases solides et en tirant parti des avantages qui ont contribué au succès du régime – notre portée, notre capacité à investir de façon stratégique et notre approche à long terme en matière d'investissement – nous placerons le régime dans une bonne position pour l'avenir. À partir de ces bases solides, nous avons conseillé l'équipe de la haute direction dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie pour l'avenir qui repère de nouvelles occasions de réussite continue. Notre mission demeure la même depuis la création du régime de retraite : faire en sorte que le régime demeure pleinement capitalisé à long terme. Nous avons confiance en la capacité de l'équipe de la haute direction à mettre en œuvre une stratégie qui, selon nous, marquera le début d'une nouvelle ère d'excellence pour le régime.

Compte rendu et renouvellement du conseil

À titre de conseil du régime de retraite, nous aspirons à respecter les normes les plus élevées en matière de gouvernance et d'intégrité, et nous croyons que le renouvellement des membres est l'une des pierres angulaires d'une excellente gouvernance. Fidèles à cet engagement, nous avons eu le plaisir d'accueillir Jaqui Parchment au sein du conseil en janvier 2025. Mme Parchment compte plus de 35 années d'expérience en direction d'entreprise au cours desquelles elle a siégé à divers conseils d'administration et travaillé pour divers employeurs dans les domaines des régimes de retraite, des placements et du capital humain.

Patti Croft s'est retirée du conseil en 2024, après avoir contribué positivement aux pratiques de gouvernance exemplaires, au recrutement et au renouvellement du conseil. Je la remercie pour son engagement à siéger avec compétence au conseil.

Au nom du conseil, je tiens à exprimer ma gratitude envers les répondants du régime, la province de l'Ontario et la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, pour leur engagement à l'égard du renouvellement et de l'indépendance des membres du conseil. La province et la FEO ont été à l'avant-garde de la bonne gouvernance, au bénéfice actuel et futur des participants au régime.

Regard vers l'avenir

Le changement s'est avéré être une constante en 2024 et nous sommes prêts à faire face à encore plus de changements et d'incertitude en 2025. Le conseil fait entièrement confiance à Jo Taylor et à la haute direction pour composer avec un avenir imprévisible. Ensemble, nous continuerons de travailler avec diligence pour favoriser la résilience et la saine capitalisation du régime à long terme.

C'est un honneur pour moi d'agir à titre de président du conseil du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Steve McGirr

Président du conseil



Nos équipes des placements ont géré activement notre portefeuille et fait de nouveaux placements intéressants dans tous les secteurs des régions stratégiques. Il en est résulté un revenu de placement de 23,7 G\$, ce qui représente un rendement de 9,4 %, déduction faite des coûts. »

Message de notre chef de la direction

Mon mandat à titre de président et chef de la direction du RREO au cours des cinq dernières années a été marqué par la volatilité, le changement, la résilience et l'innovation. Ce qui est demeuré constant, toutefois, c'est notre engagement à offrir de la sécurité financière à la retraite aux enseignantes et enseignants que nous servons.

Amélioration du rendement

Nous avons travaillé de façon méthodique pour améliorer notre rendement en 2024 par rapport à celui de l'année précédente. Nos équipes des placements ont géré activement notre portefeuille et fait de nouveaux placements intéressants dans tous les secteurs des régions stratégiques. Il en est résulté un revenu de placement de 23,7 G\$, pour un rendement déduction faite des coûts de 9,4 %, ce qui a porté notre actif net à 266,3 G\$. Nous avons généré un bon rendement dans la plupart des catégories d'actifs cette année, les meilleurs rendements provenant des catégories Croissance audacieuse, des placements sensibles à l'inflation, des actions cotées et des titres de créance. Les placements dans les infrastructures et dans des sociétés fermées ont également généré des rendements positifs en 2024.

Malgré une conjoncture d'investissement relativement faible, nous avons poursuivi nos acquisitions. À titre d'exemple, nous avons codirigé le cycle de financement de SmartHR, une plateforme de ressources humaines en nuage de premier plan au Japon. Nous avons investi dans Max Matthiessen, une importante société-conseil en services financiers auprès de caisses de retraite, de compagnies d'assurance et de sociétés de gestion de patrimoine situées dans les pays nordiques, et avons fixé les modalités en vue d'établir une participation en capital dans Connexa, le réseau mobile le plus important de la Nouvelle-Zélande. Vous trouverez à la page 58 de plus amples renseignements sur nos investissements dans l'infrastructure numérique en vue de soutenir la croissance économique et l'innovation, et d'élargir l'accès à des services essentiels. Du côté des monétisations, nous avons conclu la vente de Shearer's Foods, un important fabricant en sous-traitance et fournisseur de produits de marque de distributeur de l'industrie nord-américaine des grignotines.

Progrès dans la transition climatique et stratégie d'incidence

Nous avons poursuivi nos progrès dans la réduction du volume d'émissions de carbone de notre portefeuille de placements. Nous sommes fiers d'annoncer que nous avons atteint notre objectif de réduction provisoire des émissions pour 2025 par rapport au niveau de référence de 2019 un an plus tôt que prévu, soit une

réduction de 49 % au cours de cette période par rapport à notre objectif de 45 %. Il s'agit d'une étape importante pour nous, qui témoigne de l'engagement de nos équipes des placements et des sociétés de portefeuille à l'égard des efforts de lutte contre les changements climatiques.

Parallèlement, nous continuons de chercher des possibilités d'investissement dans des sociétés qui bénéficieront de la transition vers une économie à faible intensité de carbone. En 2024, notre équipe Croissance audacieuse a mené le cycle de financement d'Instagrid, un fournisseur européen de systèmes de batteries portables de haute performance, qui constituent une solution de recharge électrique aux génératrices à combustibles fossiles. Vous trouverez à la page 35 de plus amples renseignements sur la façon dont nous avons envisagé cet investissement dans la transition énergétique et ses répercussions. À l'avenir, le régime continuera de privilégier les occasions qui lui permettront d'avoir une incidence réelle sur le monde, et ce, en investissant dans la transition, que nous considérons comme un créneau d'investissement attirant.

Pour ce qui est de nos activités, nous avons déménagé dans un nouveau siège social à Toronto au début de 2024. Cet espace de travail dynamique, détenu et exploité par notre filiale immobilière Cadillac Fairview, favorise la flexibilité, est plus écoénergétique que l'espace précédent et a un meilleur emplacement puisqu'il est situé dans le quartier financier, au centre-ville. Vous trouverez à la page 72 de plus amples renseignements sur la façon dont cet espace favorise la collaboration et la durabilité.

Au cours d'une année marquée par d'importants besoins communautaires, nous avons été heureux d'agir concrètement au sein des communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons grâce aux dons généreux des employés. Nous avons récolté durant l'année plus de 825 000 \$ en faveur de plus de 500 organismes répartis dans 22 pays dans le cadre de notre programme OТПP Œuvre. Une proportion importante de nos employés (environ 74 %) ont fait un don, et plus de 30 % d'entre eux ont donné de leur temps dans des domaines où les besoins sont cruciaux, notamment l'insécurité alimentaire et l'accès aux fournitures scolaires par les enfants des communautés à faible revenu.

Améliorations organisationnelles

Nous continuons d'apporter des changements au sein de notre équipe et d'y ajouter des membres en vue de faire face aux défis nouveaux et émergents et de saisir les occasions qui se présentent. En 2024, nous avons mis en place un modèle à deux chefs des placements, soit Gillian Brown et Stephen McLennan, qui dirigent nos activités de placement. Cette nouvelle structure nous a permis d'assurer un meilleur équilibre entre priorité et responsabilité dans notre activité principale.

Parallèlement, Jonathan Hausman a été nommé au poste de chef de la stratégie. Il s'agit d'un nouveau rôle chargé d'élaborer une vision stratégique renouvelée pour le RREO au cours des prochaines années. Nous avons également nommé Mabel Wong au poste de directrice financière. Mabel supervise les activités de financement du RREO à l'échelle mondiale.

Pour accroître davantage nos capacités de leadership et offrir des possibilités au sein de notre équipe, nous avons promu plusieurs collègues à la direction de services de placement, notamment Bernard Grzanic qui dirigera l'équipe Marchés financiers, Steve Saldanha, l'équipe Gestion globale de la caisse, et Robert Sturgeon, l'équipe Stratégie de placement mondiale. Kevin Kerr a été nommé à la tête du groupe Solutions de portefeuille, un nouveau service qui concentrera ses efforts sur la création de valeur et l'obtention des résultats prévus pour le portefeuille.

Regard sur 2025 et au-delà

Alors que nous tournons nos regards vers 2025, l'année marquant le 35^e anniversaire du RREO, je pense au chemin remarquable que nous avons parcouru depuis la fondation du régime. Nous sommes fiers de notre excellent bilan depuis 1990 et nous comptons nous appuyer sur cet acquis au cours des années à venir.

Alors que débute ce nouveau chapitre, dans un contexte en rapide évolution, notre objectif est toujours de générer d'excellents rendements tout en faisant des choix rigoureux en matière de placements. Cet objectif vise à faire en sorte que le régime demeure pleinement capitalisé et qu'il réponde aux besoins de nos participants en matière de retraite. Je suis fier de diriger le RREO et de travailler aux côtés d'équipes dévouées du monde entier. C'est un honneur de servir les enseignantes et enseignants actifs et retraités de notre province et de faire progresser le régime avec le même dévouement envers l'excellence qui nous a caractérisés au cours des 35 dernières années.

Jo Taylor

Président et chef de la direction

Notre équipe de direction mondiale

Faites la connaissance de notre équipe de direction, un groupe de professionnels chevronnés dont l'expertise est variée. Cette équipe élabore des stratégies de placement et de service à long terme visant l'exécution des obligations actuelles et futures du régime relatives au service des rentes, l'administration efficace des prestations et le respect des objectifs généraux d'entreprise.



Jo Taylor
Président et chef de la direction



Gillian Brown
Cheffe des placements, Placements publics et privés



Charley Butler
Cheffe, Services de retraite



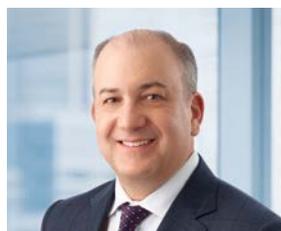
Sharon Chilcott
Cheffe du personnel, Bureau du chef de la direction et secrétaire de la Société



Jeff Davis
Chef des affaires juridiques et des affaires générales



Kathryn Fric
Cheffe, Gestion du risque



Jonathan Hausman
Chef de la stratégie



Nick Jansa
Premier directeur général, Europe, Moyen-Orient et Afrique



Stephen McLennan
Chef des placements, Répartition de l'actif



Beth Tyndall
Cheffe, Ressources humaines



Mabel Wong
Directrice financière



Connexa, la plus importante société spécialisée en infrastructure de tours mobiles en Nouvelle-Zélande

01

Analyse de la direction



**ONTARIO
TEACHERS'**
PENSION PLAN - RÉGIME DE RETRAITE DES
ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO

Capitalisation du régime

Santé financière du régime

Cette section présente les évaluations actuarielles, les hypothèses et les facteurs démographiques et économiques les plus récents qui influent sur les décisions concernant la capitalisation du régime. Une évaluation actuarielle mesure la santé financière d'un régime de retraite à une date donnée afin de déterminer si l'actif prévu peut couvrir le coût des rentes futures.

Points saillants sur la capitalisation

29,1 G\$

Excédent préliminaire

110 %

Coefficient de capitalisation

Sources de la capitalisation des rentes depuis 1990

79,7 %

Revenu de placement net

10,6 %¹

Cotisations du gouvernement et des employeurs désignés

9,7 %

Cotisations des participants

¹ Le 0,9 % supplémentaire comprend le déficit de capitalisation du régime d'origine et les cotisations liées à la protection conditionnelle contre l'inflation.

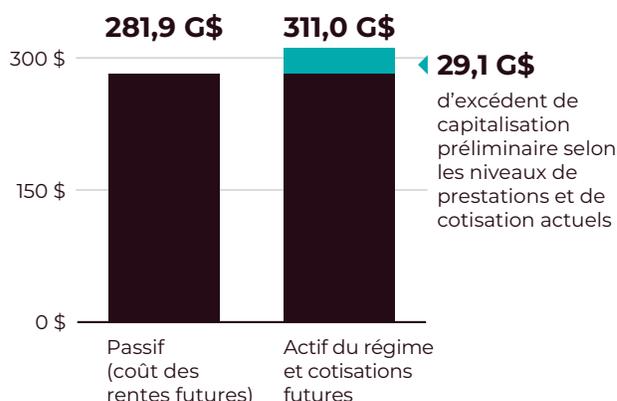
État de la capitalisation au 1^{er} janvier 2025

Au 1^{er} janvier 2025, le régime avait un excédent préliminaire de 29,1 G\$. Une évaluation actuarielle préliminaire n'est ni finalisée ni déposée auprès des autorités de réglementation. Le dépôt de l'évaluation actuarielle au 1^{er} janvier 2025 n'est pas obligatoire, mais si les répondants décidaient d'aller de l'avant, le rapport devrait être déposé avant la fin de septembre 2025.

Les répondants du régime sont tenus de déposer une évaluation actuarielle auprès des autorités de réglementation tous les trois ans. Puisqu'une évaluation a été déposée le 1^{er} janvier 2024, la prochaine doit être en date du 1^{er} janvier 2027.

Des précisions sont fournies dans le tableau Résumé de l'évaluation actuarielle à la page suivante.

ÉVALUATION ACTUARIELLE Au 1^{er} janvier 2025



Dépôt de l'évaluation au 1^{er} janvier 2024

En 2024, la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et le gouvernement de l'Ontario ont décidé de déposer l'évaluation actuarielle du 1^{er} janvier 2024 auprès des autorités de réglementation. L'excédent de 19,4 G\$ a été affecté à la constitution d'une réserve pour éventualités afin de favoriser la stabilité des taux de cotisation et des niveaux de prestations des participants, dans l'éventualité où une évaluation actuarielle future indiquerait une baisse de l'actif ou une augmentation du coût des rentes. L'affectation de l'excédent à une réserve pour éventualités peut être vue comme une façon de mettre des « fonds de côté pour les périodes difficiles ».

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION ACTUARIELLE

Au 1^{er} janvier (en G\$)

	2025 (évaluation préliminaire)	2024 (évaluation déposée)	2024 (évaluation préliminaire)
Actif net disponible pour le service des prestations	266,3 \$	247,5 \$	247,5 \$
Ajustement de nivellement ¹	(5,5)	4,7	4,7
Valeur de l'actif	260,8 \$	252,2 \$	252,2 \$
Cotisations de base futures	50,2	50,3	50,4
Total de l'actif	311,0 \$	302,5	302,6 \$
Passif (coût des rentes futures)	(281,9)	(283,1)	(283,5)
Excédent/réserve pour éventualités²	29,1 \$	19,4 \$³	19,1 \$
Hypothèses (en pourcentage)			
Taux d'inflation à long terme	2,00	2,00	2,00
Taux d'actualisation réel ⁴	2,65	2,55	2,55
Taux d'actualisation nominal	4,70	4,60	4,60

1 Les évaluations actuarielles du régime nivellent les gains et les pertes d'actif sur une période de trois ans, le tiers des gains et des pertes étant comptabilisés immédiatement et les deux tiers restants étant comptabilisés en tranches égales sur les deux années suivantes.

2 Si les répondants choisissent de déposer une évaluation actuarielle au 1^{er} janvier 2025, ils décideront de l'affectation de l'excédent et détermineront notamment s'il faut ou non classer celui-ci comme une réserve pour éventualités. Au 1^{er} janvier 2024, l'excédent a été considéré comme une réserve pour éventualités.

3 L'excédent préliminaire de 19,1 G\$ au 1^{er} janvier 2024 est passé à 19,4 G\$ après la ratification des ententes salariales conclues par arbitrage.

4 Le taux réel présenté correspond à l'écart géométrique entre le taux d'actualisation et le taux d'inflation.

Hypothèses actuarielles

Plusieurs hypothèses sont utilisées dans l'évaluation actuarielle pour estimer la valeur du passif futur du régime et des cotisations. Des hypothèses fondées sur un jugement professionnel sont faites relativement aux futurs taux d'inflation prévus, aux augmentations salariales, à l'âge du départ à la retraite, à l'espérance de vie et à d'autres variables.

L'une des hypothèses les plus importantes dans le cadre d'une évaluation actuarielle est celle du taux d'actualisation, lequel joue un rôle crucial lorsqu'il s'agit de déterminer si le régime a un actif suffisant pour s'acquitter de ses obligations financières futures relatives au service des rentes. Ce taux sert à calculer la valeur actuelle des prestations de retraite et des cotisations prévues. Le passif du régime est sensible aux changements du taux d'actualisation : un taux plus bas entraîne une augmentation du passif, tandis qu'un taux plus élevé entraîne une diminution du passif. Le taux d'actualisation, qui est une hypothèse à long terme, est basé sur le taux de rendement des placements prévu et tient compte des tendances en matière de taux d'intérêt, de la maturité du régime, de la tolérance au risque et des événements majeurs défavorables.

Compte tenu des tendances directionnelles qu'ont connues les rendements réels observés au cours des trois dernières années et de la possibilité qu'ils se traduisent par des rendements attendus accrus, le conseil a décidé de faire passer le taux d'actualisation réel de 0,1 % à 2,65 % pour l'évaluation préliminaire du 1^{er} janvier 2025. En même temps, avec l'instabilité et l'imprévisibilité du contexte géopolitique et de placements qui perdurent, le taux d'actualisation réel continue de refléter des provisions prudentes nous permettant de faire face aux obstacles posés par la maturité du régime, les enjeux économiques mondiaux et des perspectives incertaines à long terme. La modification du taux d'actualisation réel a fait augmenter l'excédent préliminaire de 5,4 G\$.

En ce qui a trait à l'inflation, le conseil a choisi de maintenir le taux d'inflation à long terme à 2,00 %, ce qui correspond au taux utilisé pour l'évaluation du 1^{er} janvier 2024.

En ce qui concerne les autres hypothèses non économiques, à la suite d'un examen des résultats démographiques, le conseil a choisi de rajuster les hypothèses de taux de mortalité, d'amélioration de la mortalité, de retrait et de réintégration. Ces rajustements ont entraîné une augmentation de l'excédent préliminaire de 3,7 G\$.

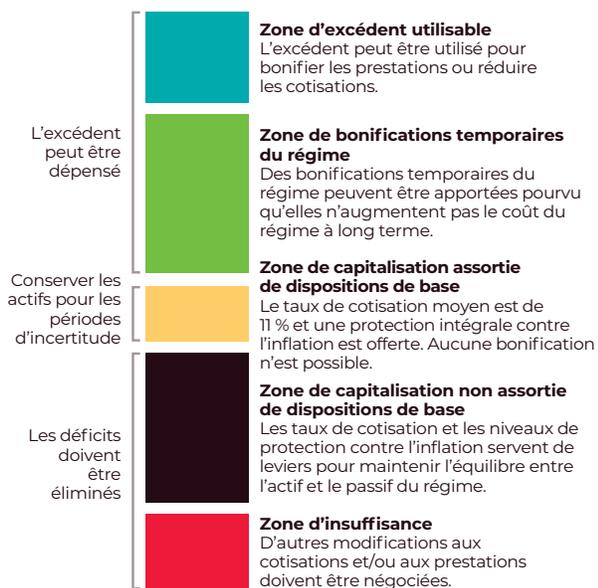
Politique de capitalisation

La politique de capitalisation est un document important qui offre aux répondants un cadre d'orientation pour la prise de décisions lorsqu'il y a un excédent ou une insuffisance de capitalisation. Un élément clé de la politique de capitalisation est le concept des zones de capitalisation, chacune étant définie par une fourchette de valeurs. Les zones de capitalisation fournissent un point de

référence pour savoir si des mesures sont requises de la part des répondants et, si c'est le cas, des conseils sont donnés quant à la façon d'utiliser les excédents ou de corriger les insuffisances de capitalisation. Plus précisément, elles servent à déterminer s'il est possible ou nécessaire d'augmenter ou de réduire les prestations, de baisser ou de hausser les cotisations, ou de simplement conserver les actifs pour les périodes d'incertitude. La politique de capitalisation décrit les mécanismes privilégiés associés à ses diverses zones de capitalisation et, au bout du compte, il appartient aux répondants de décider des mesures à prendre.

La politique de capitalisation a des conséquences importantes du point de vue des placements, puisqu'elle ajoute de la clarté à nos décisions stratégiques en matière de répartition de l'actif, l'accent étant mis principalement sur la capacité du régime à absorber le risque. Sans elle, un tel niveau de clarté serait difficile à obtenir.

ZONES DE LA POLITIQUE DE CAPITALISATION



Équité intergénérationnelle

La conception et la mise en œuvre d'un facteur d'atténuation des risques de capitalisation novateur, la protection conditionnelle contre l'inflation (PCCI), ont conféré de la souplesse au régime et favorisent l'équité intergénérationnelle. La PCCI reconnaît et neutralise pratiquement l'effet de l'évolution du ratio des participants actifs aux participants retraités sur la capitalisation du régime.

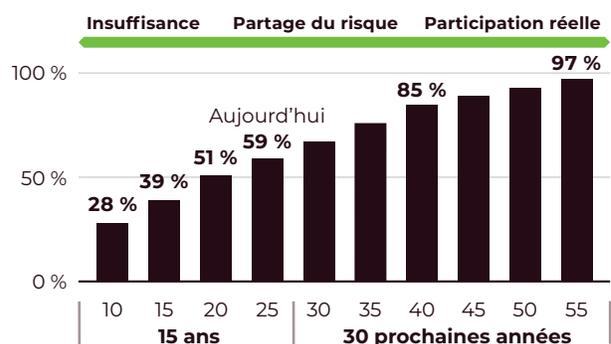
Les répondants du régime ont adopté la PCCI en 2008, sachant que, dans l'éventualité de pertes de placement importantes ou d'une insuffisance de capitalisation, une augmentation des taux de cotisation serait probablement insuffisante à elle seule, et que les augmentations seraient assumées par les participants actifs uniquement.

La PCCI permet plus de souplesse en ce qui concerne le montant de l'augmentation liée à l'inflation offerte aux retraités pour les services décomptés après 2009. La décision concernant l'importance de l'augmentation appartient aux répondants et est conditionnelle à la capitalisation du régime. Les services des participants décomptés avant 2010 demeurent pleinement indexés sur l'inflation. Pour en savoir plus sur le fonctionnement de la PCCI, veuillez consulter la NOTE 4b des états financiers consolidés.

En plus de favoriser l'équité intergénérationnelle, la PCCI est aussi un moyen efficace d'atténuer les risques de capitalisation. Au fil du temps, tandis que la proportion des services décomptés après 2009 continue d'augmenter, le risque de pertes de placement importantes ou d'insuffisance de capitalisation est plus largement réparti entre les participants, c'est-à-dire qu'il est partagé entre un plus grand nombre de participants.

Le graphique ci-dessous illustre l'incidence croissante du partage des risques selon la PCCI au fil du temps. Au cours des 15 prochaines années, le pourcentage du passif total du régime assujéti à la PCCI passera de 59 % à 85 %.

POURCENTAGE DU PASSIF TOTAL ASSUJÉTI À LA PCCI POUR LES ANNÉES DE SERVICE POSTÉRIEURES À 2009



Remarque : Les chiffres du tableau ci-dessus sont ceux calculés au 1^{er} janvier de l'année indiquée.

Résistance au stress

Puisque la PCCI s'applique à un plus grand nombre de participants au régime, elle pourra absorber une plus grande perte. Elle devient donc un outil de gestion des risques plus efficace.

À titre d'exemple, un déficit de 33 G\$ en 2034 pourrait être absorbé en réduisant les hausses au titre de la protection contre l'inflation pour les prestations constituées après 2009, soit en les faisant passer de 100 % à 82 %. Dans un cas extrême, si les niveaux de PCCI étaient abaissés à 50 % pour les droits attribués de 2010 à 2013 et à 0 % pour les droits attribués après 2013, ce levier de capitalisation serait suffisant pour absorber une perte d'actif de 121 G\$ en 2034.

	1990	2024	2034
Déficit hypothétique du régime	2 G\$	23 G\$	33 G\$
Augmentation des cotisations requise pour éliminer le déficit hypothétique du régime	1,9 %	5,4 %	5,7 %
Diminution du niveau de la PCCI requise pour éliminer le déficit hypothétique du régime	s. o.	27 %	18 %
Perte d'actif pouvant être absorbée si la PCCI était pleinement appliquée	s. o.	59 G\$	121 G\$



Approche en matière d'investissement

Notre stratégie de placement repose sur un équilibre entre le risque d'un côté et l'actif et le passif du régime de l'autre et elle vise à générer des rendements à long terme pour nous permettre de financer les prestations de retraite actuelles et à venir. Nous intégrons une démarche ascendante à l'égard de la composition de l'actif et une approche descendante en matière de constitution de portefeuille et de gestion du risque.

Nos avantages concurrentiels



Nous sommes des investisseurs agiles et innovateurs

qui s'appuient sur une vaste expertise interne et des équipes réceptives pour prendre des décisions rapides et transparentes qui procurent des rendements stables.



Nous adoptons une démarche axée sur l'ensemble de la caisse

tirant parti de nos connaissances acquises, de nos partenariats et de nos réseaux dans toutes les catégories d'actifs et dans toutes les régions.



Nous comptons sur des équipes

qui s'emploient à réaliser de bons investissements et qui privilégient la création de valeur à long terme au sein de notre portefeuille afin d'obtenir des rendements ajustés au risque intéressants.



Nous avons des connaissances profondes et une expertise spécialisée

dans nos réseaux relatives à nos secteurs, sous-secteurs et régions prioritaires.



Nous tenons compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

dans le processus de placement, ce qui favorise la création de valeur à long terme et nous aide à obtenir des rendements ajustés au risque plus élevés pour financer les rentes.



Gillian Brown
Cheffe des placements,
Placements publics et privés

Stephen McLennan
Chef des placements,
Répartition de l'actif

Séance de questions avec nos chefs des placements

En janvier 2024, le RREO a nommé Gillian Brown et Stephen McLennan à titre de chefs des placements, les cinquième et sixième chefs des placements de l'histoire du RREO. C'était la première fois que les responsabilités de chef des placements étaient partagées entre deux personnes.

Après un an dans leurs rôles, Gillian et Stephen nous font part de leurs points de vue sur les progrès accomplis, les sujets d'intérêt à court terme et les occasions qu'ils entrevoient pour les années à venir.

Q : Qu'est-ce qui vous marque le plus lorsque vous réfléchissez à votre première année en tant que chefs des placements?

Stephen : Si je repense à la dernière année, trois éléments clés se sont démarqués. Tout d'abord, ce fut une année marquée par une grande volatilité, en particulier en ce qui a trait aux événements mondiaux comme les élections américaines à la fin de 2024, qui ont créé un contexte d'investissement caractérisé par l'imprévisibilité et la faiblesse. Deuxièmement, la résilience à long terme de notre portefeuille a joué un rôle crucial dans l'obtention d'un excellent rendement en 2024, malgré un contexte imprévisible et en rapide évolution.

Enfin, ce fut une année de croissance et d'apprentissage dans nos nouveaux postes. Gillian et moi avons eu l'occasion de collaborer avec d'autres équipes de nos bureaux à travers le monde et d'approfondir nos connaissances et notre compréhension. Le soutien de nos équipes a été inestimable. De plus, nous avons constaté l'existence de solides capacités au sein de l'équipe des placements ainsi que dans l'ensemble de l'organisation.

Gillian : Nous avons effectué des changements importants au cours de l'année. Nous avons notamment établi deux nouveaux services de placement. Tout d'abord, comme nous l'avons annoncé l'année dernière, nous avons mis sur pied un groupe interne consacré à l'immobilier. L'équipe a eu une première année active, façonnant une stratégie immobilière révisée et liquidant certains placements non essentiels. Nous sommes convaincus que cette nouvelle orientation stratégique assurera le succès de la catégorie des actifs immobiliers et nous aidera à constituer, avec le temps, un portefeuille de biens immobiliers mieux équilibré sur les plans géographique et sectoriel.

Nous avons également annoncé la création du Service des solutions de portefeuille, un nouveau service dont l'objectif est d'améliorer et d'harmoniser nos efforts de création de valeur à l'échelle du portefeuille. Le Service des solutions de portefeuille sera responsable de la surveillance et de l'amélioration du rendement des actifs privés, de l'amélioration de l'échange des pratiques exemplaires à l'échelle de la caisse et de la supervision plus centralisée de la création de valeur.

Q : Comment le portefeuille de la caisse s'est-il porté en 2024?

Stephen : Le régime a enregistré un bon rendement pour la plupart des catégories d'actifs en 2024. Nos équipes ont travaillé fort pour obtenir un rendement net total de 9,4 %, ce qui concorde avec le rendement depuis la création du régime. Toutes les catégories d'actifs ont contribué au rendement, particulièrement de nombreuses catégories d'actifs comme les titres de Croissance audacieuse, les actifs sensibles à l'inflation, les actions cotées et les titres de créance. Nos résultats ont aussi été portés par un gain de change de 6,9 C\$, en grande partie attribuable à la vigueur du dollar américain, qui représente plus de 30 % de notre actif. Dans l'ensemble, notre portefeuille a fait preuve de résilience, et nous sommes demeurés en bonne position dans un contexte de placement en évolution.

Q : Comment s'est comportée la caisse par rapport à l'indice de référence?

Gillian : Nos rendements relatifs ont continué d'être précaires l'an dernier. Cela est attribuable à la fois au rendement décevant de certains actifs et au rendement élevé de certains indices de référence, car bon nombre de nos catégories d'actifs sont comparées aux indices des marchés publics. Notre rendement a été inférieur de 3,5 % à celui de l'indice de référence, ce qui a entraîné une plus-value négative de 7,6 C\$. Nous n'avons pas atteint le niveau de rendement que nous visons. Nous collaborons avec les sociétés de notre portefeuille afin de générer davantage de valeur.

Q : Sur quoi le RREO concentre-t-il ses efforts de création de valeur dans le portefeuille?

Gillian : La création de valeur, qui consiste à aider les sociétés de portefeuille à devenir plus rentables, à croître plus rapidement ou à se repositionner stratégiquement, a toujours été une priorité pour le RREO. Le contexte actuel, marqué par la fin des effets positifs à long terme de la faiblesse de l'inflation et des taux d'intérêt, présente des défis de taille pour les stratégies qui nous ont donné d'excellents résultats par le passé. Nous avons également constaté une baisse des transactions d'actifs privés et un ralentissement des volumes dans le marché.

Nous croyons que la création de valeur est essentielle à la production de rendements dans ce nouvel environnement. Par conséquent, nous avons adopté une approche encore plus intentionnelle pour améliorer le rendement de l'entreprise au moyen de programmes ciblés de création de valeur. La création de l'équipe du Service des solutions de portefeuille et l'accent accru mis sur la création de valeur témoignent de notre objectif d'excellence en gestion active.

Q : Comment décririez-vous les perspectives pour 2025, et où voyez-vous des possibilités d'investissement?

Stephen : La voie à suivre pour l'économie mondiale et les marchés financiers est incertaine, alors que les résultats économiques et des marchés des actifs possibles sont encore multiples et dépendent en grande partie des événements politiques qui surviendront dans le monde. Toutefois, nous entamons l'année 2025 en position de force compte tenu de notre sain excédent de capitalisation, fondé sur des hypothèses prudentes, ainsi que de nos équipes de placement solides et expérimentées et de notre réseau de partenaires de haut calibre qui peuvent nous aider à agir de manière plus intelligente et à saisir les meilleures occasions. Étant donné les perspectives incertaines, nous cherchons à constituer un portefeuille résilient qui sera bien préparé pour composer avec les chocs et les occasions.

Constitution de portefeuilles

Conscients que le choix de la composition du portefeuille est un facteur important du rendement à long terme, nous accordons une attention considérable à la constitution de notre portefeuille, à la répartition de l'actif et à la pondération de chaque catégorie d'actifs et de chaque région géographique.

L'équipe des placements gère la répartition de l'actif conformément à notre stratégie de gestion de l'ensemble de la caisse. Elle détermine l'exposition à chacune des catégories d'actifs, dans les limites approuvées par le conseil.

Pour déterminer la composition idéale du portefeuille, le RREO tient compte de divers facteurs, notamment le désir de maintenir des taux de cotisation et des niveaux de prestations stables, le profil démographique des participants, des corrélations entre l'actif et le passif du régime et l'objectif de protéger la stabilité à long terme du régime.

Compte tenu des facteurs ci-dessus, notre portefeuille est volontairement conçu de façon à atténuer les perturbations exogènes et à procurer des rendements ajustés au risque qui demeurent stables à long terme.

Comme nos services de placement sont responsables de plusieurs catégories d'actifs qui peuvent se chevaucher, nous avons produit une grille qui illustre leurs liens.

CORRESPONDANCE DES SERVICES ET DES CATÉGORIES D'ACTIF

SERVICES DE PLACEMENT						
Catégories d'actifs	Actions	Marchés financiers	Infrastructures et ressources naturelles	Biens immobiliers	Croissance audacieuse RREO	Gestion globale de la caisse
Actions	•	•	•	•	•	•
Titres à revenu fixe		•				•
Placements sensibles à l'inflation			•			•
Actifs réels			•	•		
Titres de créance	•	•	•		•	•
Stratégies de rendement absolu		•				•



Répartition de l'actif

Le RREO optimise les rendements en évaluant l'ensemble de la caisse et en répartissant son capital entre les diverses catégories d'actifs. L'une de nos forces réside dans notre capacité à modifier la répartition de l'actif de manière stratégique et agile pour qu'elle cadre avec la situation du marché.

Voici certains des changements importants apportés à la composition du portefeuille en 2024 :

La catégorie des actions a connu une croissance en 2024, passant depuis l'année dernière de 91,4 G\$ (37 %) à 108,2 G\$ (41 %). Cela est attribuable à une pondération accrue des actions de sociétés ouvertes ainsi qu'à une hausse de la valeur des actions. La pondération des titres de sociétés fermées et des placements Croissance audacieuse est demeurée essentiellement inchangée par rapport à l'année précédente.

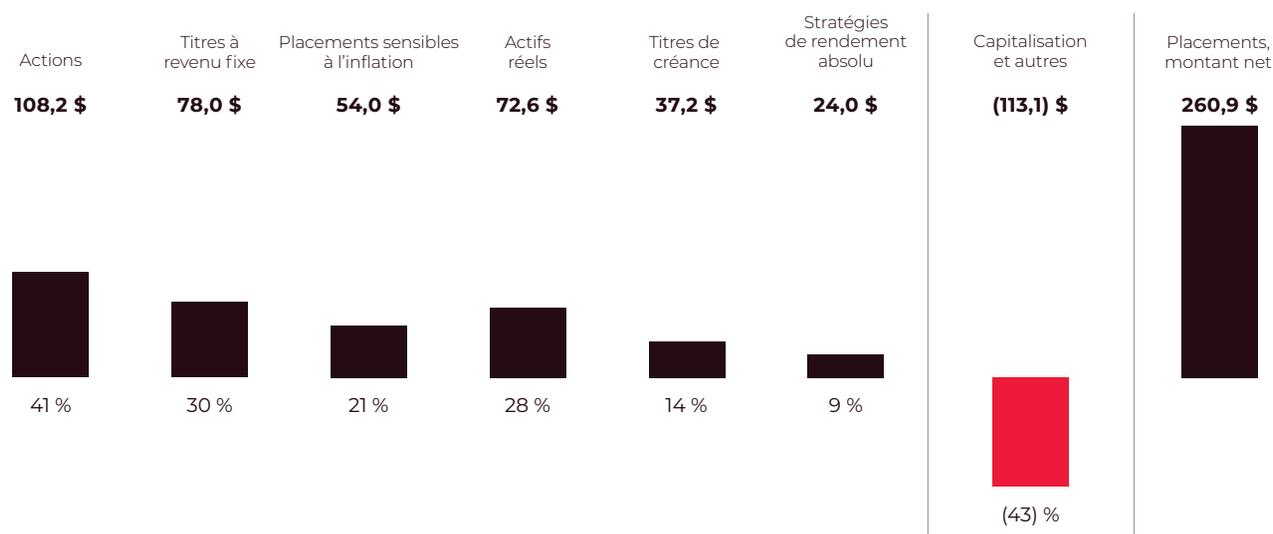
La catégorie des placements sensibles à l'inflation est passée depuis l'année dernière de 45,4 G\$ (19 %) à 54,0 G\$ (21 %). Cette situation est en grande partie attribuable à l'augmentation des placements dans le secteur des marchandises et à la hausse de la valeur des placements sensibles à l'inflation.

Le portefeuille de titres à revenu fixe était évalué à 78,0 G\$ (30 %) à la fin de 2024, comparativement à 94,9 G\$ (39 %) à la fin de 2023. La diminution de la pondération dans cette catégorie d'actifs s'explique principalement par des changements dans l'environnement de taux d'intérêt.

Le capital affecté aux autres catégories d'actifs du RREO est demeuré en grande partie stable par rapport à l'année dernière.

PLACEMENTS NETS¹

Au 31 décembre 2024 (G\$)



¹ Comprend les placements moins les éléments de passif liés aux placements. L'actif net total de 266,3 G\$ au 31 décembre 2024 (2023 : 247,5 G\$) comprend la valeur nette des placements et la valeur nette d'autres éléments d'actif et de passif de 5,4 G\$ (2023 : 3,6 G\$).

RÉPARTITION DÉTAILLÉE DE L'ACTIF

Au 31 décembre

	2024		2023	
	Placements nets réels à la juste valeur (G\$)	Répartition de l'actif %	Placements nets réels à la juste valeur (G\$)	Répartition de l'actif %
Actions				
Titres de sociétés ouvertes	37,4 \$	14 %	25,4 \$	10 %
Titres de sociétés fermées	60,4	23	58,5	24
Croissance audacieuse	10,4	4	7,5	3
	108,2	41	91,4	37
Titres à revenu fixe¹	78,0	30	94,9	39
Placements sensibles à l'inflation				
Marchandises	28,9	11	22,2	9
Ressources naturelles	12,5	5	11,4	5
Protection contre l'inflation	12,6	5	11,8	5
	54,0	21	45,4	19
Actifs réels				
Biens immobiliers	29,4	11	28,2	12
Infrastructures	43,2	17	39,2	16
	72,6	28	67,4	28
Titres de créance¹	37,2	14	39,5	16
Stratégies de rendement absolu	24,0	9	19,5	8
Capitalisation et autres²	(113,1)	(43)	(114,2)	(47)
Placements nets³	260,9 \$	100 %	243,9 \$	100 %

1 En 2024, des placements de 10,1 G\$ auparavant compris dans la catégorie des titres à taux réels ont été intégrés à des stratégies de placement des titres à revenu fixe (9,2 G\$) et des titres de créance (0,9 G\$). La comparaison avec la période précédente a été mise à jour selon la présentation de l'année en cours.

2 Comprend la capitalisation des placements (les titres de créance à terme, les conventions de rachat d'obligations, le capital implicite tiré de produits dérivés, le financement non garanti et les réserves de liquidité) et les stratégies de gestion spécifique du risque de change pour l'ensemble de la caisse.

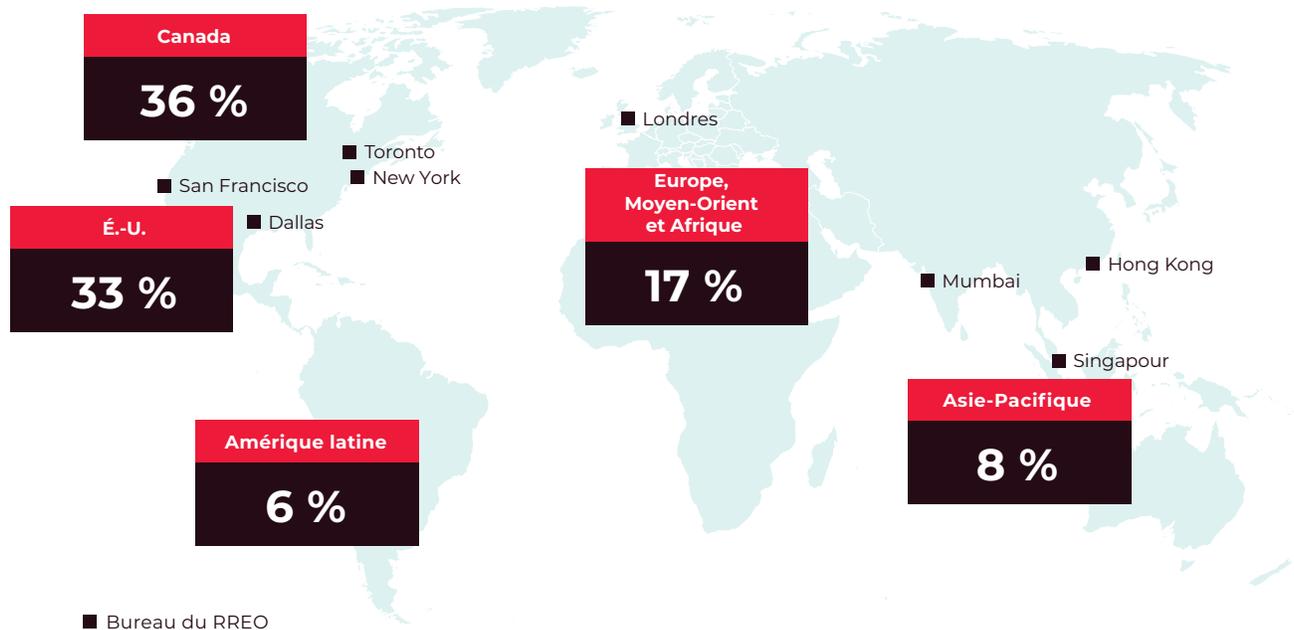
3 Comprend les placements moins les éléments de passif liés aux placements. L'actif net total de 266,3 G\$ au 31 décembre 2024 (2023 : 247,5 G\$) comprend la valeur nette des placements et la valeur nette d'autres éléments d'actif et de passif de 5,4 G\$ (2023 : 3,6 G\$).

Diversification

Lors de la constitution du portefeuille, la diversification nous permet de répartir le risque entre les facteurs que sont les horizons temporels, les catégories d'actifs, les régions et les secteurs. Cette approche vise à atteindre un rendement stable pour l'ensemble de la caisse et à obtenir de bons résultats dans divers contextes de placement tout en atténuant l'incidence défavorable d'une perte de placement donnée sur l'ensemble de la caisse.

PLACEMENTS BRUTS PAR RÉGION¹

Au 31 décembre 2024



¹ Pourcentage de la juste valeur brute totale des placements en fonction du marché principal, de l'emplacement du siège social ou de l'emplacement du bien. Les placements bruts comprennent les titres vendus à découvert et excluent les sommes à recevoir et les passifs liés aux placements.



Une présence mondiale

Notre présence à l'échelle mondiale est essentielle pour saisir les meilleures occasions sur le marché et bâtir un portefeuille diversifié qui permet de renforcer la résilience sur tous les horizons temporels. Avec nos équipes en activité au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe et dans la région Asie-Pacifique, nous mettons l'accent sur l'équilibre entre la croissance et la stabilité tout en tirant parti de l'expertise locale pour générer des rendements supérieurs.

En collaborant avec les sociétés de notre portefeuille, nous continuons de créer de la valeur, de renforcer les activités et de positionner nos placements de façon à obtenir une croissance durable. Les pages qui suivent présentent les principales activités et réalisations accomplies par région au cours de l'année écoulée.

Canada

Bien que nous investissions à l'échelle mondiale, le Canada demeure une pierre angulaire de nos activités. Avec plus du tiers de nos actifs bruts situés au Canada, nous sommes profondément enracinés dans notre propre pays. Notre expertise locale nous permet de repérer les occasions de placement qui procurent des rendements ajustés au risque élevés tout en contribuant à l'économie canadienne.

Voici les faits saillants de l'année :

- **Cadillac Fairview (CF)** a élargi son portefeuille de location résidentielle avec des projets au CF Carrefour Laval au Québec, au 750, rue Peel à Montréal, et son troisième projet résidentiel au CF Carrefour Laval comprenant 366 unités. Avec ses projets au CF Rideau à Ottawa et au 750, rue Peel à Montréal, CF construit actuellement plus de 1160 unités résidentielles.
- Nous avons annoncé la signature d'un accord définitif de fusion entre la **Banque Fairstone du Canada** et **Home Trust Company**, créant ainsi le plus important prêteur de remplacement pour mieux servir les consommateurs canadiens.
- Nous avons appuyé l'expansion d'**Alan** au Canada par l'intermédiaire de l'équipe Croissance audacieuse RREO. La plateforme de soins de santé numériques d'Alan, qui intègre l'assurance maladie aux services de soins de santé et de prévention, marque sa première incursion sur le marché depuis notre investissement en 2022.

110 G\$

en placements bruts au Canada

États-Unis

Les États-Unis représentent l'une des régions où le RREO investit le plus et sont un facteur clé de notre rendement depuis 1990. Notre portefeuille diversifié dans la région couvre toutes les catégories d'actifs, ce qui réaffirme notre engagement envers le marché.

Voici certains points saillants des placements de cette année :

- Nous avons investi dans **Omega Healthcare Management Services**, un important fournisseur de solutions technologiques en matière de gestion des soins de santé.
- Nous avons aussi investi dans **Kong Inc.**, un chef de file dans le développement de technologies d'API infonuagiques et dans **Bilt Rewards**, le plus important programme de fidélité du pays qui récompense les membres sur le loyer et dans leur quartier, en plus d'effectuer un investissement subséquent dans **Databricks**, une entreprise spécialisée dans les données et l'intelligence artificielle.
- Nous avons conclu la vente de **Shearer's Foods** – un important fabricant en sous-traitance et fournisseur de produits de marque de distributeur de l'industrie américaine et canadienne des grignotines.

99 G\$

en placements bruts aux États-Unis

Amérique latine

Le RREO investit depuis longtemps dans la région, surtout au Brésil, au Chili, au Mexique et en Colombie. Nos placements visent principalement les infrastructures, les ressources naturelles et l'immobilier.

Voici certains points saillants des placements de cette année :

- Nous avons vendu tous nos titres de l'exploitant brésilien de centres commerciaux **Multipan**, ce qui nous a permis d'obtenir environ 3,68 G R\$ (660 M\$ US).
- Grupo Saesa, l'un des plus importants services publics d'électricité au Chili, a conclu l'intégration d'**Enel Transmisión**, un portefeuille de 683 kilomètres de lignes de transmission et de 57 sous-stations. Cette transaction marque une étape importante pour Grupo Saesa, qui est une société du portefeuille du RREO depuis 2008.
- **IDEAL**, un acteur de premier plan dans les projets d'infrastructures au Mexique, a élargi son portefeuille de routes à péage en 2024 grâce à l'acquisition en totalité de deux routes principales le long de la côte est du Mexique. Le RREO a investi dans IDEAL (Impulsora del Desarrollo y el Empleo en América Latina, S.A.B. de C.V.) pour la première fois en 2016, et par la suite en 2019, 2020 et 2022.

17 G\$

en placements bruts en Amérique latine

Europe, Moyen-Orient et Afrique

Nous investissons activement dans différentes catégories d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique (EMOA). En 2024, nous avons continué d'axer nos efforts sur la création de valeur et la gestion active de notre portefeuille afin d'améliorer le rendement et de bâtir de meilleures entreprises. Notre approche privilégie la collaboration avec les sociétés de notre portefeuille en vue d'accélérer la croissance, d'améliorer les activités et de réaliser une valeur durable à long terme.

Voici les faits saillants du portefeuille au cours de l'année :

- Par l'intermédiaire de notre **coentreprise Boreal IM**, nous avons poursuivi l'expansion de notre portefeuille logistique en Europe avec l'acquisition de huit actifs entièrement loués en France et de trois entrepôts en Allemagne, nous focalisant ainsi davantage sur les secteurs à forte demande.
- En partenariat avec Partners Group et la CDPQ, nous avons conclu la vente de **Techem**, un fournisseur international de solutions numériques pour l'écosystème du bâtiment, dans le cadre de nos efforts constants pour dégager de la valeur de notre portefeuille.
- Nous avons investi dans **DeepL**, une importante société d'intelligence artificielle spécialisée dans le domaine langagier et déterminée à faire tomber les barrières linguistiques pour les entreprises du monde entier. Nous avons également investi dans **Instagrid**, un fournisseur européen de systèmes de batteries portables, lesquels offrent une option de rechange aux solutions hors réseau grâce à une technologie de batterie innovante.

51 G\$

en placements bruts dans la région de l'EMOA

Asie-Pacifique

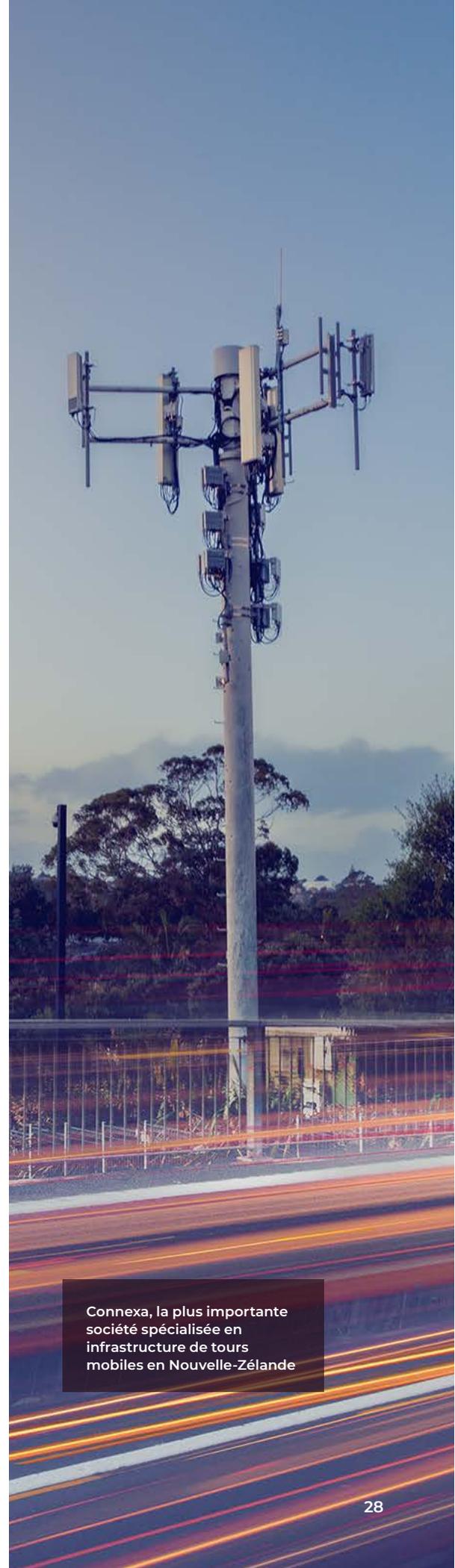
La région de l'Asie-Pacifique demeure dans notre mire tandis que nous poursuivons l'expansion de nos investissements. Au moyen d'une démarche centrée sur l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Inde, le Japon et la Corée, nous diversifions nos placements parmi les différentes catégories d'actifs en tirant profit de l'expertise mondiale et en adaptant nos stratégies aux marchés locaux. Grâce à des partenariats stratégiques et à notre engagement à créer de la valeur, nous continuons de générer une croissance durable dans cette région dynamique.

Voici certains points saillants des placements de cette année :

- Nous avons conclu une entente avec la CDPQ en vue de sa participation en capital dans **Connexa**, un concepteur, fabricant et exploitant de premier plan du réseau d'infrastructure de tours mobiles le plus complet de la Nouvelle-Zélande.
- Nous avons investi dans **Fleet Space Technologies**, une importante société d'exploration spatiale d'Australie, dans **Mintifi**, une plateforme de financement de chaînes d'approvisionnement de premier plan de l'Inde, et dans **Perfios**, une importante société de technologie financière du secteur des SaaS B2B également de l'Inde. Enfin, nous avons codirigé le cycle de financement de **SmartHR**, une plateforme de ressources humaines en nuage de premier plan au Japon.
- Nous avons effectué le premier appel public à l'épargne d'une société dans laquelle l'équipe Croissance audacieuse RREO a investi : **Pony.AI**, un concurrent de premier plan dans le secteur de la conduite autonome inscrit au NASDAQ en novembre.
- Nous avons acquis une participation minoritaire substantielle dans **Kogta Financial Limited**, une société de financement non bancaire à croissance rapide, qui se spécialise dans le financement de véhicules et dans les prêts aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises en Inde.
- Avec le Mahindra Group, nous avons agi à titre de corépondant d'une fiducie de placement en infrastructure (FPInf) appelée **Sustainable Energy Infra Trust (SEIT)**, qui détient des actifs dans le secteur des énergies renouvelables. SEIT est la plus importante FPInf de ce secteur en Inde.

25 G\$

en placements bruts dans la région de l'Asie-Pacifique



Connexa, la plus importante société spécialisée en infrastructure de tours mobiles en Nouvelle-Zélande

Capitalisation des placements

La répartition des actifs dans la catégorie de capitalisation des placements représente le capital net implicite nécessaire à la composition globale du portefeuille. Cela comprend des positions telles que des conventions de rachat pour les obligations utilisées pour la gestion des liquidités courantes, du capital implicite tiré de produits dérivés pour investir avec efficacité et de façon passive dans nos catégories d'actifs, un financement à court terme et à terme fixe non garanti par le RREO et des réserves de liquidités. Ces activités ont donné lieu à une position négative pour la catégorie de la capitalisation des placements dans la composition globale du portefeuille, et le montant devrait varier d'un exercice à l'autre en fonction de la mise en œuvre de la répartition de l'actif.

La répartition des actifs dans la catégorie de capitalisation des placements permet au RREO :

- d'obtenir un profil risque-rendement global optimal pour le portefeuille de placement;
- d'investir dans certains marchés de manière plus efficiente;
- d'accroître ses placements dans des catégories d'actifs plus sûres qui génèrent des rendements ajustés au risque attrayants;
- de maintenir des liquidités suffisantes.

Le RREO cherche à diversifier ses sources de capitalisation des placements, à gérer le profil de coût et de maturité des passifs financiers du régime, à maintenir une présence dans les principaux marchés de financement et à soutenir la gestion globale du risque de change de notre programme de placement mondial.

L'Ontario Teachers' Finance Trust (OTFT), une entité indépendante, joue un rôle important dans notre stratégie globale. L'OTFT émet du papier commercial et des titres de créance à terme qui sont entièrement, inconditionnellement et irrévocablement garantis par le RREO. Cette entité administre un programme mondial de titres de créance à terme émis dans des devises telles que le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le dollar canadien. Le programme de l'OTFT cadre bien avec la nature mondiale de l'ensemble du portefeuille de placement. L'OTFT émet également des obligations vertes, ce qui nous permet de diversifier notre bassin d'investisseurs tout en nous aidant à exploiter le potentiel de la transition énergétique et à avoir une incidence positive par l'intermédiaire de nos activités.

Gestion des liquidités

Les liquidités nous permettent de tirer profit des possibilités d'investissement, et c'est pourquoi elles sont gérées avec soin. Notre service Gestion globale de la caisse fait appel à sa vision globale du portefeuille pour déterminer la façon d'utiliser efficacement les ressources pour soutenir les liquidités. Pour ce faire, il doit notamment s'assurer que nous avons les liquidités nécessaires pour faire face à nos engagements financiers courants ainsi qu'en cas de perturbation des marchés.

Le RREO est assujéti à un cadre de gouvernance et à des exigences en matière de déclaration des données en ce qui a trait aux liquidités. Nous vérifions quotidiennement nos liquidités par l'application de divers scénarios d'événements majeurs du marché et le Comité des placements de notre conseil reçoit régulièrement des mises à jour à l'égard de nos liquidités. Nous surveillons constamment nos pratiques en matière de gestion des liquidités en adaptant et en améliorant la façon dont nous gérons, supervisons, mesurons et signalons les risques de liquidité.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur notre gestion du risque de liquidité à la NOTE 2h des états financiers consolidés ainsi que sur notre [site Web](#).

Gestion des frais de placement

Le RREO s'engage à assurer la rentabilité et estime qu'il importe de gérer les frais et de les lier au processus de création de valeur des placements. Le RREO applique une approche axée sur la rémunération au rendement de façon à ce que le salaire reflète le rendement par rapport aux résultats et aux priorités de l'organisation. Le conseil et la direction utilisent divers outils pour s'assurer que les coûts sont appropriés et bien gérés. Les coûts sont aussi régulièrement évalués en fonction de ceux des régimes comparables dans le cadre d'études comparatives indépendantes.

Le montant du capital investi, la pondération des catégories d'actifs et le style d'investissement ont une incidence sur les frais de gestion de l'actif. En général, les frais de gestion absolus augmentent à mesure que du capital supplémentaire est investi.

La gestion interne de l'actif, combinée à notre modèle de partenariat stratégique avec des gestionnaires externes, est un moyen rentable de mettre en œuvre nos stratégies de placement. Cependant, nos placements importants dans les actifs privés et notre approche de gestion active entraînent des coûts plus élevés par rapport au déploiement des actifs dans des titres publics à moindre coût et des mandats passifs. Le RREO engage également des frais pour assurer l'entretien de ses bureaux internationaux, ce qui lui permet d'attirer des talents et de trouver, puis de gérer, des placements à l'échelle mondiale.

Nous croyons que ces coûts nous permettent d'obtenir des rendements ajustés au risque plus élevés à long terme que si l'actif était investi de façon passive.

Le processus de planification stratégique harmonise les coûts avec la stratégie et est approuvé chaque année par le conseil. Des politiques de dépenses sont en place pour veiller à ce que les coûts engagés soient appropriés, et nous cherchons régulièrement des occasions d'améliorer l'efficacité de la gestion de l'actif.

Frais de placement

Les frais de placement comprennent les frais d'administration, les frais de transaction et les frais de gestion. Le total des frais de placement en 2024 s'élève à 2 079 M\$ (0,80 \$ par tranche de 100 \$ d'actif net moyen), comparativement à 1 855 M\$ (0,75 \$ par tranche de 100 \$ d'actif net moyen) en 2023. Cette hausse est principalement attribuable aux moments auxquels ont été versés les frais de gestion et à un intéressement aux plus-values accru découlant des réalisations de placements, mais a été atténuée par la réduction des coûts de transaction en raison du nombre réduit de transactions.

	2024		2023	
	M\$	Coût par tranche de 100 \$ d'actif net moyen	M\$	Coût par tranche de 100 \$ d'actif net moyen
Frais d'administration	885 \$	34	829 \$	34
Coûts de transaction	320	12	407	16
Frais de gestion ¹	874	34	619	25
Total des frais de placement	2 079 \$	80	1 855 \$	75

¹ Comprend des frais de gestion de 598 M\$ (418 M\$ en 2023) pour les actions et de 217 M\$ (143 M\$ en 2023) pour les autres catégories d'actifs découlant des placements du RREO dans des fonds sous-jacents. Ces montants sont inclus dans le montant net des gains (pertes) sur placements à la NOTE 5 des états financiers consolidés, conformément à la présentation décrite à la NOTE 1a.

Que comprennent les frais d'administration?

Les frais d'administration des placements comprennent les salaires, les primes et les avantages sociaux du personnel, les locaux et le matériel, les services professionnels et de consultation, les services d'information, les communications et les déplacements, ainsi que les honoraires de garde et d'audit et les frais liés au conseil. Le RREO croit que certains programmes de placement peuvent être exécutés plus efficacement si on utilise les talents à l'interne. Les coûts liés à l'utilisation d'équipes de placement sur place et aux fonctions de soutien connexes comme le service juridique, l'exploitation, la technologie et les finances représentent la majorité des frais d'administration.

Les frais d'administration des placements se sont élevés à 885 M\$ (0,34 \$ par tranche de 100 \$ d'actif net moyen), soit une hausse par rapport aux 829 M\$ de 2023 (0,34 \$ par tranche de 100 \$ d'actif net moyen). Cette augmentation des frais d'administration absolus est attribuable à une hausse de la masse salariale, des avantages sociaux et des primes annuelles qui concorde avec l'établissement d'un groupe interne responsable des actifs immobiliers, mais qui a été atténuée par une réduction des incitatifs à long terme par rapport à l'année précédente. Les frais liés aux locaux et au matériel ont également augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison des coûts d'exploitation immobiliers plus élevés à Toronto et dans les régions.

En quoi consistent les coûts de transaction?

Les coûts de transaction sont directement attribuables à l'acquisition ou à la vente de titres. Les services de vérification préalable et de consultation dans des domaines tels que les services financiers, juridiques, fiscaux et réglementaires et les facteurs ESG sont les coûts de transaction les plus importants qui soutiennent les opérations liées aux actifs privés. Dans le cas des titres publics, les coûts de transaction consistent principalement en des commissions.

Les coûts de transaction se sont élevés à 320 M\$ en 2024 (0,12 \$ par tranche de 100 \$ d'actif net moyen), comparativement à 407 M\$ (0,16 \$ par tranche de 100 \$ d'actif net moyen) en 2023. Cette diminution est attribuable au ralentissement des activités de placements par rapport à l'exercice précédent.

En quoi consistent les frais de gestion?

Le RREO affecte le capital aux principaux gestionnaires externes des marchés publics et privés, de façon sélective, afin d'accéder au talent spécialisé et aux occasions de placement dans les situations où il ne serait pas pratique ou rentable de le faire à l'interne avec ses propres talents. Grâce à ces relations, le RREO engage à la fois des frais de gestion traditionnels, qui reposent généralement sur le montant du capital investi, et des frais liés au rendement, qui reposent sur les rendements supérieurs à un seuil prédéterminé et peuvent varier considérablement d'une année à l'autre. Les frais de gestion comprennent également les coûts différentiels payés à des parties externes qui sont directement attribuables à des placements existants et qui ne sont pas liés à une acquisition ou à une vente. Nous tentons de trouver le juste équilibre en négociant de sorte que ces frais favorisent l'harmonisation des intérêts du RREO et de nos gestionnaires externes.

Dans certains cas, les frais de gestion et de rendement sont engagés par les entités dans lesquelles le RREO a investi, plutôt que par le régime directement. Tous ces frais sont pris en compte dans le revenu de placement net du régime. Lorsqu'ils sont facturés directement, ou lorsque l'information est accessible autrement dans des avis de capital ou d'autres communications du gestionnaire, les frais de gestion et de rendement découlant des placements dans des fonds sous-jacents sont déclarés comme tels dans le tableau des frais de placement de la page 30.

En 2024, les frais de gestion, ce qui comprend les frais de rendement, se sont établis à 874 M\$ (0,34 \$ par tranche de 100 \$ d'actif net moyen), soit une hausse par rapport aux 619 M\$ (0,25 \$ par tranche de 100 \$ d'actif net moyen) de 2023 attribuable à l'augmentation des frais de base et des frais de rendement.

Des investissements durables

Intégration et gestion des facteurs de durabilité importants

Notre approche en matière d'investissement durable repose sur la conviction que l'efficacité avec laquelle nous gérons les risques et perspectives en matière de durabilité constitue un facteur important de notre réussite et de notre rentabilité à long terme. Nous définissons l'investissement durable comme étant la pratique qui consiste à intégrer et à gérer les perspectives et les risques importants en matière de durabilité¹ tout au long du processus de placement. Cette pratique peut favoriser la création ou la protection de valeur à long terme et contribuer à la production de rendements globaux ajustés au risque plus élevés pour aider au versement des rentes.

Notre Déclaration des politiques et procédures d'investissement, que vous trouverez sur le site www.otpp.com, présente de façon détaillée notre définition, notre approche et notre cadre en cette matière.

Notre cadre d'investissement durable

En tant qu'investisseurs mondiaux, nos placements varient d'une catégorie d'actifs et d'une région à l'autre. Une gestion efficace des risques et des perspectives en matière de durabilité au cours de notre processus décisionnel relatif aux placements exige la prise en compte de nombreux facteurs liés à la durabilité. Ces facteurs

peuvent présenter, pour nos placements ou pour l'ensemble de la caisse, des perspectives et des risques importants sur le plan financier.

Notre cadre d'investissement durable décrit la façon dont nous prenons en compte les perspectives et les risques importants en matière de durabilité dans l'ensemble du cycle d'investissement et il énonce ce qui suit :

Attentes à l'égard des sociétés du portefeuille

- Nous nous attendons à ce que les sociétés du portefeuille protègent et créent de la valeur en déterminant, en évaluant et en gérant les perspectives et les risques importants en matière de durabilité. Nous nous attendons également à ce qu'elles établissent une surveillance de ces facteurs et une reddition de comptes de la part du conseil et de la haute direction.
- Les facteurs de durabilité importants pouvant avoir une incidence sur le rendement financier d'une entreprise, leur gestion est cruciale pour les conseils et les investisseurs. Nous encourageons les sociétés fermées à communiquer à leurs conseils et aux investisseurs de l'information cohérente, comparable et utile à la prise de décisions au sujet des risques et des perspectives en matière de durabilité, ce qui comprend l'incidence potentielle sur le rendement de ces sociétés au fil du temps. Nous soutenons une approche de

¹ Les perspectives et les risques en matière de durabilité font souvent référence aux perspectives et aux risques liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les facteurs environnementaux sont ceux liés aux interactions d'une entreprise avec l'environnement physique, ce qui comprend à la fois les effets sur l'environnement (p. ex., contamination ou émissions de gaz à effet de serre) et les effets provenant de l'environnement (p. ex., conditions météorologiques extrêmes, perte de biodiversité ou pénurie d'eau). Les facteurs sociaux découlent de la relation entre une entreprise et ses employés, ses clients, ses fournisseurs et ses collectivités. Ils comprennent notamment les droits des travailleurs, les droits de la personne, la santé et la sécurité, la diversité, l'équité et l'inclusion ainsi que la sécurité des produits. Les facteurs de gouvernance désignent les structures mises en place par une entreprise pour s'assurer d'être efficacement dirigée et contrôlée. Pour en savoir plus, veuillez consulter notre Déclaration des politiques et procédures d'investissement sur notre [site Web](#) (en anglais seulement).



NextEra Energy Resources, une société américaine du secteur de l'énergie renouvelable qui est le plus important producteur mondial d'énergie éolienne et solaire et un chef de file mondial du stockage par batterie

proportionnalité pour la divulgation sur la durabilité, ce qui permet aux entreprises de disposer d'une information raisonnable et justifiable sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs.

Risques climatiques

- Les risques climatiques, qui comprennent les risques physiques et les risques de transition, peuvent se manifester sur divers horizons temporels, et ils sont susceptibles de s'intensifier avec le temps. Nous nous attendons à ce que les entreprises fassent régulièrement le point sur leur vulnérabilité face aux risques climatiques. Nous avons développé une expertise interne et rédigé des guides pour aider les sociétés du portefeuille à gérer les risques climatiques et à s'y adapter.

Vérification préalable

- Nous faisons preuve de jugement lors de l'évaluation des facteurs de durabilité importants et pertinents liés aux nouveaux placements, et nous veillons à ce que nos comités des placements soient informés des risques et des perspectives qui s'y rattachent. Nous pouvons faire appel à des conseillers externes pour effectuer une vérification préalable de la durabilité, laquelle est fonction de la taille des placements, du processus transactionnel, de l'accès à l'information, du secteur et de la région. Par exemple, grâce à notre partenariat avec le Woodwell Climate Research Center, nous pouvons évaluer les risques physiques liés aux changements climatiques qui sont associés aux occasions dans le secteur des ressources naturelles, lorsque les risques liés aux changements climatiques pesant sur l'entreprise sont particulièrement importants. Pour les placements dans des sociétés ouvertes, nous utilisons des données tierces sur la durabilité dans notre prise de décisions.

Le RREO a travaillé avec Jasper Farms, un producteur d'avocats en Australie, et le Woodwell Climate Research Center à la mise au point d'une évaluation détaillée des risques physiques liés aux changements climatiques et des risques de perte de biodiversité futurs que court Jasper Farms. Cette analyse a permis de déterminer que le stress dû à la chaleur pendant la floraison et la mise à fruits représente un risque majeur pour le développement des avocats. L'analyse de l'évolution prévue de la probabilité de stress dû à la chaleur au cours des prochaines décennies a aidé Jasper Farms à évaluer la rentabilité de diverses stratégies d'adaptation, comme l'amélioration de l'irrigation, l'usage de ventilateurs de refroidissement et la protection des pollinisateurs.



FirstFruits Farms, un producteur de pommes et de cerises verticalement intégré et l'un des plus grands vergers aux États-Unis

Gérance

- Nous nous efforçons d'être un intendant actif des sociétés dans lesquelles nous avons un intérêt financier important. Par conséquent, en plus d'intégrer les facteurs liés à la durabilité au choix des placements et à la vérification préalable, nous interagissons constamment avec les entreprises et avons des attentes envers elles afin de protéger leur valeur et de la bonifier lorsque cela est possible.
- Pour nos placements dans des sociétés fermées, notre approche tient compte de l'importance des enjeux pour la société du portefeuille, de la taille de nos placements et de notre capacité à influencer sur les décisions de la direction par une représentation au sein du conseil. Nous interagissons avec les entreprises pour protéger et créer de la valeur, et, selon nous, celles dotées de solides pratiques en matière de durabilité sont généralement plus résilientes. Les décisions de notre équipe des placements sont fondées sur les risques importants liés à la durabilité qui sont détectés, lesquels peuvent mener à davantage d'interactions avec l'entreprise concernée.
- Nous assurons la gérance de nos actifs sur les marchés publics par un ensemble de moyens, soit le vote par procuration, l'interaction directe avec les sociétés sur des questions importantes et la défense de certaines politiques publiques afin d'améliorer la résilience des marchés financiers et d'encourager la mise sur pied de solides pratiques de gouvernance des sociétés dans tous les territoires où nous investissons.
- Pour ce qui est des placements gérés à l'externe, nous adoptons une démarche fondée sur le dialogue continu et l'échange de pratiques d'avant-garde afin d'encourager nos gestionnaires externes à améliorer continuellement leur approche en matière d'investissement durable.

Influence de nos activités de représentation et de nos partenariats

S'il est avantageux pour notre portefeuille de le faire, nous intervenons sur des enjeux qui permettent à l'économie dans son ensemble de se tourner vers un avenir plus durable et plus résilient et nous collaborons avec des partenaires et des investisseurs aux vues similaires.

Étant largement exposés à des risques de marché et de crédit macroéconomiques et systémiques, nous avons un intérêt naturel et direct dans la santé globale de l'environnement dans lequel nous investissons. Comme nous détenons des actifs,

notre influence peut appuyer l'élaboration de règlements et de politiques qui réduisent le risque, clarifient l'incertitude et favorisent la durabilité des placements.

En décembre 2024, nous nous sommes joints à neuf des plus grands investisseurs du Canada pour affirmer notre soutien aux Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID 1 et NCID 2). Ces normes constituent une étape importante vers la transparence, la comparabilité et l'harmonisation mondiale de l'information sur la durabilité, et elles permettront aux investisseurs de prendre des décisions éclairées.

L'information sur la durabilité destinée aux investisseurs continue d'évoluer en théorie comme dans la pratique. Aux normes comptables viennent s'ajouter les normes d'information financière sur la durabilité, notamment les normes Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité (IFRSMD S1) et Informations à fournir en lien avec les changements climatiques (IFRS S2) établies par le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité. Ces deux normes ajoutent des éléments uniques à l'information financière pour répondre aux besoins des investisseurs. Nous croyons que ces normes permettront de renforcer l'infrastructure d'information sur la durabilité au sein du marché canadien et d'améliorer la qualité de l'information mise à la disposition des investisseurs, des parties prenantes et des autorités de réglementation.

Mesure de l'incidence de nos placements

En 2024, nous avons continué d'accroître notre capacité à mesurer l'incidence positive et potentiellement négative d'un sous-ensemble de sociétés du portefeuille au sujet de leur rendement et de leurs progrès sur le plan social ou environnemental, et avons également approfondi nos connaissances sur la façon de mesurer ces incidences. Nous croyons qu'en cernant et en mesurant les incidences, notre capacité à créer de la valeur à long terme et à procurer des rendements ajustés au risque intéressants est plus rigoureuse.

En plus de nos processus de vérification préalable à l'égard des investissements durables et d'un éventail de mesures de gestion et de surveillance du portefeuille, nous évaluons les incidences positives et négatives éventuelles d'un assortiment de sociétés du portefeuille, ce qui comprend une analyse de la « théorie du changement » ou du cadre pour produire un effet positif. À la rubrique Pleins feux portant sur Instagrid (pages 36 à 37), nous présentons un exemple d'aspects que nous prenons en compte lorsque nous évaluons les incidences.



Tamarack Timberlands détient des forêts de pins taeda gérées de façon durable dans le sud-est des États-Unis



Pleins feux

Instagrid

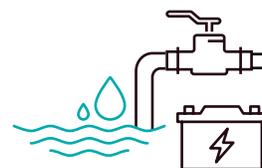
Instagrid, une société de technologie européenne, offre une option de recharge aux solutions hors réseau grâce à ses systèmes innovants de batteries portatives. Au moyen de notre approche de gestion active, nous avons appuyé les efforts d'expansion mondiale d'Instagrid (au Canada et aux États-Unis), en plus d'avoir collaboré avec elle à l'amélioration des activités et à la surveillance de la gouvernance. Nous croyons que la croissance et l'expansion mondiales d'Instagrid favoriseront la création de valeur à long terme pour la caisse.

Instagrid a expédié
plus de 40 k
unités de son produit
phare dans 29 pays



Instagrid ONE est une batterie portable assez puissante pour pomper

55 k



litres d'eau

Le produit phare d'Instagrid, GO 36, offre une puissance maximale supérieure à celle d'une génératrice comparable, soit

jusqu'à 5 fois

la puissance de crête



»» QUOI

Nous cherchons à connaître le résultat auquel la société contribue ainsi que son importance pour les parties prenantes. La technologie de batterie innovante d'Instagrid offre à ceux qui utilisent des génératrices à combustion une option de recharge à moindre coût et plus facile à utiliser tout en contribuant à réduire de façon significative la présence de certains polluants atmosphériques à l'échelle locale lorsque cette solution est utilisée pour remplacer les génératrices à essence ou au diesel.

»» QUI

Cet aspect concerne la description des personnes et des communautés touchées par le résultat. Le produit phare d'Instagrid est destiné aux professionnels travaillant sur des sites hors réseau comme les travailleurs de la construction, les intervenants en cas d'urgence, les équipes d'événements et les équipes de journalistes ainsi que les gens de métier qui ont besoin d'accéder à une source d'alimentation mobile.

»» COMBIEN

Nous cherchons à déterminer l'issue du résultat en matière de quantité, d'ampleur et de durée. Plus de 50 millions de petits moteurs à combustion destinés à des engins non routiers sont fabriqués chaque année pour desservir les secteurs où les entreprises n'ont pas d'accès au réseau électrique. Une analyse du cycle de vie (ACV) validée par un tiers estime que les produits phares d'Instagrid génèrent 14 % des émissions de CO₂ produites par une génératrice à essence et 8 % de celles produites par une génératrice au diesel¹ durant toute leur durée de vie.

»» RISQUE

Nous cherchons à déterminer la probabilité que l'incidence soit différente de celle attendue. Dans le cas d'Instagrid, nous avons constaté une faible disponibilité des données et des analyses comparatives du rendement en matière d'émissions des batteries portables et des génératrices à combustibles fossiles. Cela crée une certaine incertitude quant à la quantification des bienfaits, lesquels pourraient être plus faibles que prévu. Instagrid a conçu son propre modèle et établi ses propres calculs pour démontrer l'incidence. Le risque lié à ces données a été atténué grâce à une vérification de son ACV par un tiers et à un examen de son modèle.

¹ Selon le profil d'utilisateur moyen décrit dans l'analyse du cycle de vie (ACV) validée par un tiers : Instagrid. 2023. Analyse critique de l'ACV d'un système d'alimentation par batteries et de deux nouvelles génératrices à essence et au diesel efficaces.



Notre stratégie pour le climat

La direction que prendra la transition énergétique à long terme est claire, mais cette transition entraînera des bouleversements tout en ouvrant de nombreuses perspectives. Le rythme des changements n'est pas le même dans tous les secteurs et dans toutes les régions et les secteurs difficiles à décarboniser continueront de jouer un rôle nécessaire dans notre économie mondiale tant que les solutions à faibles émissions ne seront pas plus largement accessibles et économiques.

Notre stratégie pour le climat vise à investir dans des secteurs qui bénéficient de la transition à grande échelle vers un avenir à faibles émissions de carbone et qui contribuent à accélérer cette transition. Grâce à ces investissements, nous pouvons favoriser la création de valeur à long terme et contribuer à l'obtention de rendements ajustés au risque plus élevés pour aider au versement des rentes. La stratégie vise également à bâtir un portefeuille plus résilient face aux changements climatiques grâce à une collaboration avec les sociétés du portefeuille au chapitre de la gestion des risques climatiques physiques ou des risques de transition, et des perspectives qui en découlent.

Nous avons réduit de

49 %

l'intensité des émissions de carbone du portefeuille en 2024 par rapport à notre niveau de référence de 2019

Rendement par rapport aux cibles provisoires

Le RREO a pour objectif à long terme que ses activités de placement soient carboneutres d'ici 2050. En 2021, nous avons fixé pour le portefeuille des cibles provisoires de réduction de l'intensité des émissions de carbone¹ de 45 % d'ici 2025, et de deux tiers (67 %) d'ici 2030, par rapport au niveau de référence de 2019. Nous sommes fiers d'avoir atteint notre cible de réduction de l'intensité des émissions de 2025 en 2024 – donc une année plus tôt que prévu – en réduisant de 49 % l'intensité des émissions de carbone du portefeuille par rapport à 2019. Ces cibles de réduction visent les titres de sociétés ouvertes et fermées et le crédit aux entreprises, y compris ceux gérés à l'externe. En 2024, nous avons également atteint une réduction des émissions de carbone totales du portefeuille de 16 % par rapport à 2019.

Décarbonisation des sociétés du portefeuille

Nous collaborons étroitement avec les sociétés de notre portefeuille à l'élaboration de leurs plans de réduction des émissions. En 2021, nous nous sommes fixé comme objectif d'aligner les sociétés du portefeuille dans lesquelles nous détenons une participation importante (participation minoritaire ou contrôle) avec un plan crédible visant à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, connue comme étant notre initiative de cible de réduction alignée sur l'Accord de Paris. L'initiative vise à fournir aux sociétés du portefeuille un ensemble de ressources pratiques visant à appuyer leurs activités et à les aider à mieux comprendre la valeur à long terme créée par leurs mesures de décarbonisation (par exemple, les économies de coûts grâce à la gestion de l'énergie et la satisfaction des exigences des clients). De plus, nous facilitons les échanges entre les sociétés de notre portefeuille grâce à la création à leur intention de plateformes de réseautage et de collaboration.

¹ Comme nous convertissons tous les gaz à effet de serre en tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (t_{éq} CO₂) dans nos calculs, les termes « gaz à effet de serre », « GES » et « émissions de carbone » sont utilisés de façon interchangeable dans le présent rapport.



SSEN Transmission, un exploitant de réseau de transport d'électricité établi au Royaume-Uni

SSEN Transmission

SSEN Transmission a mis en place diverses mesures d'efficacité énergétique permettant de réaliser des économies et a installé des panneaux solaires dans ses bureaux et ses sous-stations. Pour atteindre son objectif d'électrification de sa flotte opérationnelle d'ici 2030, l'entreprise a mis en place un réseau de chargeurs pour véhicules électriques dans l'ensemble de ses sous-stations et en régions éloignées. De plus, durant l'exercice 2023-2024, SSEN Transmission a atteint une réduction des fuites d'un puissant gaz à effet de serre¹ supérieure de plus de 50 % à la cible et elle est en bonne voie de mettre en place une nouvelle technologie d'appareillage de commutation.

En 2024, nous avons élargi notre initiative de cible de réduction alignée sur l'Accord de Paris à 30 sociétés fermées, comparativement à 24 auparavant. Presque toutes ces sociétés ont réalisé une étude sur la décarbonisation et le nombre de celles qui ont établi des cibles alignées sur l'Accord de Paris est passé de 8 à 13, ce qui représente plus de 14 G\$ en fonds sous mandat de gestion. Nos priorités pour 2025 sont d'aider ces sociétés à gérer leurs émissions et d'augmenter le nombre de sociétés du portefeuille dont les cibles sont alignées sur l'Accord de Paris.

Nous sommes conscients qu'il faut du temps pour fixer des cibles plausibles et appropriées. Nous avons accordé un délai de grâce de deux ans relativement à l'établissement des cibles pour tout nouveau placement dans des sociétés n'ayant pas encore fixé d'objectifs de réduction des émissions. Les sociétés pourront ainsi mettre en place une approche réfléchie, significative et atteignable. Bien que les normes et l'interprétation commune des cibles de carboneutralité continuent d'évoluer, nous nous attendons à ce que les cibles des sociétés couvrent les émissions de portée 1 et 2, et qu'elles englobent celles de portée 3 lorsque celles-ci sont importantes.

Notre initiative de cible de réduction alignée sur l'Accord de Paris est une entreprise de longue haleine. Néanmoins, pour nous aider à suivre de près les efforts faits dans le cadre de cette initiative, nous avons établi certains objectifs intermédiaires. Pour 2025, notre objectif au titre de l'initiative est de faire en sorte que 67 % des émissions de carbone admissibles² soient couvertes par un plan crédible de carboneutralité. Notre capacité à atteindre cet objectif est influencée par des facteurs externes, notamment le risque que les transactions admissibles ou les initiatives connexes ne soient pas réalisées dans un délai donné ou qu'elles ne le soient pas du tout. Les progrès réalisés par rapport à notre objectif serviront à orienter nos efforts continus alors que nous continuons d'aider les sociétés du portefeuille à élaborer et à mettre en œuvre leurs stratégies de décarbonisation et à améliorer leur résilience climatique.

Nous avons fait passer de 8 à 13 le nombre de sociétés ayant des objectifs climatiques provisoires cohérents avec les cibles des accords de Paris.

Émission d'obligations vertes

L'OTFT émet des obligations vertes pour réaliser des placements dans des actifs verts admissibles. Nous définissons les actifs verts admissibles comme étant des placements dans des entreprises qui respectent nos principes de placements verts ainsi que les Principes applicables aux obligations vertes de l'International Capital Market Association (ICMA). Vous trouverez de plus amples renseignements dans notre [programme d'obligations vertes](#) (en anglais seulement).

Au 31 décembre 2024, l'OTFT avait émis des obligations vertes totalisant environ 3,9 G\$, et le produit net des émissions d'obligations vertes est entièrement affecté aux actifs verts admissibles de notre portefeuille.

Augmentation des placements verts

Pour accroître notre capacité à déployer des capitaux dans des sociétés qui favorisent la transition vers la carboneutralité, nous cherchons à augmenter nos placements verts dans le but de réduire les émissions de GES, comme indiqué ci-dessous. Cette stratégie nous permettra de profiter de possibilités d'investissement intéressantes tout en réduisant les émissions de GES.

En 2024, nos placements verts ont atteint plus de 34 G\$. Entre-temps, nous renforçons nos capacités dans le but de mieux évaluer et saisir les possibilités qu'offre la transition énergétique dans les différentes catégories d'actifs.

Nos placements verts comprennent les actifs verts admissibles indiqués dans notre programme d'obligations vertes ainsi qu'un grand nombre de placements conformes aux Principes applicables aux obligations vertes de l'ICMA, mais dans lesquels certains critères énoncés dans notre programme d'obligations vertes sont absents. Par exemple, nos placements verts ne sont pas assujettis à la période rétrospective de 36 mois, comme l'indique notre programme d'obligations vertes.

1 L'hexafluorure de soufre (SF₆) est un gaz inodore et non toxique qui est utilisé dans le secteur de l'électricité et pour d'autres applications. Il est aussi un gaz à effet de serre puissant qui a 23 500 fois plus d'effet que le dioxyde de carbone sur une période de 100 ans.

2 Les émissions admissibles correspondent à notre part des émissions des sociétés dans lesquelles nous détenons une participation importante.

Progression de notre stratégie pour le climat

Nous sommes heureux d'avoir atteint notre cible de réduction de l'intensité des émissions de notre portefeuille pour 2025 un an plus tôt que prévu, en vue de l'atteinte de notre objectif de carboneutralité d'ici 2050 dans nos activités de financement. Pour ce qui est de l'avenir, nous restons déterminés en priorité à tirer profit de la valeur qu'offre la transition énergétique grâce à des investissements dans un large éventail d'entreprises qui privilégient la transition énergétique et à la mise en œuvre de stratégies de décarbonisation au sein de notre portefeuille. Nous nous engageons à adopter une approche réfléchie et un apprentissage par la pratique, et à relever les défis qui nous attendent.

Empreinte carbone du portefeuille

Le calcul de l'empreinte carbone de notre portefeuille s'appuie sur la norme de Partnership for Carbon Accounting Financials,¹ qui est la plus utilisée pour la comptabilisation de l'empreinte carbone de portefeuilles. Notre calcul est aussi soumis à un processus d'assurance limitée externe par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. Reportez-vous aux pages 144 à 146 pour plus de renseignements.

Le tableau ci-dessous présente la valeur de nos placements pris en compte dans l'empreinte carbone de notre portefeuille, soit plus de 80 % de l'ensemble des titres que nous détenons en 2024. Reportez-vous aux pages 147 à 149 pour en savoir plus sur la portée de l'empreinte carbone de notre portefeuille et notre méthode de calcul.

VALEUR DES TITRES DÉTENUS² (M\$)

Au 31 décembre	2024	2023	2019	2024 c. 2019
Actions de sociétés ouvertes	34 178 \$	21 296 \$	28 703 \$	19 %
Actifs de sociétés fermées	154 448	146 381	94 030	64 %
Titres à revenu fixe de sociétés	34 938	36 993	12 073	189 %
Total	223 564 \$	204 670 \$	134 806 \$	66 %

TOTAL DES ÉMISSIONS DE CARBONE (kt éq. CO₂)

Au 31 décembre	2024	2023	2019	2024 c. 2019
Actions de sociétés ouvertes	951	849	2 970	(68) %
Actifs de sociétés fermées	2 919	2 984	2 300	27 %
Titres à revenu fixe de sociétés	1 473	2 050	1 057	39 %
Total	5 343	5 883	6 327	(16) %

INTENSITÉ CARBONIQUE (t éq. CO₂/million de dollars)

Au 31 décembre	2024	2023	2019	2024 c. 2019
Actions de sociétés ouvertes	28	40	103	(73) %
Actifs de sociétés fermées	19	20	24	(21) %
Titres à revenu fixe de sociétés	42	55	88	(52) %
Total	24	29	47	(49) %

¹ La norme de Partnership for Carbon Accounting Financials se trouve sur le site www.carbonaccountingfinancials.com (en anglais seulement).

² Comprend les titres de sociétés ouvertes et fermées de même que les titres à revenu fixe de sociétés. Pour en savoir plus, reportez-vous à la page 148.

Empreinte carbone opérationnelle

Nos propres activités représentent moins de 0,3 % des émissions de carbone totales du RREO. Nous croyons toutefois qu'il est important de mesurer notre empreinte carbone opérationnelle et de déterminer des moyens de la réduire. Par exemple, à la mi-2024, nous avons déménagé dans un nouvel immeuble de bureaux à Toronto qui détient la certification LEED, ce qui nous permettra de réduire à long terme nos émissions de portées 1 et 2 grâce au chauffage et à la climatisation plus efficaces dans cet immeuble.

L'augmentation de notre empreinte carbone opérationnelle par rapport à l'année précédente est attribuable à nos voyages d'affaires plus nombreux à la suite de la normalisation des activités après la pandémie de COVID-19 ainsi qu'à deux événements ponctuels au sein du RREO en 2024 : la mise sur pied à l'interne d'une équipe mondiale des placements immobiliers et l'existence de deux baux de location de bureaux à Toronto pour la même période au cours de la première moitié de 2024, lors de la période de transition vers notre nouveau bureau du 160, rue Front Ouest.

ÉMISSIONS (t éq. CO₂)

Au 31 décembre	2024	2023	2019 ¹
Portée 1 : émissions directes			
Chauffage des bâtiments (gaz naturel)	517	392	521
Fluides frigorigènes	20	13	–
Total – portée 1	537	405	521
Portée 2 : émissions indirectes (achetées)			
Consommation d'énergie des bâtiments (électricité)	464	268	217
Chauffage des bâtiments (consommation de vapeur)	8	6	8
Climatisation des bâtiments (consommation d'eau fraîche)	48	16	1
Total – portée 2	520	290	226
Portée 3 : émissions indirectes (chaîne de valeur)			
Voyages d'affaires (vols)	11 685	8 108	8 525
Voyages d'affaires (transport terrestre)	134	132	139
Impression (utilisation et élimination du papier)	11	9	50
Portefeuille de placements	Comptabilisé séparément ²		
Total – portée 3	11 830	8 249	8 714
Total	12 887	8 944	9 461

1 Nous incluons les données sur notre empreinte carbone opérationnelle de 2019 pour les harmoniser avec celles sur l'empreinte carbone de notre portefeuille.

2 Étant donné leur importance, les émissions liées à notre portefeuille de placements sont présentées séparément en tant qu'empreinte carbone de notre portefeuille.

Exercer nos droits de vote par procuration

Nous adoptons une approche fondée sur des principes, ce qui nous donne la souplesse nécessaire pour exercer notre droit de vote en tenant compte des facteurs de maturité propres au marché local et aux sociétés, sans nuire à notre objectif de créer des conseils d'administration et une gouvernance efficaces. Nos décisions de vote visent à augmenter la valeur à long terme de nos placements.



Nous avons exercé notre droit de vote sur

7 067
résolutions



lors de

542
assemblées



dans

17
pays

principalement en Amérique du Nord et en Europe

Principaux thèmes des votes par procuration en 2024



Rémunération des cadres supérieurs

OBJECTIF

Assurer la concordance entre la rémunération et le rendement.

PROGRÈS

Les raisons les plus fréquentes qui ont mené à des votes contre les propositions relatives à la rémunération cette année étaient la rémunération discrétionnaire, le décalage entre la rémunération et le rendement, et des problèmes structurels au sein du régime de rémunération.



Diversité

OBJECTIF

Nous avons continué d'utiliser notre vote pour favoriser une diversité des genres d'au moins 30 % au sein des conseils. En 2024, nous avons révisé le libellé de nos principes pour exiger que les sociétés à forte capitalisation dans les marchés développés augmentent à au moins 40 % la diversité des genres au sein de leur conseil d'administration.

PROGRÈS

La diversité des genres dans les marchés développés continue d'augmenter au-delà de 30 %.

Propositions d'actionnaires

En 2024, nous avons voté sur plus de 300 propositions d'actionnaires visant à responsabiliser les sociétés et à créer une surveillance efficace des enjeux clés par le conseil.

PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES COURANTES

**Gouvernance
et politiques
d'entreprise**

**Information
sur la durabilité
et les
changements
climatiques**

**Responsabilité
sociale et droits
de la personne**

**Impact
environnemental
et durabilité**

Les principes du vote par procuration

Nous revoyons tous les deux ans nos principes du vote par procuration¹ pour nous assurer qu'ils reflètent les points de vue actuels, l'évolution des marchés et les événements importants. Ces principes établissent nos attentes à l'égard des conseils d'administration des sociétés ouvertes et expliquent nos seuils quant aux enjeux de gouvernance, qui sont tous accessibles au public.

¹ Vous pouvez consulter nos principes du vote par procuration en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025 [ici](#).



Rendement des placements

Des rendements stables à long terme pour l'ensemble de la caisse

Le programme de placement du RREO est conçu pour générer des rendements ajustés au risque solides et stables afin de payer les rentes des participants d'une génération à l'autre. Depuis la création du RREO en 1990, près de 80 % de la capitalisation des rentes du régime est attribuable aux rendements des placements, le reste provenant des cotisations des participants et du gouvernement ou des employeurs désignés. L'actif net¹ est passé de 20,1 G\$ en 1990 à 266,3 G\$ à la fin de 2024.

Le RREO tire parti de sa portée, de son expertise et de son inventivité pour aider les entreprises à croître et à prospérer. Notre portefeuille diversifié comprend six catégories d'actifs ciblant des rendements à long terme supérieurs aux indices de référence. Nous visons un rendement annuel nominal de 7 %, qui, selon nous, permettra de maintenir la pleine capitalisation du régime à long terme.

Le portefeuille de placement du RREO a affiché un rendement net de l'ensemble de la caisse de 9,4 % en 2024, comparativement à un rendement de l'indice de référence de la caisse de 12,9 %. Il en est résulté un rendement inférieur à celui de l'indice de référence qui se situe à 3,5 % ou une plus-value négative de 7,6 G\$.

Faits saillants des résultats en 2024

266,3 G\$

Actif net

9,4 %

Rendement net de l'ensemble de la caisse

7,4 %

Rendement net sur 10 ans de l'ensemble de la caisse (annualisé)

23,7 G\$

Revenu de placement net

9,3 %

Rendement net de l'ensemble de la caisse depuis la création du régime (annualisé)

3,5 %

Rendement inférieur à celui de l'indice de référence

¹ Les actifs nets comprennent les actifs de placement moins les passifs liés aux placements (placements nets), plus la somme à recevoir de la province de l'Ontario, et les autres actifs moins les autres passifs.



Rendement 2024

Le rendement net de l'ensemble de la caisse est déclaré en dollars canadiens pour quatre périodes : 1, 5 et 10 ans, et depuis le début du programme de placement en 1990. Il est calculé après déduction des coûts de transaction, des frais de gestion et des frais d'administration des placements. Les rendements par catégorie d'actifs et en monnaie locale sont présentés avant déduction des frais d'administration des placements. Les rendements en monnaie locale sont présentés avant conversion en dollars canadiens.

Le RREO a produit un rendement net de l'ensemble de la caisse sur un an de 9,4 %, comparativement à 1,9 % en 2023. Les actions de sociétés ouvertes et les titres de créance ont procuré à la caisse d'excellents rendements en 2024, soit 23,2 % et 17,2 %, respectivement. La catégorie Croissance audacieuse RREO et celle des placements sensibles à l'inflation ont procuré d'excellents rendements, soit 25,8 % et 18,6 % respectivement. Reportez-vous aux pages 49 à 60 pour en savoir plus sur le rendement de chaque catégorie d'actifs.

Les rendements ont profité d'un gain de change de 6,9 G\$, les actifs libellés en devises ayant pris de la valeur lorsqu'ils ont été convertis en dollars canadiens. Cette situation s'explique principalement par l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

La caisse a continué d'enregistrer d'excellents rendements sur de plus longues périodes, ce qui est essentiel au maintien de sa pleine capitalisation. Le RREO a connu un taux de rendement net sur cinq ans annualisé de 6,9 % et un taux de rendement net sur dix ans annualisé de 7,4 %. Son rendement net annualisé depuis la création du régime était de 9,3 %.

Le RREO mesure son rendement par rapport à un indice de référence composé exprimé en dollars canadiens, lequel regroupe les rendements de référence de toutes les catégories d'actifs. La comparaison avec les indices de référence permet aux parties prenantes d'évaluer l'efficacité de nos stratégies par rapport aux risques pris. Notre objectif est de dépasser ces indices de référence à long terme, tant pour l'ensemble de la caisse que pour chacune des catégories d'actifs. On appelle plus-value tout rendement excédentaire.

Cette année, le rendement du RREO a été de 3,5 % inférieur à celui de l'indice de référence, qui a été de 12,9 %, ce qui correspond à une plus-value négative de 7,6 G\$. En comparaison, le rendement net de l'ensemble de la caisse se chiffrait à 1,9 % en 2023, en dessous du rendement de l'indice de référence de 6,8 %, soit une plus-value négative de 15,8 G\$. Cette contre-performance en 2024 s'explique par plusieurs facteurs touchant les actions et l'immobilier, en plus des rendements accrus de certains indices de référence des actions de sociétés ouvertes qui ont amplifié les difficultés propres aux actifs.

RENDEMENT DES PLACEMENTS À L'ÉCHELLE DE LA CAISSE (%)

Au 31 décembre	2024	2023	5 ans	10 ans	Depuis la création
Rendement net de l'ensemble de la caisse	9,4 %	1,9 %	6,9 %	7,4 %	9,3 %
Rendement de l'indice de référence	12,9 %	8,7 %	8,6 %	7,7 %	7,9 %
Rendement supérieur (inférieur) à celui de l'indice de référence	(3,5 %)	(6,8 %)	(1,7 %)	(0,4 %)	1,3 %

Rendement par catégorie d'actifs en 2024

Le tableau ci-dessous présente le rendement par catégorie d'actifs par rapport à l'indice de référence pour 2024 et les cinq dernières années.

MONTANT NET DES PLACEMENTS ET TAUX DE RENDEMENT PAR CATÉGORIE D'ACTIFS Au 31 décembre

	Placements nets (G\$)		Taux de rendement (%)			
	2024	Valeurs réelles	1 an		5 ans	
			Indice de référence	Valeurs réelles	Indice de référence	Valeurs réelles
Actions¹	108,2	16,7 %	24,8 %	11,5 %	12,2 %	
Titres de sociétés ouvertes	37,4	23,2	25,8	10,1	11,2	
Titres de sociétés fermées	60,4	11,7	23,7	12,4	12,8	
Croissance audacieuse	10,4	25,8	29,2	12,1	15,7	
Titres à revenu fixe¹	78,0	4,8	4,8	3,6	3,6	
Placements sensibles à l'inflation¹	54,0	18,6	19,1	8,8	9,1	
Marchandises	28,9	25,2	25,2	11,0	10,9	
Ressources naturelles	12,5	13,3	15,0	10,8	11,6	
Protection contre l'inflation	12,6	9,8	9,8	3,7	3,7	
Actifs réels	72,6	4,9	7,0	1,2	5,6	
Biens immobiliers	29,4	(0,7)	5,0	(4,4)	3,4	
Infrastructures	43,2	9,1	8,5	6,9	7,9	
Titres de créance²	37,2	17,2	16,8	7,1	5,6	
Stratégies de rendement absolu	24,0	–	–	–	–	
Capitalisation et autres²	(113,1)	–	–	–	–	
Rendement net de l'ensemble de la caisse	260,9	9,4 %	12,9 %	6,9 %	8,6 %	

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'incidence du coût de capitalisation intégré des expositions futures est exclue des rendements des placements en actions, en titres à revenu fixe et sensibles à l'inflation et de ceux des indices de référence. Cette modification à la méthodologie donne lieu à une représentation plus fidèle en réattribuant le coût de capitalisation intégré des rendements des catégories d'actifs à la capitalisation et n'a aucune incidence sur le rendement net total de la caisse. La comparaison avec la période précédente a été mise à jour selon la présentation de l'année en cours.

² Comprend la capitalisation des placements (les titres de créance à terme, les conventions de rachat d'obligations, le capital implicite tiré de produits dérivés, le financement non garanti et les réserves de liquidité) et les stratégies de gestion spécifique du risque de change pour l'ensemble de la caisse.

Effet de change sur le rendement

Les variations des taux de change utilisés pour mesurer nos placements en devises étrangères peuvent avoir une incidence importante sur le rendement à court terme des placements exprimés en dollars canadiens. Nous gérons le risque de change en fonction de l'ensemble de la caisse et le prenons en compte dans notre stratégie globale de constitution du portefeuille.

Dans certaines circonstances et lorsque cela s'avère rentable, nous prendrons des mesures pour protéger une partie de notre exposition de façon à réduire le risque de change, inévitable lorsqu'on investit à l'échelle mondiale. La couverture de change nous permet d'atténuer l'incidence des fluctuations importantes dans les marchés des changes sur notre rendement d'une année à l'autre.

En 2024, la caisse a connu un gain de change de 6,9 C\$, les actifs libellés en devises ayant pris de la valeur lorsqu'ils ont été convertis en dollars canadiens. Cela correspond à un effet de change positif sur le rendement net de l'ensemble de la caisse de 2,7 %.

Ce gain est principalement attribuable à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain (ce qui augmente la valeur de nos actifs libellés en dollars É.-U. lorsqu'ils sont convertis en dollars canadiens). L'exposition nette de la caisse au dollar américain est beaucoup plus élevée qu'elle ne l'est pour toute autre devise.

RISQUE DE CHANGE NET¹

Au 31 décembre (C\$)

	2024	2023
Dollar américain	90,9	73,5
Yen japonais	9,6	1,9
Euro	9,0	9,1
Franc suisse	5,2	0,3
Peso mexicain	5,0	5,6
Roupie indienne	4,6	2,9
Renminbi chinois	4,1	3,9
Couronne danoise	2,6	2,2
Peso chilien	2,3	2,4
Real brésilien	2,0	3,5
Autres	6,8	16,4
	142,1	121,7

Gestion de la volatilité

L'un des éléments clés de notre approche de placement est la gestion de la volatilité, qui est le degré de fluctuation de la valeur de notre portefeuille. Nous cherchons à limiter les baisses de rendement importantes tout en saisissant les occasions de croissance à long terme. Nous veillons à diversifier nos placements parmi plusieurs catégories d'actifs et dans de multiples régions et secteurs pour diminuer le risque de fortes baisses. Nous continuons d'insister sur l'importance de gérer le risque et la volatilité en parallèle avec d'autres mesures clés du rendement, notamment le rendement total de la caisse et la plus-value. En axant nos efforts sur l'obtention de rendements solides ajustés au risque, nous pouvons continuer à répondre aux besoins à long terme de nos participants.

¹ Y compris le risque de change provenant des placements du RREO libellés en devises et des contrats dérivés connexes. Pour obtenir plus de renseignements sur la gestion du risque de marché, y compris le risque de change, consultez la NOTE 2g des états financiers consolidés.



Analyse par catégorie d'actifs

Le conseil d'administration approuve les limites pour la répartition des placements dans différentes catégories d'actifs. La direction détermine l'exposition dans les limites approuvées par le conseil en tenant compte des facteurs de risque sous-jacents dans chacune des catégories d'actifs ainsi que du rendement attendu et de l'équilibre global entre les risques et les autres limites auxquelles est assujéti le portefeuille de l'ensemble de la caisse.

Il existe six catégories d'actifs :



Actions

Les actions de sociétés ouvertes et de sociétés fermées ainsi que les titres de Croissance audacieuse visent à produire une croissance des placements à long terme et une plus-value



Titres à revenu fixe

Assurer une protection et un revenu régulier, couvrir les risques de taux d'intérêt inhérents au passif du régime et stabiliser les rendements globaux



Placements sensibles à l'inflation

Contribuent à la diversification et à la protection contre une inflation exceptionnellement élevée



Actifs réels

Les placements dans les biens immobiliers et les infrastructures génèrent des rentrées de fonds liées à l'inflation stables et préservent le capital



Titres de créance

Titres de créance de sociétés et de marchés émergents permettant de tirer profit d'un ensemble de primes de risque



Stratégies de rendement absolu

Des stratégies internes et externes qui cherchent à tirer parti des inefficiences du marché et qui sont faiblement corrélées avec les marchés

Actions

Cette catégorie d'actifs comprend les titres de sociétés ouvertes et de sociétés fermées ainsi que les titres Croissance audacieuse. Les activités de placement sont menées par les services Marchés financiers, Actions et Croissance audacieuse RREO.

Les marchés des actions mondiaux ont connu un rendement élevé en 2024. La plupart des indices mondiaux ont produit des rendements positifs au cours de l'année. Aux États-Unis, par exemple, l'indice S&P 500 a connu une hausse de 25,0 %, tandis que l'indice S&P/TSX 60 a connu une hausse de 21,0 %.

La catégorie des actions a généré un rendement total de 16,7 % (ou 9,4 % en monnaie locale), comparativement à son indice de référence, qui a enregistré un rendement de 24,8 % (17,1 % pour l'indice de référence local). Un rendement inférieur à celui de l'indice de référence est attendu les années où les marchés publics sont en plein essor, car les actifs de sociétés fermées (qui constituent la majeure partie de notre portefeuille d'actions) tendent à produire des rendements plus stables et moins volatiles d'une année à l'autre. Le taux de rendement annualisé sur cinq ans pour cette catégorie d'actifs s'élève à 11,5 %, comparativement à 12,2 % pour l'indice de référence.

La valeur nette des placements dans la catégorie des actions était de 108,2 G\$ à la fin de 2024, une hausse par rapport aux 91,4 G\$ un an plus tôt.

Les rendements des titres de sociétés ouvertes et de sociétés fermées et des titres Croissance audacieuse sont présentés séparément et décrits ci-dessous.

Titres de sociétés ouvertes

En 2024, le portefeuille d'actions de sociétés ouvertes a généré un rendement de 23,2 % (ou 15,9 % en monnaie locale), un pourcentage légèrement inférieur au rendement de l'indice de référence de 25,8 % (ou 18,4 % pour l'indice de référence local). Le taux de rendement annualisé sur cinq ans pour les actions de sociétés ouvertes s'élève à 10,1 %, par rapport à 11,2 % pour celui de l'indice de référence.

Le portefeuille d'actions de sociétés ouvertes était évalué à 37,4 G\$ à la fin de 2024, comparativement à 25,4 G\$ à la fin de 2023. Cette situation est principalement attribuable à une augmentation du capital affecté à ce type d'actions et aux solides rendements dans cette catégorie d'actifs en 2024, ce qui a fait augmenter la valeur du portefeuille.

Points saillants du portefeuille d'actions de sociétés ouvertes

Au 31 décembre 2024 (fondé sur l'actif total)

37,4 G\$

Placements nets

23,2 %

Taux de rendement

25,8 %

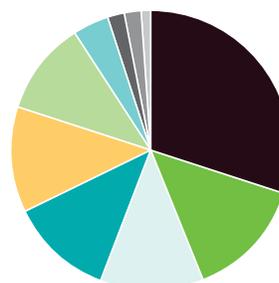
Indice de référence

15,9 %

Rendement en monnaie locale

18,4 %

Rendement de l'indice de référence en monnaie locale



Technologies de l'information	30 %
Consommation discrétionnaire	14 %
Industries	12 %
Santé	12 %
Services financiers	12 %
Services de communications	11 %
Consommation de base	4 %
Biens immobiliers	2 %
Services publics	2 %
Matériaux	1 %

Titres de sociétés fermées

L'équipe des actions investit directement dans des sociétés fermées, soit seule, soit avec des partenaires, et indirectement par l'intermédiaire de fonds de titres de sociétés fermées. Cette équipe appuie les sociétés de son portefeuille en les aidant dans la planification stratégique à long terme, en les encourageant à mettre sur pied des équipes de direction et des conseils d'administration performants et en mettant à profit son expertise et son vaste réseau pour créer de la valeur à long terme.

Le portefeuille de titres de sociétés fermées a produit un rendement de 11,7 % (ou 5,0 % en monnaie locale), inférieur à celui de son indice de référence qui a été de 23,7 % (ou 16,3 % pour l'indice de référence local). La contre-performance par rapport à l'indice de référence s'explique par plusieurs facteurs, dont certaines difficultés propres aux actifs qui ont été amplifiées par les rendements accrus de certains indices de référence des actions de sociétés ouvertes, dont bon nombre comprennent les actions des « sept merveilles »¹. Les sous-secteurs qui ont obtenu le meilleur rendement en 2024 comprennent les technologies et les services financiers. Le taux de rendement annualisé sur cinq ans s'élève à 12,4 %, comparativement à 12,8 % pour l'indice de référence.

Le portefeuille était évalué à 60,4 G\$ à la fin de 2024, comparativement à 58,5 G\$ à la fin de 2023. Les opérations les plus importantes annoncées en 2024 sont les investissements dans Max Matthiessen, Kogta Financial et Omega Healthcare, ainsi que les ventes de Shearer's Foods et de SeaCube.

Points saillants du portefeuille de titres de sociétés fermées

Au 31 décembre 2024 (fondé sur l'actif total)

60,4 G\$

Placements nets

11,7 %

Taux de rendement

23,7 %

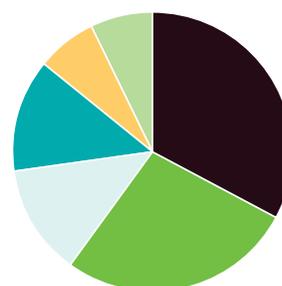
Indice de référence

5,0 %

Rendement en monnaie locale

16,3 %

Rendement de l'indice de référence en monnaie locale



■ Produits industriels et services diversifiés	33 %
■ Services financiers	27 %
■ Logiciels	13 %
■ Santé	13 %
■ Durabilité et transition énergétique	7 %
■ Services numériques et des TI	7 %

¹ Les « sept merveilles » font référence à un groupe de titres technologiques à forte capitalisation aux États-Unis axés principalement sur les tendances de croissance à long terme dans le secteur des technologies, comme l'intelligence artificielle, l'infonuagique, les jeux en ligne ainsi que le matériel et les logiciels de pointe. Il s'agit d'Apple Inc., de Microsoft Corp., d'Amazon.com Inc., de Meta Platforms Inc., d'Alphabet Inc., de Tesla Inc. et de NVIDIA Corp. Ce groupe de titres a affiché un rendement pondéré en fonction de la capitalisation boursière de 48 % en 2024.

Croissance audacieuse

Le portefeuille de croissance audacieuse comprend les placements effectués par l'équipe Croissance audacieuse RREO, ce qui comprend des placements directs dans des sociétés et des placements dans des fonds de croissance à capital-risque. Croissance audacieuse RREO cherche à accroître l'exposition aux entreprises en croissance rapide qui tirent profit des technologies de pointe et des modèles d'affaires novateurs.

La catégorie Croissance audacieuse s'est imposée comme l'une des catégories d'actifs ayant obtenu les meilleurs rendements en 2024, atteignant un rendement de 25,8 %, ce qui se traduit par un rendement local de 16,5 %. Ce rendement positif est attribuable aux placements dans des actifs à rendement élevé, aux conditions favorables du marché et à l'avantage lié à la conversion du dollar américain en dollar canadien.

Le portefeuille de croissance audacieuse a affiché un rendement légèrement inférieur (de 3,4 %) à celui de son indice de référence dont le rendement en monnaie locale a été de 19,9 %. Le rendement inférieur relatif du portefeuille Croissance audacieuse combiné est attribuable à la reprise des marchés publics.

2024 marque la cinquième année complète d'existence du portefeuille de croissance audacieuse. Le taux de rendement annualisé global sur cinq ans en 2024 est de 12,1 %, comparativement à 15,7 % pour l'indice de référence.

La valeur du portefeuille était de 10,4 G\$ à la fin de 2024, soit une hausse par rapport aux 7,5 G\$ à la fin de 2023. Les nouvelles acquisitions en 2024 comprennent Instagrid, DeepL, SmartHR et Kong Inc. et un investissement subséquent a été fait dans Databricks.

Points saillants du portefeuille de croissance audacieuse

Au 31 décembre 2024 (fondé sur l'actif total)

10,4 G\$

Placements nets

25,8 %

Taux de rendement

29,2 %

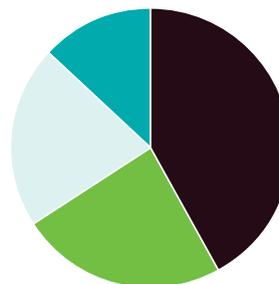
Indice de référence

16,5 %

Rendement en monnaie locale

19,9 %

Rendement de l'indice de référence en monnaie locale



■ Placements directs – Amérique du Nord	42 %
■ Fonds	24 %
■ Placements directs – Asie-Pacifique	21 %
■ Placements directs – Europe, Moyen-Orient et Afrique	13 %

Titres à revenu fixe

Le RREO effectue des placements dans des titres à revenu fixe afin d'assurer la diversification de son portefeuille et de générer un revenu régulier. Nous détenons un portefeuille diversifié d'obligations de gouvernements de marchés développés, d'obligations provinciales et d'obligations à rendement réel.

Le portefeuille de titres à revenu fixe a enregistré un rendement de 4,8 % (ou 1,5 % en monnaie locale). Le taux de rendement annualisé sur cinq ans pour cette catégorie d'actifs s'élevait à 3,6 %.

Le portefeuille était évalué à 78,0 G\$ à la fin de 2024, comparativement à 94,9 G\$ à la fin de 2023. La diminution de la pondération dans cette catégorie d'actifs s'explique principalement par des changements dans l'environnement de taux d'intérêt.

Points saillants du portefeuille de titres à revenu fixe

Au 31 décembre 2024 (fondé sur l'actif total)

78,0 G\$

Placements nets

4,8 %

Taux de rendement

4,8 %

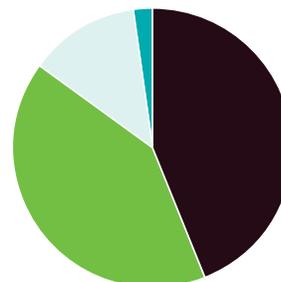
Indice de référence

1,5 %

Rendement en monnaie locale

1,5 %

Rendement de l'indice de référence en monnaie locale



■ Titres de créance souverains de pays développés étrangers	44 %
■ Titres du gouvernement du Canada	41 %
■ Obligations indexées sur l'inflation	13 %
■ Obligations provinciales	2 %

Placements sensibles à l'inflation

La catégorie des placements sensibles à l'inflation comprend les ressources naturelles (énergie, métaux, terrains forestiers exploitables, agriculture, aquaculture et solutions climatiques naturelles), les marchandises (y compris l'or) et la protection contre l'inflation. Ces types d'actifs sont regroupés en raison des liens positifs qu'ils ont tendance à avoir avec les fluctuations liées à l'inflation : ils peuvent offrir des rendements ajustés au risque stables, une diversification et une protection contre une inflation exceptionnellement élevée.

En 2024, la catégorie des placements sensibles à l'inflation a fait bonne figure avec son rendement total de 18,6 % (ou 10,0 % en monnaie locale). Les rendements élevés obtenus dans les secteurs des marchandises (y compris l'or) et des métaux ont contribué à ces résultats. Le rendement des placements sensibles à l'inflation est légèrement inférieur à celui de l'indice de référence qui se situe à 19,1 % (ou 9,8 % en monnaie locale). Le taux de rendement annualisé sur cinq ans de 8,8 % arrive tout juste derrière celui de l'indice de référence, à 9,1 %.

Le portefeuille était évalué à 54,0 G\$ à la fin de 2024, comparativement à 45,4 G\$ à la fin de 2023.

Points saillants du portefeuille de placements sensibles à l'inflation

Au 31 décembre 2024 (fondé sur l'actif total)

54,0 G\$

Placements nets

18,6 %

Taux de rendement

19,1 %

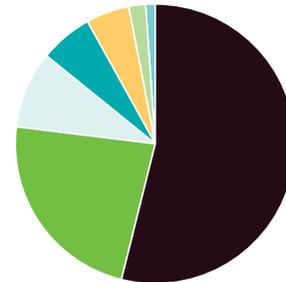
Indice de référence

10,0 %

Rendement en monnaie locale

9,8 %

Rendement de l'indice de référence en monnaie locale



■ Marchandises	54 %
■ Protection contre l'inflation	23 %

Ressources naturelles :

■ Pétrole et gaz	9 %
■ Terrains forestiers exploitables	6 %
■ Agriculture et aquaculture	5 %
■ Métaux	2 %
■ Solutions climatiques naturelles	1 %



Pleins feux

Investir dans l'agriculture

Les actifs en agriculture offrent une diversification et une protection contre l'inflation, et les terres agricoles – une ressource limitée – présentent un potentiel de plus-value importante du capital à long terme. Avec une population mondiale qui devrait s'accroître de près de deux milliards de personnes d'ici 2050, la demande pour les produits de ce secteur restera forte.

Au RREO, nous nous concentrons sur les aliments sains, et nous nous efforçons d'améliorer la durabilité et la productivité de nos actifs liés à l'agriculture. Nous sommes présents dans les principales régions agricoles du monde, des États-Unis à l'Australie en passant par le Chili et le Portugal. Nous nous efforçons d'aider nos actifs en agriculture à devenir plus résilients dans leur adaptation aux défis, notamment les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et la nécessité de mieux utiliser les ressources essentielles telles que l'eau. Selon nous, notre portefeuille en agriculture est bien positionné pour prospérer et contribuer à la réussite globale du régime. Un aperçu de quatre sociétés du portefeuille dans cet important secteur se trouve à la page suivante.



Le RREO a bâti un portefeuille robuste et diversifié de terres agricoles dans le monde, en mettant l'accent sur les actifs qui sont plus susceptibles d'être résilients dans un climat changeant. Ces placements offrent une solide protection contre l'inflation et nous aideront donc à payer les rentes à long terme. »

Christopher Metrakos,
directeur supérieur, Ressources naturelles,
Régime de retraite des enseignantes et des
enseignants de l'Ontario

env. 130 000 ac

**Notre portefeuille de
terres agricoles dans
le monde**



**L'agriculture fait partie
du RREO**

12,5 G\$

**Portefeuille de
ressources naturelles**



»» Aggraria

La société portugaise Aggraria est un producteur d'huile d'olive extra-vierge qui exploite des oliveraies irriguées par le système de réservoir d'Alqueva, une des sources d'eau les plus fiables de la Péninsule ibérique. L'entreprise transforme les olives dans son moulin en maximisant l'extraction des matières, dont l'huile et des produits auxiliaires.

»» AustOn

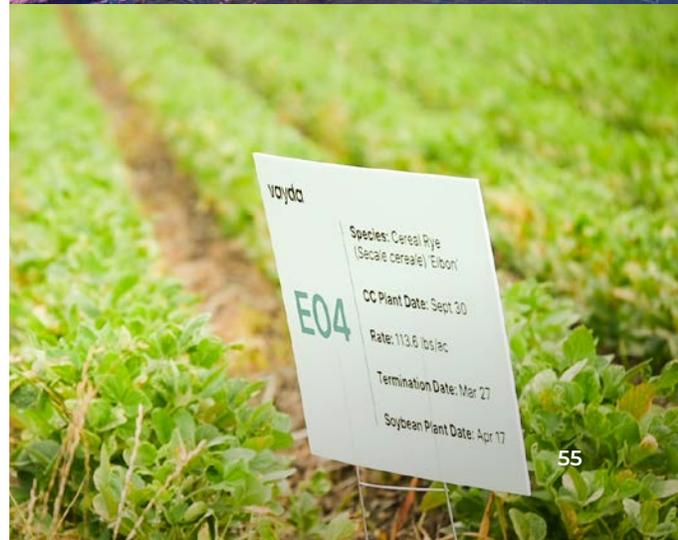
AustOn est une plateforme de placement qui gère les différents types de fermes sous une seule bannière afin de permettre la collaboration entre les agriculteurs et les secteurs agricoles. L'entreprise gère environ 40 000 hectares de terres agricoles en Australie et cultive des pommes de terre, des oignons, des amandes, des avocats, des pommes, des cerises et des fruits à noyau.

»» Cran Chile

Cran Chile est l'un des plus importants producteurs de canneberges au monde et le seul dans l'hémisphère Sud. L'entreprise a mis au point des techniques de récolte novatrices au moyen de ponts mobiles.

»» Vayda

Pour les agriculteurs, il peut paraître trop risqué de changer les pratiques de base en matière de gestion agricole, même s'il est nécessaire d'évoluer en raison de l'intensification des événements météorologiques extrêmes et de l'augmentation des pressions liées à la durabilité. Vayda commercialise des connaissances techniques et agronomiques qui peuvent aider les agriculteurs à améliorer leur productivité et leur rentabilité. Cette entreprise américaine en démarrage du secteur de l'agriculture régénératrice a été lancée avec l'aide de Koru, le studio de capital de risque du RREO.



Actifs réels

Les actifs réels comprennent les placements dans les infrastructures et les biens immobiliers. Sur le plan stratégique, ces actifs produisent des rendements qui sont souvent liés à l'inflation et, par conséquent, fournissent une protection partielle pour couvrir les coûts liés au versement des rentes protégées contre l'inflation.

Au 31 décembre 2024, les actifs réels du RREO totalisaient 72,6 G\$, comparativement à 67,4 G\$ à la fin de 2023. Les placements dans ces actifs ont connu un rendement de 4,9 % (ou 3,2 % en monnaie locale) comparativement au rendement de l'indice de référence de 7,0 % (ou 5,2 % pour l'indice de référence en monnaie locale).

Les rendements de nos actifs immobiliers et d'infrastructures sont présentés séparément ci-dessous.

Infrastructures

Le RREO cherche à constituer un portefeuille d'infrastructures dont la valeur augmentera progressivement, qui procurera des rentrées de fonds prévisibles et qui fournira une protection partielle contre l'inflation. Nos actifs d'infrastructures comprennent des placements dans des autoroutes à péage, des aéroports, des infrastructures numériques et des terminaux à conteneurs, ainsi que des sociétés de production d'énergie, de transport et de distribution d'électricité et de distribution et de transport du gaz naturel, et enfin, des services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. Ils sont répartis partout dans le monde sur cinq continents.

Les actifs d'infrastructures ont produit un rendement sur un an de 9,1 % (ou 6,9 % en monnaie locale), un résultat supérieur au rendement de 8,5 % de l'indice de référence (ou 6,2 % pour l'indice de référence en monnaie locale). Ce rendement est surtout attribuable aux excellents résultats obtenus dans certains sous-secteurs du transport et des placements dans l'acheminement de l'électricité et les infrastructures numériques. Le taux de rendement annualisé sur cinq ans, à 6,9 %, est inférieur à celui de l'indice de référence de 7,9 %.

Le portefeuille d'infrastructures était évalué à 43,2 G\$ à la fin de 2024, comparativement à 39,2 G\$ à la fin de 2023. Parmi les transactions importantes effectuées dans ce portefeuille en 2024, mentionnons l'entente conclue en vue de vendre une participation en capital dans Connexa.

Points saillants du portefeuille d'infrastructures

Au 31 décembre 2024 (fondé sur l'actif total)

43,2 G\$

Placements nets

9,1 %

Taux de rendement

8,5 %

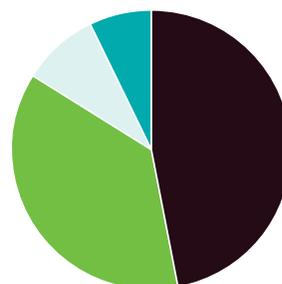
Indice de référence

6,9 %

Rendement en monnaie locale

6,2 %

Rendement de l'indice de référence en monnaie locale



■ Infrastructures énergétiques	47 %
■ Transports et logistique	37 %
■ Traitement de l'eau et des eaux usées	9 %
■ Autres infrastructures	7 %

Biens immobiliers

Le RREO cherche à investir dans des actifs immobiliers bien situés et de grande qualité qui sont répartis dans diverses régions et divers secteurs. En juin 2023, le RREO, avec sa filiale immobilière Cadillac Fairview (CF), a annoncé l'évolution de son modèle de placements immobiliers dans le but d'accélérer la diversification de ses placements immobiliers. Le nouveau modèle d'exploitation est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024. Dans le contexte de son approche évoluée à l'égard de ses activités de placements immobiliers, le RREO cherchera à diversifier la composition sectorielle et géographique du portefeuille dans les années à venir.

En 2024, les actifs de biens immobiliers ont enregistré une perte nette sur un an de 0,7 % (perte en monnaie locale de 1,8 %), alors que l'indice de référence affichait un rendement de 5,0 % (3,8 % pour l'indice de référence local). Quant au rendement inférieur par rapport à l'indice de référence, il s'explique principalement par la concentration excessive du portefeuille dans des secteurs affichant un rendement relatif plus faible, en particulier celui des immeubles de bureaux. Le portefeuille immobilier a connu une perte annualisée sur cinq ans de 4,4 %, alors que l'indice de référence a affiché un rendement moyen sur cinq ans de 3,4 %.

Le portefeuille était évalué à 29,4 G\$ à la fin de l'exercice 2024, soit une hausse par rapport aux 28,2 G\$ à la fin de 2023.

Points saillants du portefeuille immobilier

Au 31 décembre 2024 (fondé sur l'actif total)

29,4 G\$

Placements nets

(0,7 %)

Taux de rendement

5,0 %

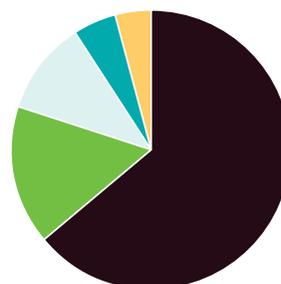
Indice de référence

(1,8 %)

Rendement en monnaie locale

3,8 %

Rendement de l'indice de référence en monnaie locale



■ Canada	64 %
■ États-Unis	16 %
■ Europe	11 %
■ Amérique latine	5 %
■ Asie-Pacifique	4 %



Pleins feux

Investir dans l'infrastructure numérique

La demande en infrastructure numérique – les centres de données et les tours de téléphonie cellulaire sur lesquels repose notre existence de plus en plus virtuelle – s'accroît rapidement. Ces biens matériels permettent de réaliser une foule d'activités numériques, de la connectivité entre personnes au commerce en ligne, en passant par les soins de santé virtuels. Ils seront essentiels dans un avenir où l'intelligence artificielle et les appareils connectés joueront un plus grand rôle. C'est pourquoi nous avons choisi d'orienter des capitaux importants vers ces biens.

Les investissements du RREO comprennent ceux effectués dans des exploitants de tours de téléphonie cellulaire et de centres de données qui exercent leurs activités dans les principaux marchés de l'Amérique du Nord et de l'Asie-Pacifique. La prévision d'une demande toujours forte ne représente qu'une partie de l'attrait. Ces entreprises concluent habituellement avec leurs clients des contrats pluriannuels contenant une clause d'indexation, ce qui procure le genre de revenu stable et protégé contre l'inflation que nous recherchons. Un aperçu de quatre sociétés de notre portefeuille dans cet important secteur se trouve à la page suivante.



Pour nous démarquer dans un marché qui attire de nouveaux capitaux importants, nous nous alignons sur des sociétés qui ont le talent et l'expertise nécessaires pour tirer parti de la transformation numérique et d'une croissance exponentielle des données afin de créer de la valeur à long terme. »

Daniel Rossetti, directeur supérieur, Infrastructures et Ressources naturelles, RREO



env. 5 G\$

d'investissements dans les infrastructures numériques au cours des 10 dernières années

Compass Datacenters

Compass Datacenters, une entreprise basée à Dallas, conçoit et construit des centres de données. Elle se concentre sur la mise en œuvre de campus de centres de données spécialisés à grande échelle et utilise la fabrication hors site pour améliorer l'efficacité. En conséquence, Compass est en mesure d'offrir rapidement de nouveaux centres de données dans un marché en croissance rapide et d'aider ses clients à prendre de l'expansion à mesure que leurs besoins augmentent.



Princeton Digital Group

La plateforme de centre de données panasiatique de Princeton Digital Group offre l'expertise locale approfondie dont ses clients ont besoin pour prendre de l'expansion dans la région en pleine croissance de l'Asie-Pacifique. Avec un portefeuille de plus de 20 centres de données répartis dans six pays, l'entreprise basée à Singapour se concentre sur la mise en œuvre de campus de centres de données prêts pour l'intelligence artificielle afin de répondre à la hausse prévue de la demande.



Connexa

Avec plus de 2 400 tours de téléphonie cellulaire, Connexa exploite le réseau de tours mobiles le plus important de Nouvelle-Zélande. L'entreprise conçoit et construit des tours pour des fournisseurs de services sans fil et d'autres entités, et en assure l'exploitation. Depuis que ses clients se sont engagés à ajouter à leur actif un nombre important de tours au cours de la prochaine décennie, Connexa est prête à jouer un rôle majeur dans l'amélioration de la connectivité en Nouvelle-Zélande.



Diamond Communications

Diamond Communications est la deuxième société fermée d'infrastructures sans fil en importance aux États-Unis. Établie en Floride, elle propose aux fournisseurs de services sans fil l'établissement de nouvelles tours, ainsi que la colocation sans fil, des systèmes sans fil intérieurs et beaucoup d'autres services. Diamond possède ou gère plus de 4 000 sites loués de communications sans fil répartis dans les 50 États américains. L'entreprise aide également des propriétaires de toutes sortes à tirer avantage de la possibilité qu'ont leurs sites d'accueillir des infrastructures sans fil supplémentaires.



Titres de créance

Cette catégorie d'actifs comprend les prêts à un emprunteur hors catégorie investissement, les titres à rendement élevé, les titres de première qualité et les titres de créance de marchés émergents. Les titres de créance sont un élément de la structure de capital d'une société qui présente des caractéristiques à la fois des actions et des titres à revenu fixe. Investir dans les titres de créance permet à RREO de tirer profit des primes de risque de défaillance, de liquidité et de financement.

Le rendement total pour l'année s'est élevé à 17,2 % (ou 8,3 % en monnaie locale), un résultat inférieur au rendement de l'indice de référence de 16,8 % (ou 7,9 % pour l'indice de référence local). La catégorie des titres de créance a connu un rendement solide. Les titres de créance procurent une exposition aux prêts à un emprunteur hors catégorie investissement, aux titres à rendement élevé, aux titres de première qualité et aux titres de créance de marchés émergents. Le taux de rendement annualisé sur cinq ans des titres de créance s'élève à 7,1 %, par rapport à 5,6 % pour l'indice de référence.

Le portefeuille était évalué à 37,2 G\$ à la fin de 2024, comparativement à 39,5 G\$ à la fin de 2023.

Stratégies de rendement absolu

Le RREO utilise des stratégies de rendement absolu pour générer des rendements positifs ayant une faible corrélation avec ceux d'autres catégories d'actifs, surtout dans les marchés liquides. Nous affectons des capitaux aux équipes internes et à des mandats externes lorsque nous ne disposons pas des capacités internes pour accéder à des domaines susceptibles d'améliorer le profil risque-rendement et la diversification du portefeuille.

Le portefeuille des stratégies de rendement absolu était évalué à 24,0 G\$ à la fin de 2024, comparativement à 19,5 G\$ à la fin de 2023.

Points saillants du portefeuille de titres de créance

Au 31 décembre 2024 (fondé sur l'actif total)

37,2 G\$

Placements nets

17,2 %

Taux de rendement

16,8 %

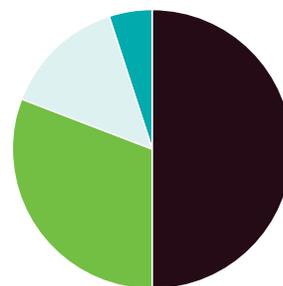
Indice de référence

8,3 %

Rendement en monnaie locale

7,9 %

Rendement de l'indice de référence en monnaie locale



■ Prêts à un emprunteur hors catégorie investissement	50 %
■ Titres à rendement élevé	31 %
■ Obligations de pays émergents garanties par l'État	14 %
■ Titres de première qualité	5 %



Instagrid, un fournisseur européen de systèmes de batteries portables

Une gestion efficace des risques

Le risque est l'exposition à des événements qui pourraient empêcher le RREO de remplir sa mission, soit de verser une pension à vie à ses participants. Afin de remplir notre mission, nous devons gérer avec succès les risques et être adéquatement récompensés pour ceux que nous prenons.

La gestion du risque est une compétence importante au RREO et elle joue un rôle clé dans toutes nos activités. Avec l'appui de l'équipe de direction, le conseil aide à établir et à superviser une solide culture du risque. Il définit la tolérance au risque qui permettra au RREO d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le conseil délègue au président et chef de la direction l'obligation de rendre des comptes pour tous les risques qui ne relèvent pas précisément du conseil. Le chef de la direction délègue ensuite cette responsabilité à l'ensemble de l'organisation. La gestion du risque est une responsabilité partagée entre le conseil et tous nos employés.

Faits saillants de la gestion des risques en 2024

Le RREO a comme priorité de constamment améliorer ses pratiques en matière de gestion des risques. En 2024, nos principales initiatives ont été les suivantes :

- Renforcement des partenariats et des modèles de soutien avec l'équipe Placements et les répondants du régime.
- Revue de notre gouvernance pour tenir compte des changements structurels au sein de la Division des placements, ce qui comprend la création de deux postes de chef des placements et la mise sur pied de notre équipe interne des placements immobiliers.
- Prise en compte d'autres données indépendantes sur les risques importants dans nos plans stratégiques et d'investissement, et établissement d'un cadre permettant de fournir des points de vue indépendants sur les rendements attendus dans les principales catégories d'actifs.
- Amélioration de nos modèles de mesure du risque pour les actifs privés, ce qui comprend un examen de l'approche de modélisation pour les placements immobiliers à l'échelle internationale et l'élaboration de modèles

supplémentaires pour les placements dans les actions, les infrastructures et les ressources naturelles, et le crédit privé.

- Progrès dans nos cadres d'évaluation des risques pour la pérennité du régime, avec l'élaboration de mesures du risque supplémentaires et leur intégration dans notre modèle de gestion actif-passif et notre planification des placements.
- Achèvement de l'élaboration de notre cadre de gestion du risque d'entreprise, ce qui comprend le cadre de gestion des risques émergents, et mise à jour de nos indicateurs de risque clés.

Gouvernance et gestion du risque d'entreprise

Le conseil supervise nos processus de gouvernance et veille à ce que la direction prenne des décisions dans l'intérêt véritable de nos participants. Il est responsable de la supervision globale de la gestion du risque d'entreprise (GRE) et veille à ce qu'un programme de GRE approprié soit en place. Le conseil définit également la tolérance au risque globale pour l'organisation et surveille son rendement par rapport à celle-ci.

Le Comité de gestion du risque d'entreprise aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance, y compris la supervision du programme de GRE et de notre profil global de risques importants qui peuvent avoir une incidence négative sur le RREO. La supervision de la division indépendante des risques par le conseil est aussi assurée par le Comité de gestion du risque d'entreprise.

Le Comité de gestion du risque d'entreprise et de gouvernance de la haute direction est chargé d'interpréter la tolérance au risque et de superviser les risques qui pourraient avoir une incidence importante sur la stratégie, le rendement ou la réputation du RREO.

D'autres comités de gouvernance de la haute direction sont responsables de la gestion ciblée de risques précis dans le cadre de leur mandat respectif. Pour en savoir plus, consultez la NOTE 2e des états financiers consolidés.

Trois lignes de défense

Pour favoriser une solide culture de gestion des risques, le RREO utilise une approche à « trois lignes de défense ». Ensemble, ces trois lignes de défense permettent de mieux comprendre l'exposition au risque et de prendre les mesures nécessaires pour gérer les risques conformément à la tolérance au risque établie.

La première ligne de défense comprend les divisions qui gèrent les activités opérationnelles et de placement. Elle est responsable de cerner, de gérer, de surveiller et de signaler les risques conformément aux attentes réglementaires, aux politiques de l'organisation et à la tolérance au risque de l'organisation.

La deuxième ligne de défense comprend la division des risques et d'autres fonctions de contrôle. Elle assure une supervision indépendante de l'exposition au risque et rend compte des questions qui nécessitent l'attention de la direction ou du conseil.

La troisième ligne de défense est l'équipe d'audit interne, qui fournit une assurance indépendante au conseil, à la direction et aux autres parties prenantes quant aux mesures de contrôle des risques qui sont en place et à l'efficacité des première et deuxième lignes de défense.

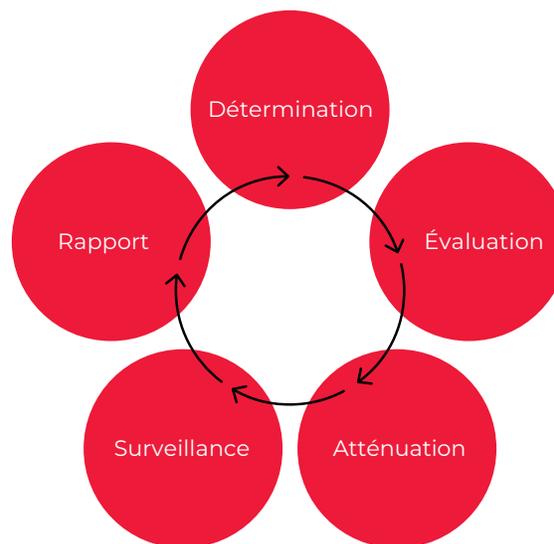
La gestion du risque d'entreprise du RREO

Grâce à la gestion du risque d'entreprise (GRE), la direction peut comprendre les risques d'entreprise d'envergure et la façon dont ils sont gérés par rapport à la tolérance au risque établie par le conseil. Compte tenu de la valeur et des perspectives à long terme qu'elle offre, la GRE a été davantage intégrée aux décisions de la direction en matière de planification stratégique et opérationnelle.

Notre programme de GRE fournit à la direction les outils nécessaires pour :

- établir un cadre uniforme pour mieux comprendre et évaluer les nombreux risques auxquels nous faisons face tout en tenant compte des occasions qui se présentent;
- gérer les changements rapides qui se produisent dans notre environnement d'affaires, notamment en cernant les risques émergents et interconnectés;
- créer un avantage concurrentiel grâce à une culture forte et flexible axée sur la gestion du risque afin d'assurer la création de valeur dans une perspective à plus long terme.

L'approche du RREO en matière de GRE comporte cinq volets :



Détermination

Nous déterminons les risques en analysant ceux qui existent déjà, en reconnaissant les risques qui pourraient découler des nouvelles initiatives et en repérant les risques émergents dans l'environnement externe.

Évaluation

Nous évaluons les risques par rapport à notre niveau de tolérance en tenant compte des changements dans l'environnement interne et externe, des indicateurs de risque clés et des conseils de la direction. Les risques sont évalués de façon continue en prenant en considération les mesures d'atténuation existantes et leurs possibles répercussions sur l'organisation. Une méthode de classification des risques est utilisée pour assurer l'uniformité des évaluations.

Atténuation

Nous trouvons des mesures d'atténuation des risques qui assurent un équilibre entre le coût prévu de la mise en œuvre et les avantages attendus, car nous sommes conscients que l'atténuation ne constitue pas nécessairement un choix optimal dans certaines circonstances. Les mesures d'atténuation comprennent l'acceptation, l'évitement, la réduction ou le transfert des risques, selon ce qui est jugé approprié.

Surveillance

Les risques font l'objet d'un suivi afin de repérer les changements dans l'environnement interne et externe, les modifications de l'exposition et les tendances. Les indicateurs de risque clés sont des outils servant à mesurer et à surveiller l'évolution des risques au fil du temps. Lorsque les indicateurs de risque clés dépassent le niveau de tolérance, nous en déterminons les causes profondes afin de comprendre les possibles raisons de l'augmentation des risques et d'établir des stratégies d'atténuation appropriées.

Rapport

La division des risques fournit régulièrement à la direction et au Comité de gestion du risque d'entreprise du conseil un rapport sur le profil de risque de l'entreprise.

Gestion des risques de placement

Le cadre du RREO pour la gestion des risques de placement a deux objectifs. Il vise à assurer la supervision et la mesure indépendantes des risques de placement et à fournir du soutien et des conseils aux différentes équipes des placements.

Une gestion proactive des risques sous-tend nos stratégies de placement, ce qui comprend le choix de la répartition de l'actif, la gestion active de notre portefeuille afin d'ajouter de la valeur, de la diversification et de l'équilibre, ainsi que notre approche de la gestion des liquidités, qui comprend notre stratégie de capitalisation des placements.

Le Comité des placements du conseil passe en revue et approuve chaque année le budget de risque de placement. Il assure un suivi de l'exposition globale aux risques de placement et examine et approuve les politiques de gestion des risques qui ont une incidence sur l'ensemble du portefeuille ainsi que les nouveaux placements qui entraînent une importante exposition au risque.

Pour en savoir plus sur les principaux risques de placement et leur gestion, reportez-vous à la NOTE 2e à h des états financiers consolidés.

Gestion des risques non liés aux placements

Outre les risques de placement, le RREO est exposé à d'autres risques découlant de sa stratégie et de ses activités, notamment la cybersécurité, la technologie, les fournisseurs et l'approvisionnement, la continuité des activités, les talents, les exigences juridiques et réglementaires, la fraude et d'autres processus critiques.

Bien que les répercussions financières de ces autres risques soient généralement moins importantes que celles des risques de placement, le RREO trouve important de gérer ces risques pour assurer la réussite de l'organisation et réduire au minimum toute incidence négative. Les facteurs d'incidence (par exemple, la perturbation des activités, la protection et la confidentialité des données, la réputation, les erreurs évitables, les répercussions sur les talents et la sécurité) sont des aspects importants d'une gestion efficace des risques non liés aux placements.

La gestion des risques non liés aux placements qui découlent des activités d'exploitation relève des fonctions qui entreprennent ces activités. La gestion du risque d'entreprise, ainsi que d'autres fonctions de contrôle, est conçue pour fournir à la direction et au conseil des évaluations indépendantes de l'exposition importante aux risques non liés aux placements.

Au service de nos participants

Donner aux participants les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées en toute confiance

Notre engagement à offrir un service hors pair à nos participants façonne tout ce que nous faisons. Au cours des cinq dernières années, nous avons amélioré et accru nos capacités numériques dans le but d'offrir une expérience qui tient compte des besoins et des attentes en évolution constante de nos participants. Plus que jamais, les participants choisissent d'utiliser le libre-service en ligne, alors que les appels entrants diminuent d'année en année, avec une baisse de 7 % en 2024.

Bien que notre modèle de service axé sur le numérique soit la norme, nous sommes conscients que les canaux numériques ne peuvent pas répondre entièrement aux besoins de tous les participants. Nos spécialistes des rentes hautement qualifiés demeurent déterminés à offrir des services assistés à ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire aux participants dont les besoins et la situation sont complexes.

Nous avons pour vision de transformer la complexité liée aux rentes en simplicité. Grâce à l'éducation, aux conseils d'experts et à de l'information simplifiée, nous donnons aux

participants les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées en toute confiance, et ce, peu importe le mode de prestation de services qu'ils choisissent.

Atteindre l'excellence en matière de service

Notre engagement à l'égard de l'excellence du service a été récompensé par des notes élevées au chapitre de la qualité du service pour une autre année. L'indice de la qualité du service, notre principale mesure de rendement, évalue la qualité de l'expérience, du service et des communications pour nos participants.

Pour le déterminer, une enquête indépendante a été réalisée tout au long de l'année auprès d'un échantillon de participants. En 2024, 93 % de nos participants étaient satisfaits de notre service et 45 % nous ont attribué une note parfaite.

	2024	2023	2022
Indice de la qualité du service – Pourcentage de participants satisfaits	93 %	93 %	93 %



Faits saillants de 2024

Afin d'offrir d'excellents services de façon efficace et rentable, nous continuons d'élargir les options libre-service et d'investir dans un modèle de service axé sur le numérique. Nos données indiquent que les participants utilisent de plus en plus nos services numériques chaque année. Ainsi, dans 88 % des cas, les participants ont utilisé des fonctionnalités libre-service dans leur compte en ligne plutôt que de communiquer avec notre centre d'appels.

Nous continuons de traiter les rajustements rétroactifs des salaires dans le cadre du projet de loi 124 et de la convention collective sans augmentation des coûts. Compte tenu du volume élevé de rajustements à effectuer et de notre engagement à continuer d'offrir en tout temps nos services, ce travail prendra un certain temps. Nous progressons constamment depuis l'automne et avons pour objectif de terminer le travail d'ici l'été 2025. Notre objectif est de faire en sorte que les participants reçoivent leurs prestations le plus rapidement possible. De plus, nous communiquons en ligne et de façon proactive les mises à jour sur l'état des dossiers, de sorte que les participants peuvent vérifier en tout temps où en sont leurs majorations.

Nous sommes très reconnaissants envers nos participants pour leur patience et leur confiance à notre égard, qui se reflètent dans l'indice de la qualité du service élevé qui nous a été attribué cette année étant donné que 93 % des participants se sont dits satisfaits du service qu'ils reçoivent. Nous sommes également reconnaissants aux employeurs pour leur soutien continu. Leur coopération a été cruciale pour garantir une bonne mise en œuvre et une expérience positive pour les participants.

La cybersécurité demeure une priorité absolue. Nous avons mis en place et perfectionné des outils de détection visant à rendre plus efficace la détection et la prévention des fraudes. La vérification en deux étapes continue également de contribuer à la protection des comptes des participants. Nous avons également utilisé des campagnes de sensibilisation par courriel pour informer les participants des mesures qu'ils peuvent prendre pour protéger leurs renseignements. En accordant la priorité à la cybersécurité et à la protection des données des participants, nous contribuons à ce que les participants puissent utiliser leurs comptes en ligne en toute confiance.

Nous avons amélioré la transparence des services et allégé le processus pour les participants qui doivent prendre leur retraite. Pour donner suite aux commentaires de certains participants, nous avons amélioré l'expérience de présentation de la demande de rente en y ajoutant de nouvelles fonctionnalités : une liste de vérification au début du

processus de demande, un parcours de courriels de renseignements pour chaque étape du processus – de la demande au premier versement – et, enfin, un suivi à jour sur l'état de la demande. Les appels relatifs aux demandes ont diminué de 17 % par rapport à 2023, tandis que ceux relatifs aux connexions à un compte ont augmenté de 15 %. Ces résultats indiquent que nos nouvelles fonctionnalités ont contribué à faciliter le libre-service.

Nous avons organisé près de 30 webinaires conçus pour aider les participants à se préparer à la retraite et les renseigner sur leurs prestations. Notre populaire série de webinaires répond aux besoins des participants aux différentes étapes de leur carrière : en début de carrière, en milieu de carrière ou proche de la retraite. Grâce à une augmentation de plus de 160 % du nombre de personnes qui y ont assisté depuis l'année dernière, nous avons fourni à plus de 5 000 participants de précieux renseignements concernant la retraite dans un environnement d'apprentissage pratique et accessible. Nous avons également animé une séance hybride à l'intention des participants autochtones de nos nouveaux employeurs désignés suivants : Mikinaak Onigaming School, Lac Seul Education Authority et Nipissing Kinoomaagewin (ministère de l'Éducation).

« Les participants sont tenus au courant de tous les changements d'ordre financier ou autres qui les concernent. Je me sens rassurée quand je lis les messages que vous transmettez aux participants régulièrement ou lorsque nécessaire.

Le site Web est excellent et très convivial. Le service aux participants est hors pair. »

Bernadette G., enseignante active

« Je suis heureux d'avoir une retraite sûre et de ne pas avoir à m'inquiéter d'une perte de revenu pouvant survenir à tout moment. J'aime le fait d'être informé au sujet des stratégies de placement et des gains réalisés par le régime. Je sais que si j'ai un problème, je peux facilement communiquer avec quelqu'un pour obtenir de l'aide. »

Michael J. W., enseignant retraité



PROFIL DES PARTICIPANTS

185 000

Participants actifs

158 000

Participants actifs

343 000

Nombre total de participants actifs et retraités

8 325

Nouveaux participants en 2024

5 089

Nouveaux retraités en 2024

1,2 pour 1

Ratio des participants actifs par rapport aux retraités

59

Âge moyen du départ à la retraite

74

Âge moyen des retraités

44

Âge moyen des participants actifs

164

Nombre de prestataires de plus de 100 ans

26

Nombre type d'années de services décomptés lors du départ à la retraite

50 700 \$

Rente moyenne initiale

8,1 G\$

Rentes versées

48

Retraités touchant des rentes depuis plus de 50 ans

32

Nombre moyen d'années pendant lesquelles les retraités devraient recevoir une rente

Ressources humaines et culture



NOTRE PROFIL

Un investisseur mondial guidé par des buts précis

Le RREO est un investisseur mondial guidé par des buts précis ayant des ambitions en matière de croissance qui sont fondées sur une solide réputation.



NOTRE FAÇON DE TRAVAILLER

Une culture authentique, inclusive, dynamique et axée sur le rendement

Nous avons mis en place une culture authentique, inclusive et dynamique où les gens peuvent être eux-mêmes, agir pour changer les choses et apprendre.



CE QUE NOUS AVONS À VOUS OFFRIR

Nous investissons en vous

Nous accordons la priorité à notre personnel en investissant dans le bien-être, le perfectionnement et une rémunération totale intéressante.

Au RREO, nous adoptons une approche axée sur l'individu dans tout ce que nous faisons, de la culture au perfectionnement en passant par la santé mentale et le bien-être. Nous nous efforçons de cultiver un milieu de travail axé sur l'habilitation et le perfectionnement et qui favorise un sentiment d'appartenance.



Employés de Toronto lors de la Journée du chandail orange

Nos employés

Notre équipe est à la base de notre force et de notre réussite à long terme. Pour encourager un effectif performant de premier ordre, nous jugeons essentiel de travailler en partenariat avec les employés. En 2024, nous avons continué de faire progresser notre stratégie en matière de ressources humaines et de culture. Nos priorités stratégiques pour l'année ont été le perfectionnement des talents en mettant l'accent sur les capacités de leadership, la préparation pour l'avenir et la promotion du bien-être des employés. Nous avons réalisé des progrès significatifs dans ces domaines.

Le perfectionnement des talents

L'apprentissage est pour nous tous un cheminement continu. Nous disposons de programmes de leadership de premier ordre offerts à l'interne en ciblant principalement le perfectionnement des cadres supérieurs et des gestionnaires de personnel ainsi que de tous les collègues. Étant donné l'avènement de l'intelligence artificielle (IA) générative, nous avons commencé à mettre en œuvre des changements afin d'aider nos employés à être prêts pour l'avenir. En 2024, nous avons mis en place des outils d'IA pour tous les employés afin d'améliorer la productivité de notre personnel et avons établi des champions de l'IA à l'échelle de la caisse.

Se préparer pour l'avenir

Nous reconnaissons l'importance de former nos dirigeants actuels et futurs. Nous avons adapté et renforcé nos pratiques de gestion des talents pour tenir compte du marché mondial des talents très concurrentiel. Pour assurer le perfectionnement continu de nos dirigeants de demain, nous leur offrons une formation visant à perfectionner leurs compétences de base en leadership. En 2024, 100 % des dirigeants ont évalué la formation positivement.

Nous sommes conscients qu'une représentation diversifiée au sein de notre organisation favorisera la prise de meilleures décisions et entraînera de meilleurs résultats et nous nous engageons à appliquer le concept de représentation des groupes sous-représentés.

La promotion du bien-être des employés

Nous cherchons à accorder la priorité à l'individu dans son ensemble et à créer un environnement de travail inclusif favorisant le sentiment d'appartenance. Au cours de l'année écoulée, nous avons mené une réflexion poussée sur la façon dont nous pourrions contribuer encore plus au bien-être de nos employés et aider nos équipes à s'épanouir.

En tant qu'organisation, nous reconnaissons l'importance de l'équilibre. Pour ce qui est de notre façon de travailler, nous avons adopté un modèle de travail hybride pour soutenir et reconnaître les besoins individuels de chacun des membres de notre équipe. Nous offrons également aux employés la possibilité de prolonger leurs déplacements en combinant leurs vacances avec des journées de travail grâce au programme de voyages personnalisés. En 2024, 232 demandes d'employés ont été soumises dans le cadre du programme pour travailler depuis 60 pays différents.

En 2024, nous avons ouvert notre nouveau siège social de Toronto situé au 160, rue Front Ouest. Grâce à cet espace de travail moderne, nous avons amélioré davantage encore l'expérience hors pair de nos employés, créant un espace où la durabilité, l'inclusivité, le bien-être et la flexibilité sont intégrés à la conception. Vous pouvez en lire davantage sur ce nouvel espace de travail aux pages 72 à 73.

« En 2024, nous nous sommes concentrés sur le perfectionnement des talents, la préparation pour l'avenir et la promotion du bien-être des employés. Nos efforts nous ont permis de réaliser des progrès importants, soit l'instauration de programmes visant à former des dirigeants prêts pour l'avenir et l'établissement de champions de l'IA à l'échelle de la caisse. En outre, nos équipes de Toronto ont déménagé dans notre nouveau siège social, ce qui a favorisé la collaboration et l'engagement. »

Lisa Morrow, directrice générale,
Rémunération globale, RREO

Instaurer une culture d'appartenance



Nous fournissons un régime d'assurance maladie et d'avantages pour obligations familiales parmi les meilleurs du secteur, qui comprend un soutien à l'adoption ou à la maternité de substitution et aux interventions d'affirmation de genre pour les employés ou les membres adultes de leur famille.



Nous accordons une importance accrue à la santé mentale et au bien-être des employés et de leur famille avec des politiques et des prestations complètes, des services de soutien et de l'éducation.



Nous avons lancé un programme de formation sur la santé mentale à l'intention des dirigeants ainsi qu'un programme de premiers soins en santé mentale à l'intention des employés.



Pour assurer le respect de l'obligation de rendre compte, les stratégies relatives au bien-être ainsi qu'à la diversité, à l'équité et à l'inclusion sont intégrées à la stratégie, à la culture et aux pratiques de l'organisation de même qu'à l'engagement des dirigeants.

L'importance que nous accordons de longue date à la diversité, à l'équité et à l'inclusion repose sur notre conviction selon laquelle la mise sur pied d'un milieu de travail plus équitable pour tous peut aussi accroître notre rendement, améliorer nos activités et créer un monde meilleur. Au cours de l'année écoulée, nous avons poursuivi dans cette voie en réalisant des progrès importants vers l'atteinte de cet objectif.

Nous réalisons des progrès significatifs en offrant des formations ciblées à notre personnel à l'échelle mondiale, ce qui nous permet de réduire les obstacles au travail et de favoriser la sensibilisation aux cultures. L'une des façons dont nous y sommes parvenus en 2024 fut l'instauration d'un partenariat avec le Gord Downie & Chanie Wenjack Fund en vue de la création de l'espace Legacy Space dans notre bureau de Toronto, où les conversations et l'éducation sur le territoire que nous appelons le Canada et notre cheminement collectif vers la réconciliation sont encouragées et soutenues. Notre partenariat pluriannuel, qui a commencé en 2023, fournit également du soutien, des ressources et des formations tout au long de l'année afin d'outiller les employés. De plus, en 2025, notre équipe présentera le premier Plan d'action sur les autochtones du RREO visant à favoriser davantage l'inclusion des Autochtones.

Les femmes au RREO

55 %

de notre conseil

55 %

de notre équipe
de direction

46 %

du personnel à tous
les échelons



Nous sommes conscients que nous jouons tous un rôle dans la promotion d'un milieu de travail inclusif et dans l'édification d'un avenir meilleur pour tous.



Nous avons élargi notre vaste et important partenariat pour y inclure GAIN et QueerTech.



Nous continuons de démontrer une forte mobilisation par l'intermédiaire d'un conseil interorganisationnel de la diversité, de l'équité et de l'inclusion actif et de cinq groupes de ressources pour les employés.



Nous avons été nommés par Forbes comme l'un des meilleurs employeurs au Canada pour la diversité en 2024, une désignation qui reconnaît les employeurs canadiens qui célèbrent la diversité et favorisent un milieu de travail inclusif.

La diversité au RREO

53,5 %

Personnes appartenant à une minorité visible et s'identifiant comme une personne autochtone, noire ou de couleur¹

0,9 %

Amélioration annuelle de la représentation des employés ciblés sous-représentés, dont les femmes, les personnes s'identifiant comme étant 2ELGBTQ+, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles s'identifiant comme des personnes noires, autochtones et de couleur.

¹ Les chiffres représentent les employés permanents seulement.



En réfléchissant à 2024 – une année marquée par des jalons importants, des événements marquants, des partenariats fructueux et un profond engagement à l'égard de l'inclusion – nous sommes fiers des progrès que nous avons accomplis en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) au RREO. Il s'agit pour nous d'un processus continu et nous demeurons déterminés à donner l'exemple dans ce domaine, car nous reconnaissons le rôle important que joue la DEI pour ce qui est de bâtir des équipes performantes et de tenir notre promesse à l'égard du versement des rentes. 

Michael Cherny, directeur principal, Diversité, équité et inclusion, RREO

En 2024, nos groupes de ressources pour les employés ont collaboré à plus de 50 événements à l'échelle mondiale, soulignant l'importance de pratiquer l'intersectionnalité, de favoriser la solidarité au quotidien et de célébrer les divers horizons dont sont issus les membres de notre équipe au moyen d'initiatives de sensibilisation et d'éducation à la culture, notamment par la célébration des divers mois du patrimoine à l'échelle mondiale. De plus, nous avons organisé des rencontres éducatives et festives en lien avec le Nouvel An lunaire, le Mois de l'histoire des Noirs, la Journée internationale de la femme, le Jour de la Terre, la Fierté, la Journée mondiale de la santé mentale et la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation au Canada.

Nos groupes de ressources pour les employés

Groupe des capacités

Un groupe axé sur les capacités et le soutien du bien-être mental et physique des employés.

Groupe écolo

Un groupe qui suscite les conversations sur l'environnement tout en faisant la promotion de pratiques d'exploitation durables.

Groupe de la Fierté

Un groupe qui célèbre la communauté 2ELGBTQ+ et qui fait de l'éducation et de sensibilisation en appui à celle-ci.

Groupe multiculturel

Un groupe qui explore et célèbre les identités culturelles et ce qui rend chacun de nous unique.

Groupe des femmes

Un groupe qui fait la promotion de l'égalité entre les genres et du rôle d'allié en milieu de travail.



Pleins feux

Un milieu de travail qui favorise la collaboration, l'engagement et la durabilité

Notre nouveau siège social au centre-ville de Toronto est un espace de travail qui reflète notre engagement à l'égard de l'innovation, de l'inclusivité et de la durabilité. Ouvert en juin 2024, cet espace est l'aboutissement d'un projet pluriannuel créé en partenariat avec Cadillac Fairview, la filiale immobilière canadienne du RREO. Le lieu est conçu de façon à répondre aux besoins des divers styles de travail, à favoriser la productivité et à encourager la collaboration grâce à ses espaces de travail adaptables, à ses installations et à sa technologie transparente.

Les principes de la diversité, de l'équité et de l'inclusion sont intégrés à tous les aspects des opérations et de la conception de l'espace de travail, ce qui reflète notre engagement à attirer et à fidéliser les meilleurs talents, à renforcer notre avantage auprès de nos partenaires et à favoriser l'innovation.

Élimination



590 kg



de déchets de plastique pendant les six premiers mois de notre programme de contenants réutilisables.

L'immeuble de Cadillac Fairview a obtenu la certification « Platine » du programme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED), répondant ainsi aux normes de durabilité les plus élevées du secteur. Les principes LEED ont joué un rôle clé dans nos efforts visant à réduire les émissions de carbone, à conserver les ressources et à réduire les coûts d'exploitation. Le RREO franchit un pas supplémentaire vers l'obtention de la certification LEED « Or » pour les zones qu'il occupe.

Notre partenariat avec Second Harvest à Toronto nous permet de faire don d'aliments non consommés pour aider à atténuer l'insécurité alimentaire au sein de la collectivité locale.

Nos espaces intérieurs ont été conçus de façon à économiser l'énergie, l'eau et d'autres ressources, à encourager le recyclage ainsi qu'à favoriser l'accès à la lumière naturelle, à une meilleure qualité de l'air et à un meilleur contrôle de la température. Il a été primordial de faire des choix responsables lors de la sélection de l'éclairage (à DEL), de la peinture (à faible teneur en COV), des tapis (matériaux recyclés), du revêtement de sol (certifié FSC) et du mobilier.



Nous avons tiré parti du programme primé Le Vert ça Rapporte de Cadillac Fairview pour intégrer la durabilité à l'exploitation de l'immeuble et à la gestion des installations. Ce programme repose sur trois piliers : le mieux-être, l'action pour le climat et la protection des ressources, comme la gestion des déchets et de l'eau.



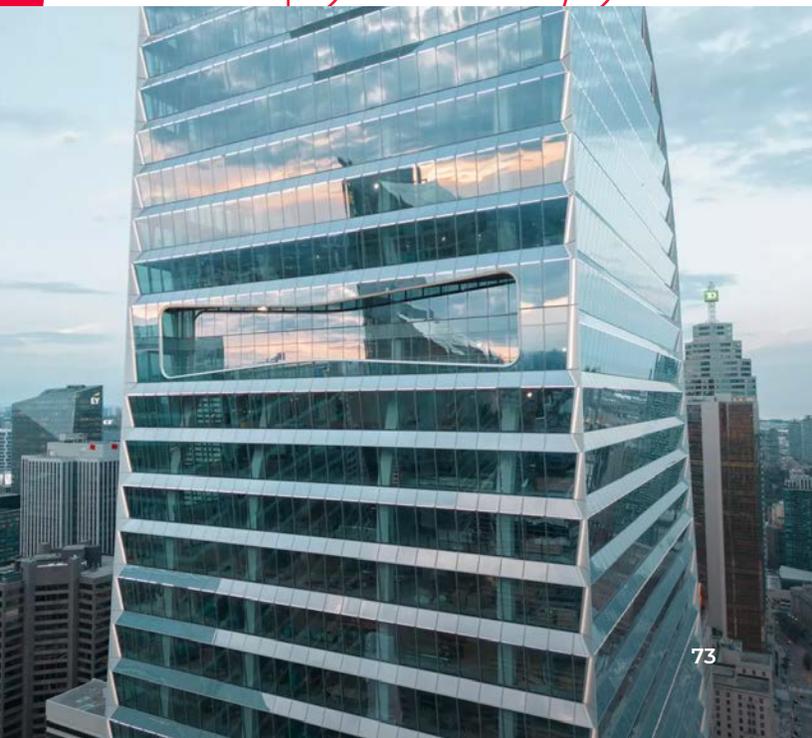
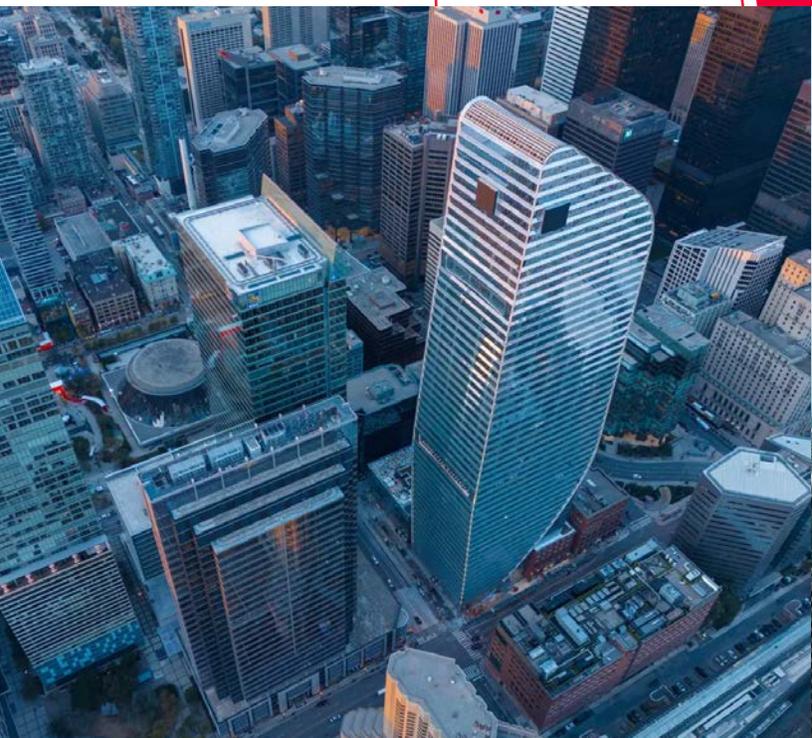
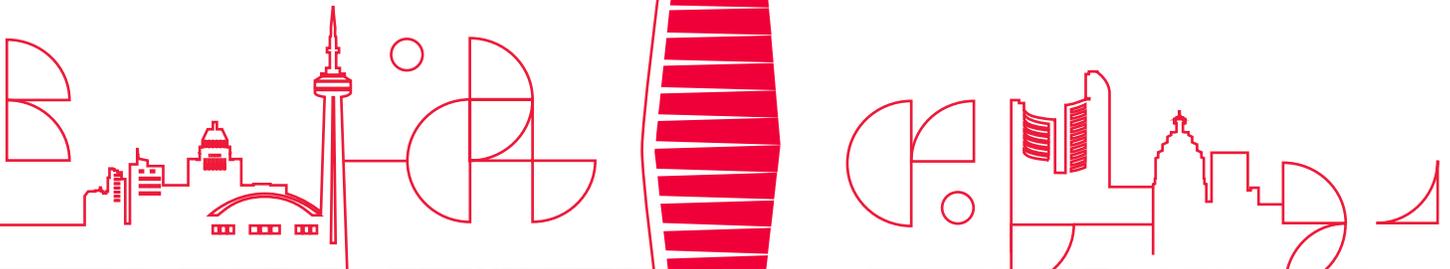
Nos espaces de travail intègrent une technologie de construction intelligente pour améliorer notre efficacité opérationnelle, comme des détecteurs de présence dans les salles de réunion.



Grâce à notre partenariat avec Enwave, un fournisseur de services énergétiques local, notre bâtiment est doté d'une solution de climatisation à émissions de carbone réduites, qui utilise le système Deep Lake Water Cooling de ce fournisseur.



Le sous-sol du bâtiment est équipé de chargeurs pour véhicules électriques et est pourvu d'un espace pour vélos afin d'encourager les déplacements plus écologiques.



Laisser notre marque dans nos communautés



Pour une troisième année consécutive, nous avons encouragé les employés du monde entier à faire du bénévolat dans leur collectivité. En 2024, nos initiatives bénévoles et notre programme de dons mis sur pied par les employés ont continué de prendre de l'expansion.

Notre engagement à donner en retour

Bien qu'il soit important de donner de notre temps, nous savons également que les organismes sans but lucratif comptent sur un soutien financier pour accomplir leur travail essentiel. Depuis plus de 30 ans, les employés du RREO soutiennent des causes communautaires au moyen d'une campagne annuelle de dons menée par eux.

Par l'intermédiaire d'OTPP Œuvre, notre programme de dons mis sur pied par les employés, ceux-ci peuvent à présent faire un don à l'organisme de leur choix à l'échelle mondiale, ce qui représente un élargissement de notre programme canadien précédent en faveur d'un seul bénéficiaire. Cette année, lors de notre

campagne annuelle de dons, environ 74 % des employés ont fait don totalisant plus de 825 000 \$ au profit de plus de 500 causes locales et internationales dans 22 pays. En 2024, plus de 500 employés bénévoles ont consacré de leur temps à des organismes locaux ou à des causes importantes. Du triage de denrées dans une banque alimentaire de Toronto à la rénovation d'un parc pour tout-petits à Londres, en passant par l'organisation d'une collecte de denrées alimentaires en faveur des personnes âgées à Hong Kong, les employés de nos bureaux à travers le monde ont prêté main-forte à leur collectivité et soutenu des causes importantes en 2024.



Des employés bénévoles à la Daily Bread Food Bank de Toronto ont trié plus de

21 000 lb de denrées,

assez pour nourrir 1 953 personnes durant trois jours.



Des employés à Londres ont participé bénévolement à la

rénovation d'un parc

pour enfants aux côtés de l'organisme London Play Design.



Des bénévoles de notre bureau de San Francisco ont distribué plus de

38 000 lb de denrées

à des personnes en situation d'insécurité alimentaire.



Des employés à Hong Kong ont emballé plus de

200 boîtes-repas

et les ont distribuées à des personnes âgées au restaurant Holy Café.



En 2024, nos équipes ont continué de donner de leur temps et de leur argent pour aider à répondre aux besoins croissants dans les collectivités où nous vivons et travaillons. Nous sommes heureux de faire notre part pour susciter des changements significatifs dans nos collectivités par l'intermédiaire de notre programme de bénévolat Laisser sa marque et de notre programme de dons mis sur pied par les employés, OТПP Œuvre. »

Claire Holland, directrice générale,
Marketing et Communications, RREO



02

Administrer avec excellence



À propos de notre conseil

Le RREO est d'avis que la bonne gouvernance est rentable, car elle permet aux entreprises de créer une plus-value à long terme.

Nous nous évaluons en fonction des meilleures pratiques en matière de gouvernance, de contrôles internes, de gestion du risque et de gérance, parce que cela nous aide à offrir une plus-value à long terme aux participants. Le gouvernement de l'Ontario, par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation, et le conseil exécutif de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) agissent comme co-répondants du régime.

Rôle du conseil

Depuis sa création, le RREO est supervisé par un conseil d'administration formé de membres indépendants qui sont tenus de prendre des décisions dans l'intérêt de tous les bénéficiaires du régime. Le conseil est chargé d'administrer le régime de retraite et de gérer la caisse de retraite conformément à la Loi sur le régime de retraite des enseignants (Ontario), à la Loi sur les régimes de retraite (Ontario) et à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), en plus de prendre en charge les responsabilités énoncées dans l'Entente des partenaires. La gestion des placements et l'administration du régime au quotidien sont déléguées au président et chef de la direction et à son équipe. Aucun membre de la direction ne fait partie du conseil.

Les membres du conseil supervisent les plans stratégiques et approuvent les budgets, la tolérance au risque, la variation du risque acceptable, les politiques de placement, les indices de référence, le rendement, la rémunération et les plans de relève recommandés par la direction. Le conseil surveille les risques de placement, d'exploitation, stratégiques et de gouvernance et veille à la mise en place de plans d'atténuation appropriés. Des évaluations actuarielles préliminaires sont réalisées pour que le conseil puisse évaluer la santé financière à long terme du régime et les résultats de ces évaluations sont transmis aux répondants.

Le conseil collabore étroitement avec l'actuaire indépendant à l'établissement des hypothèses actuarielles utilisées dans ces évaluations, y compris le taux d'actualisation, en tenant compte des conseils de la direction.

Comités du conseil

Par l'intermédiaire des six comités permanents du conseil, les membres du conseil vérifient les progrès réalisés par rapport aux objectifs énoncés par la direction et confirment que les stratégies et les décisions de la direction sont dans l'intérêt véritable de l'ensemble des participants au régime.

- Comité d'audit et d'actuariat
- Comité d'appel
- Comité de gestion du risque d'entreprise
- Comité de gouvernance
- Comité des placements
- Comité des ressources humaines et de la rémunération

Pour en savoir plus sur les comités du conseil, y compris leurs membres et leurs mandats, veuillez consulter le site www.otpp.com.

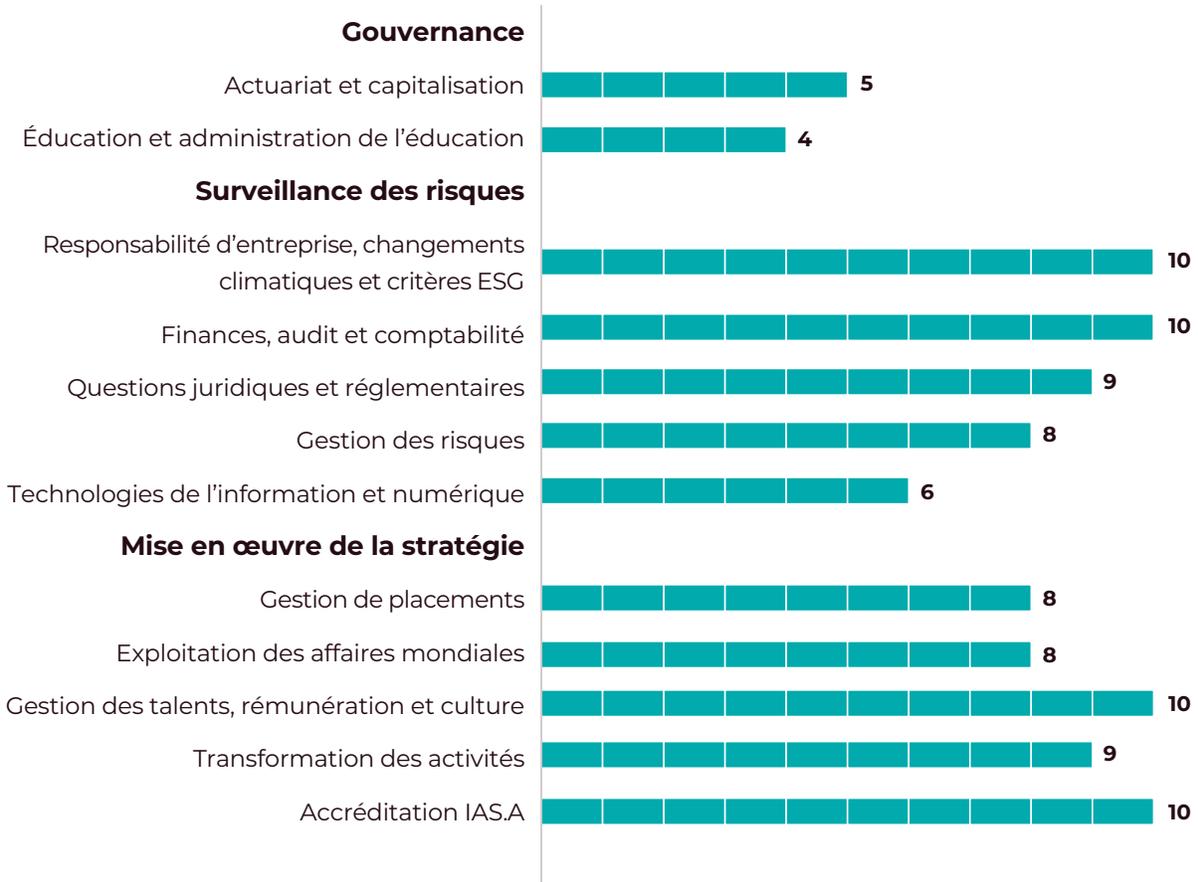
Efficacité du conseil

Les répondants du régime nomment chacun cinq membres au conseil et choisissent ensemble le président, pour un total de 11 membres. Cette structure de gouvernance joue un rôle capital dans la réussite du régime.

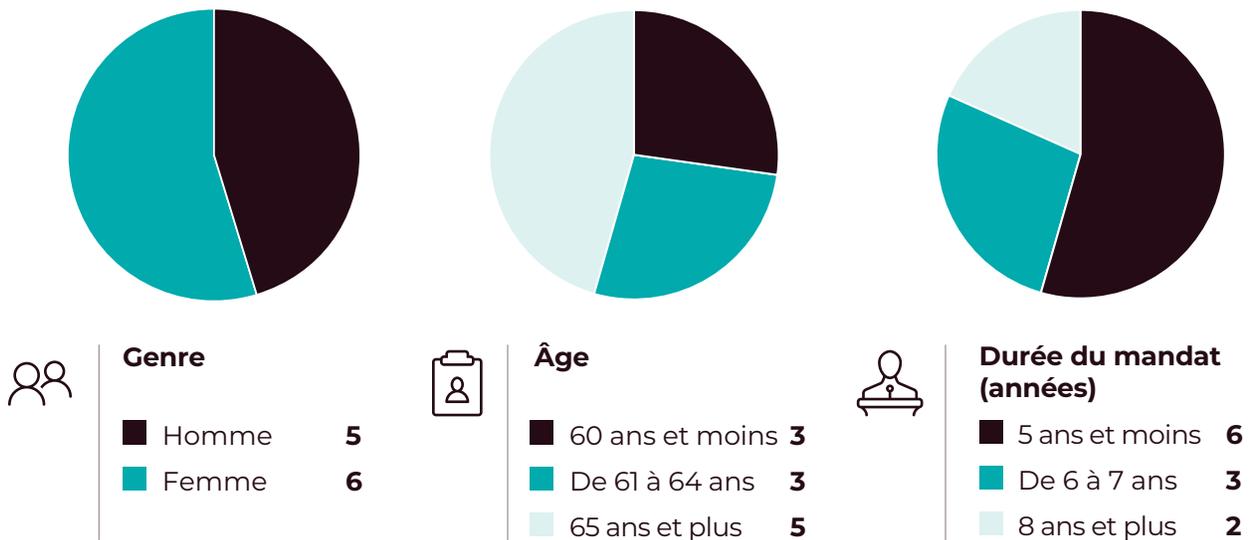
Lorsqu'ils nomment des membres, les répondants recherchent des candidats qui possèdent diverses caractéristiques, compétences et expériences afin de maximiser l'efficacité du conseil. Le graphique à la page suivante résume les principales compétences de chacun des membres du conseil :

Composition du conseil et compétences de ses membres

Compétences



Diversité



Faits saillants du conseil en 2024



11

membres du conseil



65

ans d'âge moyen



5

ans de mandat en moyenne

RÉUNIONS ET COMITÉS DU CONSEIL

Le conseil s'est réuni

11 fois

pour des réunions ordinaires, y compris pour une réunion stratégique hors site

Le comité a atteint un taux de présence de

98 %

à l'ensemble des réunions du conseil et des comités

67 %

des présidences des comités sont assurées par des femmes

Le Comité des placements s'est réuni

5 fois

Le Comité des ressources humaines et de la rémunération s'est réuni

10 fois

Le Comité d'audit et d'actuariat s'est réuni

4 fois

Le Comité de gouvernance s'est réuni

3 fois

Le Comité de gestion du risque d'entreprise s'est réuni

4 fois

Le Comité d'appel a tenu

2 assemblées générales

NOUVELLES ET PROGRÈS DU CONSEIL



Remerciements à l'intention de Patti Croft, membre sortante du conseil



Tenue de
13

séances de formation à l'intention du conseil portant sur la gestion du passif, la cybersécurité, les pays stratégiques et les stratégies de placement

Les membres du conseil

Consultez notre [site Web](#) pour la biographie complète des membres du conseil.



Steve McGirr
Président, IAS.A

Président depuis 2019
Membre du Comité des placements
Nommé en 2015

Compétences :

- Gouvernance d'entreprise
- Gestion des risques
- Gestion de placement
- Exploitation des affaires mondiales

Steve McGirr a été premier vice-président à la direction et chef de la gestion du risque à la Banque CIBC jusqu'en 2007. Il a occupé des postes de direction à Marchés mondiaux CIBC, Wood Gundy, TrustMark Auto Group Inc., First Caribbean International Bank, CIBC Offshore Banking Services Corporation et CIBC Offshore Services Inc.

M. McGirr a été membre du cabinet de l'Université Queen's et conseiller principal pour Lazard Canada Inc. Il a été administrateur et président du comité des placements de Wellspring Cancer Support Network. Il est titulaire d'une maîtrise en administration publique et d'un baccalauréat ès arts (spécialisé) de l'Université Queen's. En 2004, M. McGirr s'est vu décerner le Distinguished Service Award par la province de la Saskatchewan pour ses contributions exceptionnelles à de nombreux projets publics.



Cathryn (Cathy) Cranston, IAS.A

Présidente du Comité des ressources humaines et de la rémunération
Membre du Comité des placements et du Comité de gestion du risque d'entreprise
Nommée en 2019

Compétences :

- Gouvernance d'entreprise
- Actuariat et capitalisation
- Risque de placement
- Gestion des talents, rémunération et culture

Cathy Cranston siège au conseil d'Industries Toromont Ltée et de La Société Canadian Tire Limitée comme administratrice indépendante. Elle est présidente du comité d'audit et membre du comité environnemental, social et de gouvernance de Toromont. Elle est également membre du comité d'audit et du comité de gouvernance de Canadian Tire. Mme Cranston a été trésorière de BMO Groupe financier. De plus, elle a occupé des postes de direction dans les domaines des relations avec les investisseurs, de la gestion de patrimoine, de la gestion des risques, des marchés financiers et des services bancaires aux entreprises.

Elle a également siégé aux conseils d'administration de BMO (Barbados), de la Société hypothécaire Banque de Montréal, de la Société de fiducie BMO, de BMO Ligne d'action, de BMO Harris Gestion de placements Inc. et de Services Financiers BMO Nesbitt Burns Inc.

Mme Cranston est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires et d'un baccalauréat en commerce (spécialisé) de l'Université du Manitoba et détient l'accréditation IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.



Patti Croft,
IAS.A, GCB.D

Présidente du Comité de gouvernance
Membre du Comité des placements et du
Comité des ressources humaines et de la
rémunération
Nommée en 2016
A quitté le 31 décembre 2024 après la
durée de mandat maximale

Compétences :

- Gouvernance d'entreprise
- Responsabilité d'entreprise, changements climatiques et critères ESG
- Gestion de placement
- Gestion des talents, rémunération et culture

Patti Croft a commencé sa carrière chez Burns Fry avant de passer chez CIBC Wood Gundy. Elle a été économiste en chef pour RBC Gestion mondiale d'actifs; Phillips, Hager and North; Sceptre Investment Counsel et TD Canada Trust.

De plus, elle a siégé durant dix ans à la Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario, où elle a également été vice-présidente et présidente du comité des placements. Elle est ancienne administratrice et membre fondatrice de Women in Capital Markets et ancienne administratrice de l'International Foundation for Employee Benefit Plans, de Canadian Medical Association Holdings Inc. et de Boilermakers' National Pension Plan Canada. Elle détient en outre un baccalauréat en économie de l'Université de Toronto, l'accréditation IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés et l'accréditation GCB.D du programme mondial ESG Competent Boards.



Monika Federau,
IAS.A

Vice-présidente du Comité d'appel
Membre du Comité des placements, du
Comité des ressources humaines et de
la rémunération et du Comité de
gouvernance
Nommée en 2021

Compétences :

- Responsabilité d'entreprise, changements climatiques et critères ESG
- Technologies de l'information et numérique
- Exploitation des affaires mondiales
- Transformation des activités

Cadre supérieure d'expérience, Monika Federau s'est bâti une impressionnante carrière dans le secteur des services financiers. En 2019, elle a été nommée au palmarès des 100 Canadiennes les plus influentes par le Réseau des femmes exécutives.

Elle a récemment quitté son poste de cheffe de la stratégie à Intact Corporation financière. Mme Federau a commencé sa carrière dans le secteur de l'assurance, plus précisément dans l'élaboration de produits, la vente et le marketing. Elle a ensuite occupé des postes de direction pour le marketing et les opérations dans des entreprises de logiciels et de commerce électronique. Elle siège au conseil d'Aviva Canada, au conseil d'UNICEF Canada et au conseil consultatif de la Smith School of Business de l'Université Queen's. Mme Federau détient un baccalauréat de l'Université York et une maîtrise en administration des affaires de la Smith School of Business de l'Université Queen's, de même que l'accréditation IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.



Cindy Forbes,
IAS.A

Présidente du Comité de gestion du
risque d'entreprise
Membre du Comité des placements, du
Comité des ressources humaines et de la
rémunération et du Comité de gouvernance
Nommée en 2020

Compétences :

- Finances, audit et comptabilité
- Risque de placement
- Gestion des risques
- Exploitation des affaires mondiales

Cindy Forbes a été cheffe de l'analytique à l'échelle mondiale et cheffe intérimaire du marketing à Manuvie, où elle a également été membre de l'équipe de la haute direction. Elle a passé plus de 35 ans à Manuvie, où elle a occupé des postes de direction dans le domaine des finances au sein de la division Asie, de la division de réassurance, de la division des placements et de la division américaine, en plus d'avoir occupé le poste d'actuaire en chef.

Mme Forbes détient un baccalauréat en mathématiques (spécialisé) de l'Université de Waterloo et l'accréditation IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle est Fellow de la Society of Actuaries et de l'Institut canadien des actuaires, et présidente du comité de gestion du risque de la Prosperity Life Assurance Limited, où elle est également membre du conseil d'administration, en plus d'être membre de celui du Prosperity Group Holdings, LP. Elle est également présidente du comité d'audit de la Munich Re of Canada, et fut auparavant présidente du conseil d'administration de l'Université de Waterloo.



**Tim Hodgson,
IAS.A**

Vice-président du Comité des placements
Membre du Comité de gestion du risque d'entreprise et du Comité des ressources humaines et de la rémunération
Nommé en 2023

Compétences :

- Risque de placement
- Gestion de placement
- Exploitation des affaires mondiales
- Gestion des talents, rémunération et culture

Tim Hodgson est président du conseil d'administration de Hydro One et de l'Organisme canadien de réglementation des investissements, en plus d'être membre du conseil de la Société d'indemnisation en matière d'assurances IARD. Il a été administrateur de Dialogue Health Technologies, d'Investissements PSP, de Sagcor Financial Company, de MEG Energy, de la Ivey School of Business de l'Université Western et de Bridgepoint Health. Il a également été associé directeur à Alignvest Management Corporation, conseiller spécial du gouverneur de la Banque du Canada et chef de la direction chez Goldman Sachs Canada. M. Hodgson est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Ivey School of Business de l'Université Western et d'un baccalauréat en commerce de l'Université du Manitoba. Il est également Fellow de l'Institut des comptables professionnels agréés (FCPA) et détient l'accréditation IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.



**Martine Irman,
IAS.A**

Membre du Comité des placements, du Comité d'audit et d'actuariat, et du Comité des ressources humaines et de la rémunération
Nommée en 2023

Compétences :

- Gestion des risques
- Gestion de placement
- Exploitation des affaires mondiales
- Gestion des talents, rémunération et culture

Martine Irman est une cadre financière possédant de l'expérience en services bancaires internationaux, en trésorerie, en valeurs mobilières et en commerce. Elle a occupé le poste de vice-présidente principale au Groupe Banque TD et celui de vice-présidente et chef, Services bancaires aux entreprises à l'échelle mondiale, à Valeurs mobilières TD. De plus, elle a collaboré avec plusieurs organisations, dont Exportation et développement Canada et YMCA du Grand Toronto où sa présidence du conseil d'administration s'est terminée récemment. Elle a aussi été coprésidente fondatrice d'Elles Centraide et des Grands Frères Grandes Sœurs de Toronto. Mme Irman siège actuellement aux conseils du Groupe TMX, de la First National Financial Corporation, de Plan International Canada et de la St. Michael's Hospital Foundation. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts en économie et en études financières de l'Université Western, détient l'accréditation IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés et est diplômée du Advanced Management Program de la Wharton School de l'Université de Pennsylvanie.



Gene Lewis

Président du Comité d'appel; membre du Comité des placements, du Comité d'audit et d'actuariat et du Comité des risques opérationnels
Nommé en 2018

Compétences :

- Éducation et administration de l'éducation
- Rentes et administration
- Secteur public
- Gestion des talents, rémunération et culture

Gene Lewis a entrepris sa carrière comme enseignant dans une école élémentaire en Ontario et a par la suite été nommé directeur d'école. Il a été secrétaire général de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario dès sa création en 1998 jusqu'à son départ à la retraite, en 2013. Il a également fait partie du Bureau et du conseil d'administration de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. M. Lewis a acquis une vaste expérience et une grande expertise du RREO en siégeant à des comités comme le Groupe de travail sur la viabilité de la capitalisation et le Comité consultatif des partenaires du RREO. Il a été président de la Fédération des enseignantes et des enseignants des écoles publiques de l'Ontario. Il est diplômé de l'Institut des administrateurs de sociétés et titulaire d'une maîtrise en éducation de l'Université Western. En 2002, il s'est vu décerner la Médaille du jubilé de la Reine en reconnaissance de ses services dans le domaine de l'enseignement.



**M. George Lewis,
IAS.A**

**Président du Comité des placements
Membre du Comité d'audit et d'actuariat
et du Comité des ressources humaines
et de la rémunération
Nommé en 2019**

Compétences :

- Gouvernance d'entreprise
- Gestion de placement
- Exploitation des affaires mondiales
- Gestion des talents, rémunération et culture

George Lewis a travaillé comme professionnel et cadre supérieur à RBC jusqu'en 2016. Il siège aux conseils de James Richardson & Sons Ltd., de Southbow Corp. (président du comité de gouvernance et de gestion du risque), du Legal & General Group plc (président du comité de gestion du risque) et du Groupe AOG (président du comité d'audit). Il a également siégé aux conseils du Centre canadien du film, de Cenovus Energy, d'Enbridge Income Fund Holdings, d'Ontario Power Generation, d'Operation Springboard, du Centre for Addiction and Mental Health, de l'Orchestre symphonique de Toronto, de la Anglican Diocese of Toronto Foundation et de la Holland Bloorview Foundation.

M. Lewis est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (avec distinction) de l'Université Harvard et d'un baccalauréat en commerce (avec haute distinction) du Trinity College de l'Université de Toronto. Il est également Fellow de l'Institut des comptables agréés (FCA) et analyste financier agréé, et est agréé par l'Institut des administrateurs de sociétés.



**Debbie Stein,
IAS.A**

**Présidente du Comité d'audit et
d'actuariat
Membre du Comité des placements et
du Comité de gouvernance
Nommée en 2023**

Compétences :

- Responsabilité d'entreprise, changements climatiques et critères ESG
- Finances, audit et comptabilité
- Risque opérationnel
- Gestion des risques

Debbie Stein est une cadre chevronnée du milieu des finances et elle possède une vaste expérience des secteurs des infrastructures, de l'énergie et des services publics. Elle a été vice-présidente principale, Finances, et directrice financière à AltaGas Ltd. Elle a auparavant travaillé à TC Energy et a dirigé les finances chez Wendy's Restaurants of Canada. Elle a également occupé le poste de contrôleur à Paramount's Canada's Wonderland. Mme Stein est une administratrice de sociétés expérimentée, et elle siège à des conseils d'administration de sociétés ouvertes et fermées. Elle est notamment administratrice aux conseils d'Aecon Group Inc., de RB Global, de NuVista Energy Ltd., de Trican Well Service Ltd. et de Washington Gas.

Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts en économie (spécialisé) de l'Université York et Fellow des comptables professionnels agréés (FCPA, CPA). Elle a également acquis l'accréditation GCB.D du programme mondial ESG Competent Boards et l'accréditation IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.



**Tom Wellner,
IAS.A**

**Membre du Comité des placements, du
Comité d'audit et d'actuariat et du
Comité de gestion du risque d'entreprise
Nommé en 2023**

Compétences :

- Gouvernance d'entreprise
- Gestion de placement
- Exploitation des affaires mondiales
- Transformation des activités

Tom Wellner a récemment pris sa retraite à titre de président et chef de la direction de Revera Inc. Il a dirigé plusieurs organisations publiques et privées, notamment en tant que président et chef de la direction de Lilly Germany, de LifeLabs/CML Healthcare et de Therapure Biopharma.

Il a agi comme conférencier invité sur le commerce international et les soins de santé à Harvard, Rotman et l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD), et a participé à des travaux consultatifs dans les milieux du capital-investissement et du capital-risque. M. Wellner est également un auteur publié. Il siège actuellement au conseil d'administration d'Andlauer Health Group et est président du comité d'audit. Il a déjà siégé aux conseils de FreshBooks, de Novadaq Technologies, de Cipher Pharmaceuticals et de diverses entités de Revera, et a été conseiller pour Lumira Capital. Il est titulaire d'un baccalauréat ès sciences (spécialisé) en sciences de la vie de l'Université Queen's et détient l'accréditation IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Rémunération du conseil

Il incombe au Comité de gouvernance du conseil d'émettre des recommandations relatives à la rémunération des membres du conseil et des comités. À compter du 1^{er} janvier 2024 et chaque année subséquente, un rajustement en fonction de l'inflation, équivalant à celui qui s'applique aux rentes versées (aux participants qui ont pris leur retraite le 1^{er} janvier 2023 ou après cette date), sera appliqué aux honoraires du président du conseil et à ceux des membres du conseil, respectivement. Le tableau ci-dessous présente la rémunération des membres du conseil pour 2024.

	Honoraires annuels en 2024
La présidente du conseil	303 920 \$
Membres du conseil (ainsi que du Comité des placements et de deux autres comités du conseil)	151 960 \$
Honoraires additionnels – président de comité :	
Comité d'audit et d'actuariat ou comité des placements	20 000 \$
Autres comités	15 000 \$
Honoraires additionnels – vice-président de comité	
Comité d'audit et d'actuariat ou comité des placements	10 000 \$
Autres comités	7 500 \$
Honoraires – membre de comité (si la personne est membre de plus de trois comités)	5 000 \$

En plus des honoraires annuels, les nouveaux membres du conseil reçoivent des honoraires additionnels de 10 000 \$ au cours de leur première année en contrepartie de leur participation au programme d'orientation des membres du conseil du RREO. Les observateurs du conseil reçoivent également des honoraires établis en fonction du nombre de réunions auxquelles ils assistent avant la date de leur nomination officielle à titre de membre du conseil.

Charges

Sont remboursées aux membres du conseil et aux observateurs du conseil les dépenses raisonnables qu'ils engagent pour s'acquitter de leurs obligations envers le conseil et les comités, notamment pour les déplacements, la formation, les repas et l'hébergement, s'il y a lieu. En 2024, ces dépenses se sont élevées à 54 422,71 \$.

PRÉSENCE ET RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DU RREO EN 2024 DU RREO EN 2024

Membre du conseil	Réunions du conseil	Réunions de comités	Rémunération totale en 2024
Steve McGirr, président du conseil d'administration	11	26	303 920 \$
Cathy Cranston, présidente, Comité des ressources humaines et de la rémunération	11	19	166 960 \$
Patti Croft, présidente, Comité de gouvernance	11	18	166 960 \$
Monika Federau, vice-présidente, Comité d'appel	11	20	164 460 \$
Cindy Forbes, présidente, Comité de gestion du risque d'entreprise	11	20	171 960 \$
Timothy Hodgson, vice-président, Comité des placements	11	16	161 960 \$
Martine Irman	11	19	159 460 \$
Gene Lewis, président, Comité d'appel	11	15	171 960 \$
M. George Lewis, président, Comité des placements	11	19	171 960 \$
Deborah Stein, présidente, Comité d'audit et d'actuariat	11	12	171 960 \$
Tom Wellner	10	13	159 460 \$



Mahindra Susten, une importante société d'énergie verte et durable en Inde

03

Analyse et discussion concernant la rémunération



Lettre de la présidente du Comité des ressources humaines et de la rémunération

À titre de présidente du Comité des ressources humaines et de la rémunération (le Comité), je suis heureuse de vous présenter nos cadres et notre approche d'évaluation du rendement ainsi que la façon dont nous déterminons la rémunération au RREO.

Faits saillants concernant le rendement en 2024

Le principal facteur déterminant la rémunération au RREO est le rendement de l'ensemble de la caisse sur une période de quatre ans. Lorsque nous évaluons le rendement de l'ensemble de la caisse, nous utilisons cet horizon à long terme pour faire concorder le comportement des employés avec les intérêts du RREO, où la stabilité du rendement à long terme est plus importante qu'une seule bonne année.

En 2024, notre portefeuille a fait preuve de résilience et a inscrit un rendement réel total de 7,5 %, surpassant notre objectif de rendement réel de 4 % pour l'année en cours, ce qui a permis au régime de demeurer entièrement capitalisé pour une 12^e année consécutive. Notre rendement réel a été légèrement inférieur à notre cible sur quatre ans. De plus, notre rendement par rapport à celui de nos indices de référence a diminué pour une deuxième année. Nous avons beaucoup de succès en matière de gestion de la volatilité de nos rendements au cours des quatre dernières années, conformément à notre stratégie à long terme. Pour en savoir plus sur nos résultats, veuillez consulter la section « Notre rendement » du présent rapport annuel.

Résultats relatifs à la rémunération

Notre cadre de rémunération vise à récompenser un rendement à long terme dans les limites de notre budget de risques. Cela nous permet d'attirer et de fidéliser les talents dont nous avons besoin pour soutenir et mener à bien notre plan ambitieux et audacieux, soit de procurer de la valeur à nos participants tout en ayant une incidence positive et durable sur le monde.

La direction et le conseil évaluent le rendement global du RREO par rapport à une fiche de pointage d'entreprise. Cette fiche a été établie au premier trimestre de 2024 et comprend des mesures qualitatives et quantitatives pour les trois

pilliers de notre stratégie d'entreprise : la culture, la croissance et l'incidence. S'appuyant sur les mesures combinées du rendement de l'ensemble de la caisse, le service hors pair fourni aux participants et les résultats supérieurs aux attentes relativement à d'autres priorités de l'entreprise, le conseil a approuvé la fiche de pointage du RREO avec un coefficient de 1,42 sur 2,0 (soit une diminution de 3 % par rapport au pointage de l'année précédente).

Décisions relatives à la rémunération du chef de la direction

Notre évaluation du président et chef de la direction, Jo Taylor, pour l'année 2024 reconnaît le rendement de celui-ci par rapport à ses objectifs individuels; nous lui avons attribué un coefficient de 2 fois la cible pour sa prime annuelle de 2024. La moyenne pondérée de la fiche de rendement individuel et de la fiche de rendement du RREO pour l'année a donné un coefficient de rendement annuel global de 1,65 fois la cible pour M. Taylor. Le conseil lui a également accordé une prime du régime des incitatifs à long terme de 3 376 300 \$, ce qui représente une rémunération directe totale de 5,5 millions de dollars.

Le Comité estime que la rémunération versée à M. Taylor, aux autres cadres supérieurs désignés et aux employés du RREO pour l'exercice 2024 est appropriée et conforme aux objectifs de l'organisation.

Vous trouverez les renseignements sur la rémunération de M. Taylor et des autres cadres supérieurs désignés dans les pages suivantes.

Perspectives

Conformément à nos ambitions d'entreprise et pour que nos programmes demeurent efficaces, nous mettrons l'accent sur les objectifs clés, l'obligation de rendre compte et la différenciation accrue dans le cadre de nos programmes incitatifs. Ces facteurs seront décrits et se reflèteront dans notre rapport annuel 2025.

Cathy Cranston

Présidente du Comité des ressources humaines et de la rémunération

Analyse et discussion concernant la rémunération

L'analyse de la rémunération explique l'approche du RREO à l'égard de la rémunération, des divers éléments de son programme de rémunération et de la rémunération versée à ses cadres supérieurs désignés. Pour l'exercice 2024, nos cadres supérieurs désignés étaient les suivants :

- Jo Taylor, président et chef de la direction;
- Mabel Wong, directrice financière;
- Gillian Brown, chef des placements, Placements publics et privés
- Stephen McLennan, chef des placements, Répartition de l'actif;
- Nick Jansa, premier directeur général, Europe, Moyen-Orient et Afrique.

Notre cadre de rémunération

Notre philosophie de rémunération et nos objectifs

Le cadre de rémunération du RREO repose sur le principe de la rémunération au rendement afin d'attirer, de récompenser et de fidéliser les talents les plus performants. Nous cherchons à offrir une rémunération équitable à tous les employés et à perfectionner les talents, en mettant l'accent sur la création d'une organisation mondiale diversifiée et inclusive. Par exemple, nous adoptons des pratiques d'emploi justes et équitables pour tous les employés, peu importe leur identité de genre, leur couleur, leur race, leur origine ethnique, leurs capacités ou leur orientation sexuelle, en nous assurant que tous les employés qui occupent le même poste bénéficient des mêmes possibilités d'avantages.

Notre programme de rémunération repose sur les principes suivants :

- **Uniformiser la rémunération à l'échelle de l'entreprise.** Tous les employés font partie du même cadre de rémunération mettant l'accent sur la production d'un rendement élevé par rapport aux objectifs de la société.

- **Veiller à ce que les niveaux de rémunération et la composition de celle-ci soient concurrentiels par rapport au marché afin d'attirer et de fidéliser des talents de haut calibre.** Le cadre de rémunération est conforme au marché externe s'appliquant à nos activités, compte tenu des diverses compétences requises pour atteindre les objectifs collectifs de l'organisation. Le cadre offre aux dirigeants l'occasion de reconnaître le travail des employés individuels en leur permettant de toucher une rémunération dans le premier quartile ou plus élevée. Une part importante de la rémunération, en particulier pour les cadres, s'aligne sur les résultats en matière de rendement et sur notre stratégie de fidélisation.
- **Harmoniser les primes avec le comportement des employés.** Lorsque nous mesurons le rendement individuel des employés, nous cherchons à trouver l'équilibre entre ce qu'ils ont accompli et la façon dont ils l'ont démontré, en incarnant notre culture et nos valeurs et en travaillant dans l'intérêt supérieur de l'entreprise.
- **Assurer l'équilibre (horizon temporel, obligation de rendre compte, pouvoir discrétionnaire).** Il existe un équilibre entre les résultats annuels (c'est-à-dire, les initiatives liées à la culture, la satisfaction des participants, les changements climatiques) et le rendement des placements sur une période de quatre ans. L'approche adoptée pour récompenser les employés est équilibrée et tient compte des domaines sur lesquels ils exercent le plus grand contrôle (p. ex., pour les employés subalternes, ce sera le rendement individuel; pour les cadres, ce sera plutôt le rendement de l'organisation). En outre, il existe un équilibre en matière de pouvoir discrétionnaire permettant de s'assurer que les décisions relatives à la rémunération ne sont pas uniquement des résultats convenus et que les gestionnaires disposent de la flexibilité et des outils nécessaires pour assurer une évaluation globale et une différenciation des récompenses pour chaque employé.

- **Assurer une bonne gouvernance et veiller à ce que notre programme de rémunération concorde avec notre tolérance au risque.** Le cadre de rémunération comprend divers mécanismes de réduction des risques (récupération, limites supérieures, tableaux de bord équilibrés) et garantit que les intérêts des employés correspondent à ceux des participants au RREO. En outre, les cadres supérieurs examinent les décisions de rémunération pour assurer l'équité salariale à plusieurs égards (niveau, sexe, etc.).

Processus d'analyse comparative indépendant

Nous examinons et évaluons régulièrement nos programmes et nos pratiques en les comparant à ceux d'organisations semblables avec lesquelles nous rivalisons pour le recrutement de talents et qui exercent leurs activités dans des marchés et des régions similaires. Nos occasions de rémunération cible correspondent aux taux du marché concurrentiel des régimes comparables, et nous distinguons les résultats liés à la rémunération de façon à verser un salaire supérieur pour un rendement exceptionnel ou inférieur pour un rendement moindre.



Principaux mécanismes de réduction des risques et gouvernance

Voici certaines pratiques de gouvernance utilisées pour la surveillance, l'évaluation et l'atténuation des risques dans le cadre de nos programmes incitatifs :

Ce que nous faisons		Ce que nous ne faisons pas
Harmoniser la rémunération avec la prise de risques prudents et les intérêts des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Une part importante de la rémunération conditionnelle des cadres supérieurs est versée sous forme d'incitatif à long terme de façon à faire correspondre la rémunération avec l'horizon de risque temporel et à motiver les cadres à créer de la valeur à long terme et à demeurer responsables des décisions liées à un risque à plus long terme. • Un plafond est fixé quant au montant des primes annuelles individuelles. • Des clauses de récupération stipulent que les employés ayant délibérément commis un vol ou des actes malhonnêtes ou frauduleux ou ayant été congédiés pour un motif valable devront rembourser les montants qui leur auront été versés au titre du programme de primes annuelles ou du régime des incitatifs à long terme au cours des 12 mois précédents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des cibles de rendement qui ne sont pas suffisamment exigeantes ou prévoir des paiements potentiels excessivement élevés. • Rajuster les cibles ou les objectifs de rendement à la baisse sans justification ni approbation du conseil. • Établir des niveaux de rémunération globaux supérieurs à la médiane qui ne s'appuient pas sur un rendement exceptionnel de l'ensemble de la caisse et de l'organisation, ou fixer des cibles de rémunération qui dépassent largement celles des régimes semblables.
Établir des cibles et des objectifs de rendement manifestement liés aux intérêts du RREO	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des tableaux de bord équilibrés complets mesurant les progrès par rapport aux objectifs stratégiques à l'échelle de l'entreprise et dans chaque division et chaque service, notamment en ce qui concerne les initiatives de gestion du risque. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accorder une rémunération variable ou des indemnités de départ excessives.
Établir un budget de gestion du risque afin de fixer des objectifs de plus-value ayant une incidence à divers degrés sur la rémunération au rendement de tous les employés	<ul style="list-style-type: none"> • Au début de chaque exercice, les membres du conseil approuvent la répartition du risque lié à la gestion active pour l'ensemble de la caisse qui, à son tour, établit ses objectifs annuels de plus-value en dollars (soit le revenu de placement obtenu par rapport à l'indice de référence) pour l'exercice. • Le rendement réel des placements de l'ensemble de la caisse et des différents services (mesuré en fonction de la plus-value) est comparé avec les objectifs de rendement fixés. 	
Comparer la rémunération et le rendement à ceux d'organisations semblables	<ul style="list-style-type: none"> • Former un groupe de régimes semblables pour permettre aux parties prenantes de comparer raisonnablement la rémunération et le rendement dans l'ensemble du groupe. 	
Harmoniser la rémunération avec les objectifs de gestion du risque	<ul style="list-style-type: none"> • Modéliser et essayer nos primes annuelles et nos primes du régime des incitatifs à long terme selon divers scénarios de rendement afin que les primes versées soient fonction des rendements escomptés. 	

Notre cadre de rémunération satisfait aux principes pour de saines pratiques de rémunération établis par le Conseil de stabilité financière et entérinés par les pays du G20 ou les dépasse.

Conseillers externes

La direction du RREO a retenu les services de divers consultants externes pour l'aider à examiner la conception et la position concurrentielle des programmes de rémunération, d'avantages sociaux et de retraite, au besoin. La conception globale du programme est concurrentielle et continue de renforcer notre philosophie de rémunération au rendement tout en soutenant notre stratégie évolutive.

Le Comité a retenu les services de Hugessen Consulting Inc. pour l'aider, au besoin, à examiner les recommandations relatives à la rémunération à l'intention du conseil.

Éléments de notre programme de rémunération – Vue d'ensemble

Notre programme de rémunération comprend un salaire de base, des primes annuelles et une prime liée à la fidélisation à long terme pour les employés non syndiqués. Cette combinaison de primes annuelles et de futures primes à long terme liées à la fidélisation est ce que nous appelons la rémunération directe totale.

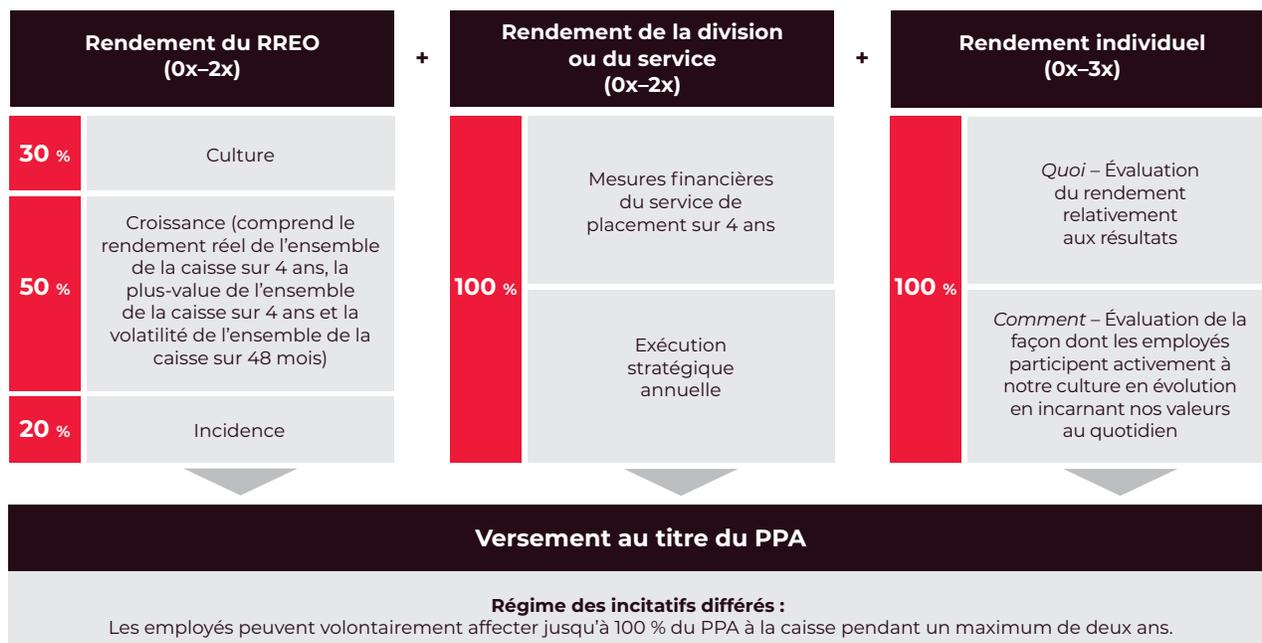
Les structures de rémunération des employés syndiqués ont été négociées dans le cadre de la convention collective. La convention, d'une durée de quatre ans, est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025.

Salaire de base

Les salaires de base servent à rémunérer les employés pour l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes et sont révisés chaque année. À chaque employé du RREO est attribué un niveau de poste auquel correspond une classe de salaire visant à offrir un salaire concurrentiel par rapport au marché et proportionnel aux responsabilités liées au poste de l'employé, à ses compétences démontrées, à ses connaissances et à ses antécédents de rendement.

Programme de primes annuelles (PPA)

Notre programme de primes annuelles récompense les employés au moyen de primes en espèces accordées en fonction du rendement du régime et du rendement individuel calculé par rapport aux objectifs. La pondération pour chacun des éléments varie selon le niveau pour les employés de l'équipe Placements, des Services de la direction générale et des Services aux participants.



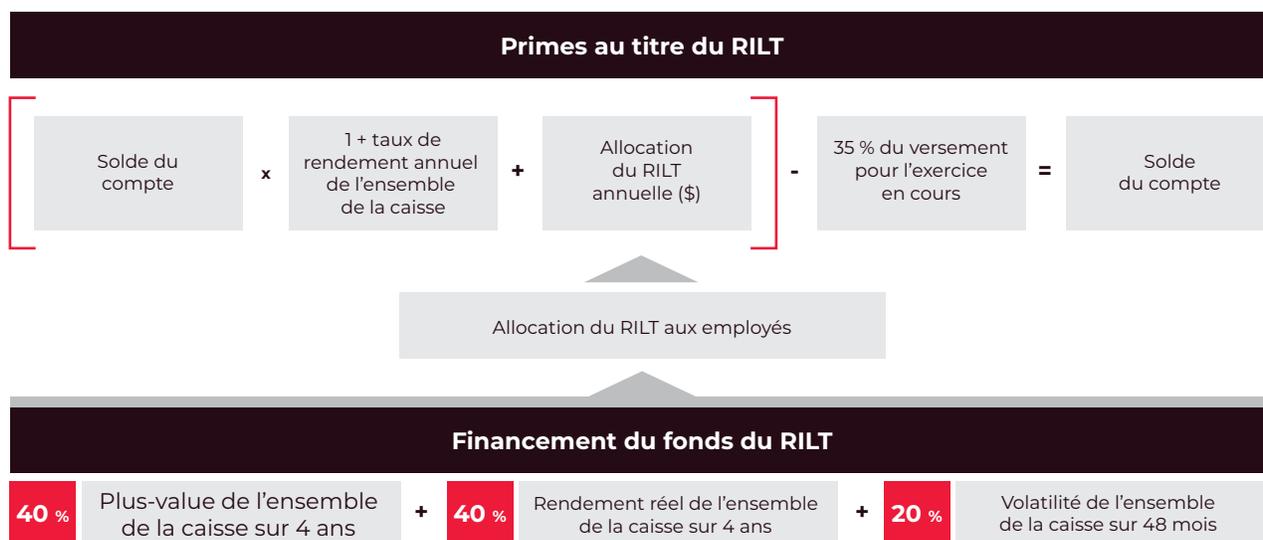
La plus-value est calculée après déduction des frais de gestion, des coûts de transaction et des frais d'administration imputés aux programmes de gestion active (comprend les primes annuelles, mais non les incitatifs à long terme).

Le rendement du RREO et des divisions ou services est évalué au moyen d'une fiche de pointage établie au début de l'année et qui tient compte des priorités annuelles. Les résultats globaux de ces fiches de pointage ainsi que les rendements individuels permettent d'établir les versements au titre du PPA.

Régime des incitatifs à long terme (RILT)

Notre RILT nous permet de fidéliser les employés au moyen de primes en espèces accordées en fonction de leur incidence et de leur importance dans la mise en œuvre de la stratégie. À la fin de l'exercice, les primes en espèces sont versées dans un compte notional et peuvent être retirées dans une proportion de 35 % par année. Les employés admissibles au RILT comprennent les membres de l'équipe Placements occupant un poste de directeur principal ou un poste supérieur, ainsi que les employés des Services de la direction générale et des Services aux participants occupant un poste de directeur ou un poste supérieur.

L'objectif global de croissance du RREO, mesuré au moyen de trois paramètres de l'ensemble de la caisse (la plus-value, le rendement réel et la volatilité) est utilisé pour déterminer le montant total du fonds du RILT au cours d'une année donnée, avec discernement et après approbation du Comité.

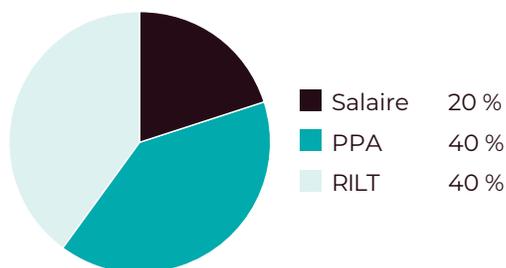


Composition de la rémunération

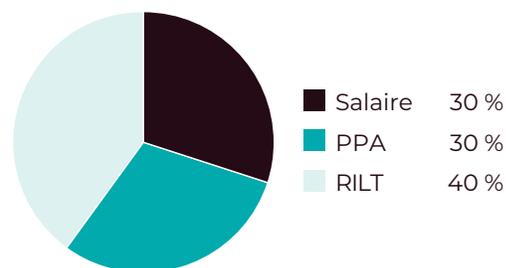
La plus grande partie de la rémunération et des incitatifs versés à nos cadres supérieurs est variable et conditionnelle. Compte tenu de l'influence directe qu'ils exercent sur le rendement de nos placements, mais aussi de notre objectif d'établir un lien entre la rémunération et le rendement ainsi que la fidélisation, les professionnels des placements et notre chef de la direction voient un pourcentage plus élevé de leur rémunération liée à nos programmes de rémunération variable et de fidélisation. La composition de la rémunération directe totale cible de nos cadres supérieurs désignés est présentée ci-dessous. La composition réelle de la rémunération peut varier en fonction du rendement du RREO dans son ensemble, du rendement de la division, du rendement des placements et du rendement individuel des cadres supérieurs désignés.

COMPOSITION DE LA RÉMUNÉRATION CIBLE

Président et chef de la direction; et chefs des placements



Autres cadres supérieurs désignés (en moyenne)



Avantages sociaux et autre rémunération

Le RREO offre un régime d'avantages sociaux et de mieux-être concurrentiel qui comprend une assurance vie, des régimes d'invalidité, de soins médicaux et de soins dentaires, des politiques en matière de congé, des programmes de mieux-être et un programme d'aide aux employés et à leur famille. Les rentes de retraite que nous offrons aux employés canadiens proviennent d'un régime de retraite à prestations définies décrit à la page 97. Les employés qui travaillent à l'étranger sont admissibles à des régimes de retraite contributifs locaux soumis à la réglementation et aux pratiques de marché locales.

Dispositions de cessation d'emploi pour les cadres supérieurs désignés

Tous les cadres supérieurs désignés sont liés par des dispositions de cessation d'emploi préétablies. En cas de cessation d'emploi sans motif valable, nous offrons une indemnité de départ comparable à celle offerte à d'autres personnes ayant une ancienneté semblable qui pourraient avoir été licenciées sans motif, en échange d'une renonciation complète et définitive.

Le traitement dans le cadre de chacun des scénarios de cessation d'emploi est régi par les dispositions du programme de primes annuelles ou du régime des incitatifs à long terme, résumées ci-dessous.

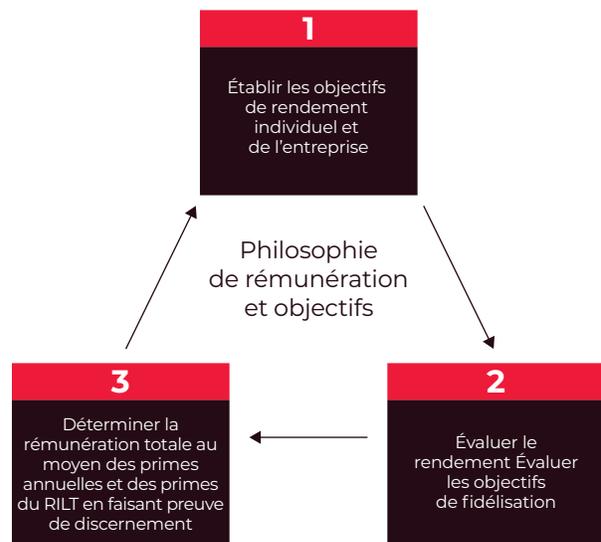
	Programme de primes annuelles	Régime des incitatifs à long terme
Démission	Renonciation	Renonciation
Départ à la retraite (défini par le PPA et le RILT)	Prime calculée au prorata de la période d'emploi actif pendant l'année civile	Le solde du compte notionnel est acquis progressivement sur trois ans après le départ à la retraite
Cessation sans motif	Prime calculée au prorata pendant la période de préavis raisonnable applicable	Acquisition continue pendant la période de préavis raisonnable applicable
Licenciement motivé/désobéissance préméditée	Renonciation	Renonciation

Décisions relatives à la rémunération prises en 2025 en fonction de 2024

Processus de prise de décision

Au RREO, les décisions en matière de rémunération sont guidées par notre philosophie de rémunération et nos résultats. L'illustration suivante donne un aperçu du processus annuel de détermination de la rémunération du chef de la direction et des cadres supérieurs :

Chaque année, les membres du conseil et le chef de la direction s'entendent sur les principaux objectifs pour la fiche de rendement global du RREO ainsi que pour le rendement individuel du chef de la direction. En fin d'exercice, les membres du conseil évaluent le rendement du chef de la direction relativement aux objectifs annuels et lui attribuent une note de rendement globale. Le rendement individuel du chef de la direction, le rendement global du RREO et le rendement de l'ensemble de la caisse sont tous pris en compte par le conseil pour déterminer la prime annuelle et la prime du RILT du chef de la direction.



Comme c'est le cas pour le chef de la direction, les cadres supérieurs conviennent d'objectifs de rendement individuel pour l'année et chacun est évalué par rapport à ces objectifs en fin d'exercice. Le résultat des objectifs individuels, du rendement de l'entreprise et de l'évaluation de la fidélisation déterminent les recommandations qui sont soumises à l'approbation des membres du conseil concernant la rémunération directe totale des cadres supérieurs.

Chaque année, les objectifs d'entreprise sont transmis à tous les employés, et ce, depuis le chef de la direction et les cadres supérieurs. Les rencontres entre les employés et leur gestionnaire respectif se poursuivent tout au long de l'année. Au cours du cycle de révision annuelle, des principes directeurs sont communiqués aux dirigeants afin de maximiser la prise de décisions justes et équitables à tous les échelons, pour tous les genres, etc., relativement aux objectifs énoncés et au rendement. Les recommandations relatives à la rémunération des employés sont analysées sous plusieurs aspects à différents échelons de la haute direction, avant leur approbation générale.

Rendement du RREO

Pour bien nous acquitter de notre mission d'offrir un service hors pair et une sécurité financière à la retraite à nos participants, aujourd'hui et demain, nous préparons une fiche de rendement à l'échelle de l'entreprise qui comprend des objectifs et des mesures dans trois catégories (la culture, la croissance et l'incidence). Le tableau de bord assure une approche équilibrée dans des secteurs importants, qui permettra aux employés d'atteindre nos objectifs à court, moyen et long terme.

Le tableau ci-dessous résume le rendement sur quatre ans de l'ensemble de la caisse par rapport aux cibles approuvées par le conseil.

Année	Plus-value totale de la caisse	Rendement réel de l'ensemble de la caisse	Volatilité globale de la caisse
De 2021 à 2024	Cible non atteinte	Cible non atteinte	Exceptionnel

Une partie des objectifs annuels de nos services de placement comprend une plus-value sur quatre ans par rapport au rendement de la répartition des risques. Pour certains services, la plus-value sur quatre ans est mesurée par rapport au rendement de l'ensemble de la caisse.

Année	Actions	Infrastructures et ressources naturelles	Marchés financiers
De 2021 à 2024	Cible non atteinte	Cible non atteinte	Cible atteinte

En fin d'exercice, le tableau de bord est évalué et les résultats sont soumis aux membres du conseil pour approbation. En 2024, les employés ont obtenu un excellent rendement combiné avec un coefficient de 1,42 sur 2,0.

Rendement de l'ensemble de la caisse et de la division ou du service

Nous avons aussi évalué l'exécution stratégique de chacune de nos divisions par rapport à leurs objectifs annuels respectifs. Globalement, les employés ont obtenu un rendement supérieur à la cible, pour un coefficient de division ou de service moyen de 1,55 sur 2,0.

En 2024, nous avons accordé une grande importance au rendement total. Par conséquent, la caisse et bon nombre de nos services de placement ont produit des rendements largement supérieurs à nos attentes.

Dans l'ensemble, le personnel a atteint les niveaux de rendement cible sur une période de quatre ans. Les services de placement ont inscrit un rendement supérieur à nos attentes. La gestion de la volatilité à l'échelle de la caisse a également dépassé les cibles. Nous n'avons toutefois pas atteint nos objectifs de plus-value et de rendement total. Au sein des services de placement, l'équipe Marchés financiers a atteint ses objectifs de plus-value, tandis que l'équipe Actions ainsi que l'équipe Infrastructures et Ressources naturelles ont déçu.

Rendement du chef de la direction

Au début de l'année, le Comité et le chef de la direction se sont entendus sur les objectifs organisationnels et individuels pour l'année. En fin d'exercice, le Comité a évalué le rendement du chef de la direction relativement à ces objectifs et a présenté son évaluation au conseil aux fins d'examen et d'approbation.

Les objectifs du chef de la direction pour l'exercice 2024 cadrent avec la stratégie d'entreprise. Outre le rendement de l'ensemble de la caisse, voici quelques réalisations dignes de mention :

- Achèvement d'une restructuration organisationnelle comprenant un nouveau modèle à deux chefs des placements avec des responsabilités claires, une nouvelle approche pour notre portefeuille de biens immobiliers et la mise en place d'une nouvelle fonction de stratégie.

- Amélioration du rendement en 2024, ce qui s'est traduit par d'excellents résultats et des gains intéressants.
- Élaboration de plans de relève et de perfectionnement au début de l'année pour le poste de chef de la direction, qui ont par la suite été étendus à l'équipe de direction.
- Nouvelle stratégie sur cinq ans, avec l'engagement et l'harmonisation de l'équipe de direction.

Le conseil d'administration a octroyé à M. Taylor une prime de 1 553 700 \$ au titre du programme de primes annuelles et une prime de 3 376 300 \$ au titre du RILT pour l'exercice 2024.

Rémunération des cadres supérieurs

Ce tableau présente des renseignements sur le salaire de base, la prime annuelle, les incitatifs à long terme liés à la fidélisation et toute autre rémunération gagnés en 2022, en 2023 et en 2024 par le chef de la direction, le directeur financier et les trois autres cadres supérieurs ayant la rémunération la plus élevée, sauf pour les filiales.

Nom et poste principal	Année	Salaire de base A	Prime annuelle B	Prime du RILT attribuée C	Rémunération totale ¹ A+B+C	Prime du RILT versée D	Autre E	Variation de la valeur de la rente de retraite F	Rémunération totale ² A+B+D+E
Jo Taylor Président et chef de la direction	2024	570 000 \$	1 553 700 \$	3 376 300 \$	5 500 000 \$	3 663 561 \$		187 000 \$	5 787 261 \$
	2023	570 000	1 275 300	1 854 700	3 700 000	3 410 311			5 255 611
	2022	570 000	1 672 200	2 857 800	5 100 000	4 115 500			6 357 700
Mabel Wong ³ Directrice financière	2024	425 000	443 200	750 000	1 618 200	691 600	175 000	107 800	1 734 800
	2023	320 000	316 300	500 000	1 136 300	496 000	60 000		1 192 300
Gillian Brown Chef des placements, Placements publics et privés	2024	450 000	899 100	1 500 000	2 849 100	1 734 900		708 500	3 084 000
	2023	370 000	653 700	1 100 000	2 123 700	1 702 000			2 725 700
	2022	370 000	881 100	1 450 000	2 701 100	1 988 200			3 239 300
Stephen McLennan ⁴ Chef des placements, Répartition de l'actif	2024	450 000	899 100	1 500 000	2 849 100	1 876 100		514 500	3 225 200
	2023	370 000	1 078 000	880 000	2 328 000	1 900 700			3 348 700
	2022	370 000	881 100	1 500 000	2 751 100	2 135 100			3 386 200
Nick Jansa ⁵ Premier directeur général, EMOA En livres sterling	2024	355 000	662 000	695 000	1 712 000	1 026 400		49 700	2 043 400
	2023	355 000	627 200	500 000	1 482 200	1 101 700		49 700	2 083 900
	2022	355 000	845 400	1 400 000	2 600 400	1 398 900		49 300	2 599 300

1 Pour prendre leurs décisions de rémunération, le conseil et la direction portent leur réflexion principalement sur la rémunération directe totale, c'est-à-dire le salaire de base, la prime annuelle et la prime à long terme liée à la fidélisation. Le salaire de base représente le salaire annualisé au 31 décembre de chaque année.

2 La rémunération totale ne comprend pas la variation de la valeur de la rente de retraite ni les primes à long terme liées à la fidélisation.

3 Mme Wong a été nommée directrice financière intérimaire en avril 2024 et officiellement promue directrice financière en août 2024. À son embauche, Mme Wong a reçu 60 000 \$ CA en espèces (payés en deux versements) et 900 000 \$ en fonds de démarrage au titre du RILT pour remplacer les incitatifs auxquels elle a renoncé. En contrepartie de son rôle de directrice financière intérimaire en 2024, Mme Wong a reçu 175 000 \$ CA. À sa nomination au poste de directrice financière en 2024, une prime ponctuelle spéciale de 200 000 \$ CA a été ajoutée à la prime annuelle au titre du RILT de Mme Wong.

4 En contrepartie de son rôle de chef intérimaire des placements en 2023, un montant de 300 000 \$ CA a été ajouté à la prime annuelle de M. McLennan pour 2023 et le montant reçu au titre du RILT comprend une prime ponctuelle spéciale de 500 000 \$ CA.

5 M. Jansa a reçu une somme en espèces au lieu de cotisations patronales au régime de retraite.

Soldes des comptes notionnels

Le tableau ci-dessous présente le solde du compte notionnel de chacun des cadres supérieurs désignés.

Nom et poste principal	Solde d'ouverture	Taux de rendement en 2024	Prime	Versement	Solde
Jo Taylor, Président et chef de la direction	6 483 934 \$	9,36 %	3 376 300 \$	3 663 561 \$	6 803 569 \$
Mabel Wong, Directrice financière	1 121 190	9,36 %	750 000	691 600	1 284 533
Gillian Brown, Chef des placements, Placements publics et privés	3 160 933	9,36 %	1 500 000	1 734 900	3 221 896
Stephen McLennan, Chef des placements, Répartition de l'actif	3 529 865	9,36 %	1 500 000	1 876 100	3 484 160
Nick Jansa, Premier directeur général, EMOA En livres sterling	2 045 985	9,36 %	695 000	1 026 400	1 906 089

Le compte notionnel de M. Taylor correspond au compte antérieur en livres sterling avant son transfert au Canada, converti en dollars canadiens.

Prestations de retraite

Les employés canadiens du RREO participent au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) et au Régime d'avantages sociaux supplémentaires des fonctionnaires ou au régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO), lesquels sont tous des régimes à prestations définies. Les employés gagnant un salaire ouvrant droit à pension supérieur à ce que permettent les règlements de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) participent également à un régime de retraite complémentaire (RRC) non enregistré et non capitalisé.

Les employés qui travaillent à l'étranger sont admissibles à des régimes de retraite contributifs locaux soumis à la réglementation et aux pratiques de marché locales.

Le tableau ci-dessous présente la valeur actualisée estimée de la rente canadienne totale provenant de tous les régimes susmentionnés (RRF, Compte des avantages sociaux supplémentaires des fonctionnaires et RRC) et les prestations de retraite canadiennes annuelles estimées du chef de la direction, du directeur financier et des chefs des placements lorsqu'ils atteindront 65 ans.

Nom et poste principal	Années de service estimatives à 65 ans	Rente annuelle totale estimative à 65 ans	Valeur actuelle de la rente totale au 1 ^{er} janvier 2024	Variation annuelle compensatoire de la valeur actuelle - 2024	Valeur annuelle non compensatoire ¹ de la valeur actuelle - 2024	Valeur actuelle de la rente totale au 31 décembre 2024
Jo Taylor, ² Président et chef de la direction	6	65 200 \$	668 200 \$	158 400 \$	28 600 \$	855 200 \$
Mabel Wong, Directrice financière	25	369 200	65 900	105 300	2 500	173 700
Gillian Brown, Chef des placements, Placements publics et privés	41	462 200	2 989 800	640 400	67 900	3 698 100
Stephen McLennan, Chef des placements, Répartition de l'actif	33	378 200	2 045 900	469 400	45 100	2 560 400

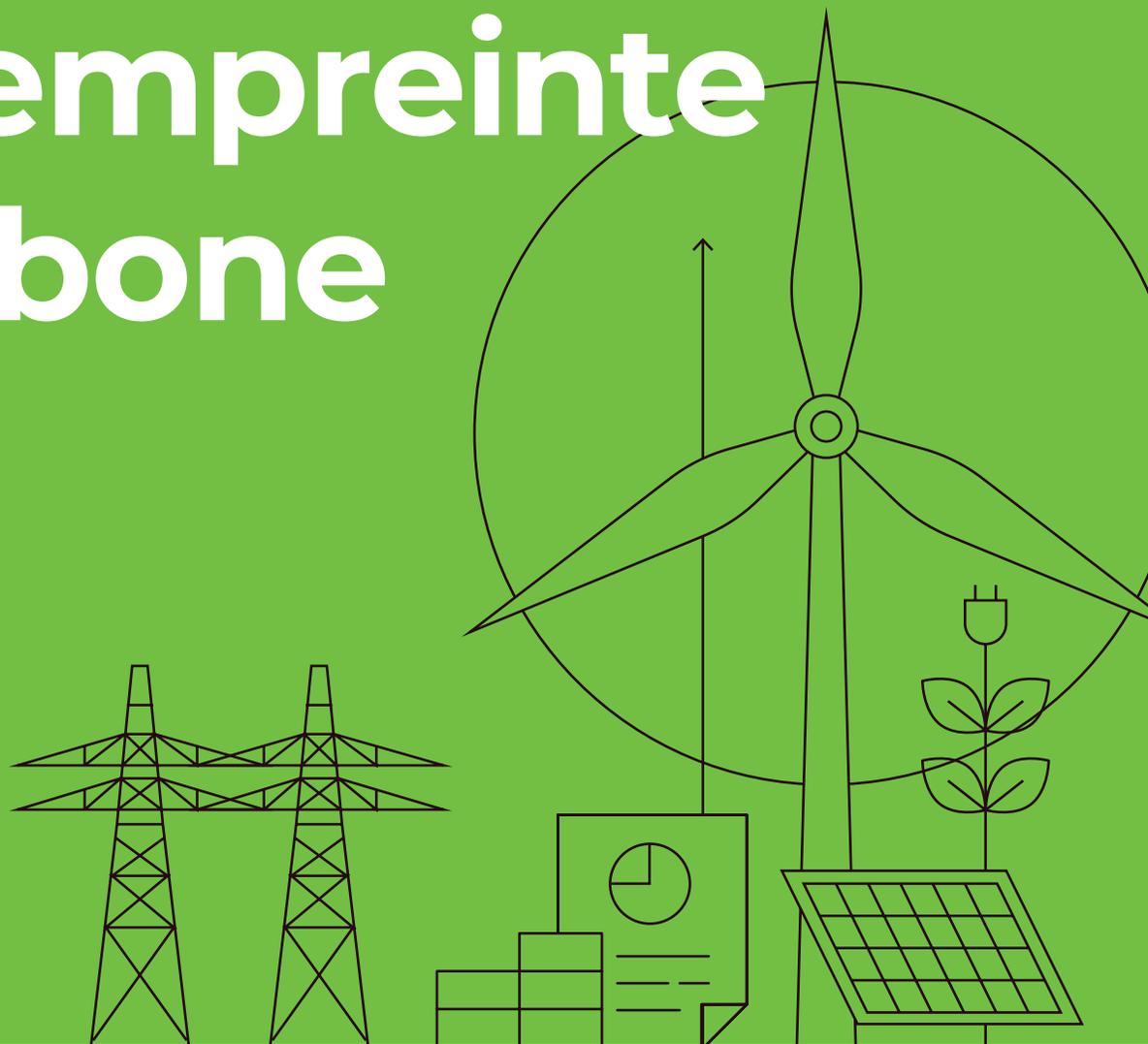
¹ Comprend les intérêts sur le passif et l'incidence des modifications aux hypothèses.

² Représente la participation de M. Taylor aux prestations de retraite canadiennes à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les valeurs indiquées ci-dessus sont des estimations fondées sur des hypothèses et représentent des droits qui peuvent varier au fil des ans.

04

États financiers et empreinte carbone



**ONTARIO
TEACHERS'**

PENSION PLAN - RÉGIME DE RETRAITE DES
ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO

Information financière

La section Information financière souligne les sections des états financiers que la direction juge essentielles pour comprendre la situation financière du RREO.

Les pages qui précèdent les états financiers consolidés contiennent trois lettres qui décrivent les responsabilités de la direction, des auditeurs et des actuaires :

- Responsabilité de la direction relativement à l'information financière – indique que la direction est responsable de la préparation des états financiers. Les états financiers sont préparés suivant les normes comptables du Canada pour les régimes de retraite. Le conseil, qui est indépendant de la direction, a la responsabilité finale des états financiers et est secondé par le Comité d'audit et d'actuariat.
- Rapport de l'auditeur à l'administrateur indépendant – énonce l'opinion officielle formulée par l'auditeur externe sur les états financiers consolidés.
- Opinion formulée par les actuaires – informe que les méthodes d'évaluation sont appropriées, que les données sont suffisantes et fiables, et que les hypothèses sont conformes aux principes actuariels reconnus. L'évaluation actuarielle est fondée sur les données sur la participation, les normes comptables et actuarielles ainsi que sur les taux d'intérêt à long terme.

Situation financière à la fin de l'exercice

À la fin de l'exercice, le RREO affichait dans ses états financiers un excédent de 53,2 G\$, en hausse par rapport aux 36,1 G\$ à la fin de l'exercice 2023. L'excédent représente la différence entre l'actif net disponible pour le service des prestations et les prestations de retraite constituées à la fin de l'exercice.

Au 31 décembre (M\$ CA)	2024	2023
Actif net disponible pour le service des prestations	266 339 \$	247 513 \$
Prestations de retraite constituées	213 166 \$	211 393 \$
Excédent	53 173 \$	36 120 \$

Au cours de 2024, l'actif net disponible pour le service des prestations a augmenté de 18,8 G\$. Un revenu de placement net de 23,7 G\$ et des cotisations de 4,3 G\$ ont accru l'actif net disponible pour le service des prestations, tandis que des prestations versées de 8,1 G\$ et des frais d'administration de 1,0 G\$ ont réduit l'actif net disponible pour le service des prestations. Pour en savoir plus sur le rendement des placements, consultez la section « Rendement des placements ».

Évaluation aux fins des états financiers

L'évaluation aux fins des états financiers mesure la juste valeur de l'actif net du régime disponible pour le service des prestations et du passif du régime à un moment donné. Elle offre un aperçu de la santé financière du régime, car elle ne se base pas sur les cotisations futures ni ne fait de prévisions quant au coût des prestations que les participants actuels n'ont pas encore accumulées. Elle n'est donc pas considérée comme un indicateur de la viabilité à long terme du régime et les répondants du régime ne s'en servent pas pour fixer les taux de cotisation et le niveau des prestations.

Méthodes et hypothèses utilisées pour l'évaluation aux fins des états financiers

L'évaluation aux fins des états financiers est préparée conformément aux directives de l'Ordre des CPA du Canada (comptables professionnels agréés du Canada). Le passif du régime, préparé par un actuaire indépendant, tient compte des services décomptés déjà accumulés par tous les participants et des cotisations déjà encaissées par le régime. Les techniques d'évaluation, les estimations et le passif du régime sont décrits plus en détail dans les notes aux états financiers consolidés.

Les hypothèses actuarielles qui servent à établir le passif du régime reflètent les meilleures estimations à l'égard des facteurs économiques et non économiques futurs, proposées par la direction et approuvées par le conseil. Les résultats réels diffèrent généralement de ces hypothèses et les écarts seront comptabilisés en tant que gains et pertes actuariels dans les années à venir.

Évaluation de la juste valeur.

Les placements et le passif lié aux placements du RREO sont comptabilisés à la juste valeur. La détermination de la juste valeur a pour but d'estimer un prix de sortie auquel une transaction normale pour vendre un actif ou transférer un passif serait effectuée entre des intervenants du marché. Des techniques d'évaluation sont utilisées pour mesurer la juste valeur. Comme il est décrit plus en détail dans les notes des états financiers consolidés, ces techniques utilisent des données telles que les cours des transactions sur les marchés, les taux d'actualisation, les flux de trésorerie futurs contractuels ou prévus et d'autres facteurs pertinents qui ont une incidence sur la détermination de la juste valeur.

Conformément aux normes comptables du Canada, le RREO a classé et déclaré ses mesures de la juste valeur dans l'une de trois catégories fondées sur le degré d'utilisation de données observables dans leur détermination. Les données de niveau 1 sont des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques, les données de niveau 2 sont dérivées de prix observables, mais ne satisfont pas le critère du niveau 1, et les données de niveau 3 sont non observables. Si différents niveaux de données sont utilisés pour mesurer la juste valeur d'un placement, le classement dans la hiérarchie doit être déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.

Évaluation des placements de niveau 3

L'évaluation de nos placements est guidée par la norme IFRS 13, Évaluation de la juste valeur. Cette norme donne des directives sur les mesures de la juste valeur, y compris la définition de la juste valeur. L'évaluation des placements de niveau 3 du RREO est assujettie à un processus de gouvernance rigoureux qui comprend :

- Des politiques et procédures d'évaluation complètes pour toutes les catégories d'actifs.
- Une évaluation interne et une expertise fiscale au sein de notre équipe Finances.
- L'indépendance de notre équipe Finances par rapport à l'équipe Placements. Nous maintenons également une séparation des tâches appropriée, la majorité des placements directs de niveau 3 (par valeur) nécessitant trois niveaux d'approbation de l'équipe Finances.
- Des experts en évaluation externes et des évaluateurs immobiliers indépendants, qui nous fournissent leur expertise et leur connaissance des conditions des marchés locaux, des transactions sur les marchés et des tendances sectorielles.
- Des rapports semestriels au Comité d'audit et d'actuariat sur les évaluations des placements de niveau 3.
- Les évaluations de fin d'exercice peuvent être assujetties à des audits par des spécialistes en évaluation externes.

De plus, les évaluations des placements de niveau 3 sont assujetties à des audits internes périodiques.

PROCESSUS DE GOUVERNANCE DE L'ÉVALUATION



Supervision et mesures de contrôle efficaces

Contrôles de communication de l'information et contrôle à l'égard de l'information financière

Nous nous appuyons volontairement sur le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, promulgué par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, en raison de l'importance que nous accordons à la bonne gouvernance. Le président et chef de la direction ainsi que le directeur financier ont pour responsabilité de concevoir et de mettre en œuvre des contrôles de communication de l'information ainsi que le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Nous avons conçu des contrôles de communication de l'information propres à fournir une assurance raisonnable que tous les renseignements importants relatifs au régime sont recueillis et communiqués à la direction afin que celle-ci puisse prendre des décisions en temps opportun concernant l'obligation d'informer le public. Nous avons évalué nos contrôles de communication de l'information et conclu à leur efficacité au 31 décembre 2024.

Nous avons aussi conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière, en nous fondant sur l'Integrated Framework publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO »), afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés aux fins de la publication externe en conformité avec les normes comptables du Canada pour les régimes de retraite. Nous avons évalué l'efficacité du contrôle interne du régime à l'égard de l'information financière et avons conclu à son efficacité au 31 décembre 2024.

Protection de la qualité et de l'intégrité de l'audit

Une des principales activités de supervision des comités d'audit consiste à évaluer annuellement l'efficacité de l'auditeur externe en vue de formuler des recommandations éclairées au conseil quant au renouvellement ou non de son mandat. Le RREO réalise des évaluations chaque année, et son Comité d'audit et d'actuariat a recommandé le renouvellement du mandat de l'auditeur externe pour 2024, recommandation que le conseil a acceptée.

Au fil des ans, le RREO et d'autres défenseurs de la gouvernance d'entreprise ont exprimé leurs inquiétudes relativement au fait que des cabinets comptables chargés de l'audit de l'information financière des sociétés ouvertes soient également rémunérés généreusement par ces sociétés pour des services-conseils autres que l'audit. Nous croyons qu'une telle rémunération pour des services-conseils peut compromettre, ou donner l'impression de compromettre, l'intégrité de la fonction d'audit.

Nous tâchons de réduire au minimum le recours à de tels services-conseils auprès de l'auditeur externe du régime et communiquons toujours les honoraires totaux versés à cet effet. En 2024, les honoraires versés par le RREO à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (Deloitte), l'auditeur externe désigné pour le même exercice, s'élevaient à 28,0 M\$ (21,9 M\$ en 2023), dont 21,3 M\$ (17,1 M\$ en 2023) pour les services d'audit, 3,5 M\$ (4,2 M\$ en 2023) pour des services liés à l'audit et 3,2 M\$ (0,6 M\$ en 2023) pour des services non liés à l'audit.

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers consolidés du Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le « RREO ») ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la justesse des données présentées, y compris les montants devant être nécessairement fondés sur des jugements et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été préparés suivant des conventions comptables conformes aux normes comptables du Canada pour les régimes de retraite. L'information financière présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers consolidés.

Des systèmes de contrôle interne et des procédés d'appoint sont maintenus pour donner l'assurance que les opérations sont autorisées, que l'actif du régime est préservé et que les registres sont tenus avec exactitude. Ces contrôles comprennent des normes de qualité pour l'embauche et la formation du personnel, un code déontologique, une structure organisationnelle où la répartition des tâches est nettement définie, avec obligation de rendre compte du rendement, ainsi que la communication des politiques et des directives à tous les échelons.

La responsabilité finale des états financiers consolidés revient au conseil d'administration du RREO (le « conseil »). Le conseil est secondé par le Comité d'audit et d'actuariat (le « comité »),

composé de cinq membres du conseil ne faisant partie ni des cadres ni du personnel du RREO. De plus, le comité étudie les recommandations que font les auditeurs internes et indépendants en vue d'améliorer le contrôle interne, ainsi que les mesures prises par la direction pour les mettre en application. Dans l'exercice de ses fonctions, le comité rencontre régulièrement la direction et les auditeurs internes et indépendants afin de décider de la portée et du moment de leurs audits respectifs, d'étudier leurs constatations et de s'assurer qu'ils s'acquittent bien de leurs responsabilités. Ce comité revoit les états financiers consolidés et les recommande à l'approbation du conseil.

L'auditeur indépendant du RREO, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., relève directement du Comité d'audit et d'actuariat, auquel il a entièrement et librement accès pour discuter de l'audit et de ses constatations quant à l'intégrité de la présentation des renseignements financiers du RREO et à la fiabilité des systèmes de contrôle interne. L'auditeur indépendant du RREO a effectué un audit indépendant des états financiers consolidés selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Son audit a comporté des sondages et d'autres procédés qu'il a jugés nécessaires pour exprimer son opinion dans son rapport de l'auditeur indépendant

Jo Taylor
Président et chef de la direction

Mabel Wong
Directrice financière

17 mars 2025

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'administrateur du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le « RREO »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2024, les états consolidés de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, de l'évolution des prestations de retraite constituées et des variations de l'excédent de l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes annexes comprenant un résumé des principales conventions comptables (collectivement appelés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du RREO au 31 décembre 2024, ainsi que de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, des prestations de retraite constituées et de l'excédent du régime pour l'exercice clos à cette date selon les normes comptables du Canada pour les régimes de retraite.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada (« NAGR du Canada »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur relativement à l'audit des états financiers de notre rapport. Nous sommes indépendants du RREO conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour servir de base à notre opinion.

Autres renseignements

La direction est responsable des autres renseignements. Ceux-ci comprennent les renseignements figurant dans le Rapport annuel 2024 autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur à cet égard.

Notre opinion sur les états financiers ne concerne pas les autres renseignements et nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance à cet égard. En ce qui concerne l'audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres renseignements mentionnés ci-dessus et, ce faisant, à déterminer s'ils sont substantiellement incompatibles avec les états financiers ou les connaissances que nous avons acquises au cours de l'audit, ou encore s'ils semblent contenir des inexactitudes importantes.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du rapport de l'auditeur. Si, d'après le travail que nous avons réalisé relativement à ces autres renseignements, nous en venons à la conclusion que ces autres renseignements comportent une inexactitude importante, nous sommes tenus de déclarer ce fait dans le rapport de l'auditeur. Nous n'avons rien à déclarer à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers selon les normes comptables pour les régimes de retraite, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du RREO à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le RREO ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du RREO.

Responsabilités de l'auditeur relativement à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous décelons et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie importante résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie importante résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le

but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du RREO.

- Nous apprécions le caractère approprié des conventions comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations connexes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du RREO à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le RREO à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et des unités opérationnelles du régime pour formuler une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)

17 mars 2025

Opinion formulée par les actuaires

Mercer (Canada) limitée a été retenue par le Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le « RREO ») pour effectuer une évaluation actuarielle du passif à long terme du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le « régime ») au 31 décembre 2024 dans le but de l'inclure dans les états financiers consolidés du RREO. Dans le cadre de l'évaluation, nous avons examiné les récents résultats du régime en ce qui a trait aux hypothèses non économiques et présenté nos conclusions aux membres du conseil du RREO (le « conseil »).

L'évaluation du passif actuariel du régime a été fondée sur ce qui suit :

- les données sur la participation au 31 août 2024 fournies par le RREO;
- les méthodes prescrites par le chapitre 4600 du Manuel des Comptables professionnels agréés du Canada relativement aux états financiers des régimes de retraite;
- les taux d'intérêt réels et nominaux des obligations à long terme à la fin de 2024;
- les hypothèses sur les événements à venir (par exemple, taux d'inflation futurs et taux de départ à la retraite futurs) qui nous ont été transmises à titre de meilleure estimation de ces événements faite par le conseil;
- les renseignements recueillis auprès du ministère du Travail de l'Ontario et, s'il y a lieu, les autres données publiées sur les modifications des taux salariaux.

L'objectif des états financiers consolidés est de donner une image fidèle de la situation financière du RREO au 31 décembre 2024 en présupposant de la continuité de l'exploitation du régime. La situation financière présentée dans ces états est différente de celle produite pour l'évaluation actuarielle requise en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite* (Ontario), qui établit un niveau prudent de cotisations futures.

Bien que les hypothèses actuarielles utilisées pour estimer le passif actuariel du RREO porté aux états financiers consolidés représentent la meilleure estimation des événements à venir et des conditions du marché à la fin de 2024 faite par le conseil, et bien que, à notre avis, ces hypothèses soient raisonnables, les résultats futurs du régime seront inévitablement différents, voire considérablement différents, par rapport aux hypothèses actuarielles. Tout écart entre les hypothèses actuarielles et les résultats futurs se traduira par des gains ou des pertes dans les évaluations ultérieures et aura alors une incidence sur la situation financière du régime.

Selon certains tests de vraisemblance et de cohérence des données que nous avons faits, nous croyons que les données sont suffisantes et fiables aux fins de l'évaluation. En outre, à notre avis, les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées sont appropriées aux fins de l'évaluation. Notre opinion a été formulée et notre évaluation effectuée conformément aux principes actuariels reconnus du Canada.

Eileen Luxton, FICA, FSA

17 mars 2025

Lise Houle, FICA, FSA

États consolidés de la situation financière

Au 31 décembre (M\$ CA)	2024	2023
Actif net disponible pour le service des prestations		
ACTIFS		
Trésorerie	741 \$	501 \$
Somme à recevoir de la province de l'Ontario (NOTE 3)	3 767	3 284
Somme à recevoir des courtiers	1 969	792
Placements (NOTE 2)	322 622	305 335
Locaux et matériel	328	291
	329 427	310 203
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer	826	686
Somme à verser aux courtiers	494	592
Passifs liés aux placements (NOTE 2)	61 768	61 412
	63 088	62 690
Actif net disponible pour le service des prestations	266 339 \$	247 513 \$
Prestations de retraite constituées et excédent		
Prestations de retraite constituées (NOTE 4)	213 166 \$	211 393 \$
Excédent	53 173	36 120
Prestations de retraite constituées et excédent	266 339 \$	247 513 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom de l'administrateur du régime :

Steve McGirr
Président du conseil

Debbie Stein
Membre du conseil

État consolidé de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

Pour l'exercice clos le 31 décembre (M\$ CA)	2024	2023
Actif net disponible pour le service des prestations, au début de l'exercice	247 513 \$	247 235 \$
Opérations de placements		
Revenu de placement net (NOTE 5)	23 654	5 525
Frais d'administration (NOTE 9a)	(885)	(829)
Opérations de placements, montant net	22 769	4 696
Opérations de services aux participants		
Cotisations (NOTE 8a)	4 264	3 347
Prestations (NOTE 8b)	(8 124)	(7 684)
Frais d'administration (NOTE 9b)	(83)	(81)
Opérations de services aux participants, montant net	(3 943)	(4 418)
Augmentation de l'actif net disponible pour le service des prestations	18 826	278
Actif net disponible pour le service des prestations, à la fin de l'exercice	266 339 \$	247 513 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé de l'évolution des prestations de retraite constituées

Pour l'exercice clos le 31 décembre (M\$ CA)	2024	2023
Prestations de retraite constituées, au début de l'exercice	211 393 \$	206 197 \$
Augmentation des prestations de retraite constituées		
Intérêts sur les prestations de retraite constituées	8 419	8 835
Prestations de retraite constituées	6 269	6 196
Pertes actuarielles (NOTE 4c)	921	3 944
	15 609	18 975
Diminution des prestations de retraite constituées		
Prestations versées (NOTE 8b)	8 124	7 682
Modification des hypothèses et méthodes actuarielles (NOTE 4a)	5 712	6 097
	13 836	13 779
Augmentation nette des prestations de retraite constituées	1 773	5 196
Prestations de retraite constituées, à la fin de l'exercice	213 166 \$	211 393 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations de l'excédent

Pour l'exercice clos le 31 décembre (M\$ CA)	2024	2023
Excédent, au début de l'exercice	36 120 \$	41 038 \$
Augmentation de l'actif net disponible pour le service des prestations	18 826	278
Augmentation nette des prestations de retraite constituées	(1 773)	(5 196)
Excédent, à la fin de l'exercice	53 173 \$	36 120 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes annexes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Description du RREO et du régime de retraite

La description suivante du Conseil du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le RREO) et du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le régime) n'est qu'un résumé. Pour obtenir plus de renseignements, il faut se reporter à la *Loi sur le régime de retraite des enseignants (Ontario)* (LRRE), telle qu'elle a été modifiée et à d'autres documents constitutifs.

a) Généralités

Le régime est un régime de retraite contributif à prestations définies, dont répondent conjointement la province de l'Ontario et la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (la FEO) [les corépondants]. Les principales modalités du régime sont présentées dans l'annexe 1 de la LRRE.

Le régime est enregistré auprès de l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) et agréé en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) en tant que régime de retraite agréé (RPA) non assujetti à l'impôt du Canada, sous le numéro 0345785. Le régime peut être assujetti à l'impôt sur le revenu gagné dans d'autres territoires.

Le régime est administré et les placements sont gérés par le RREO. En vertu de la LRRE, le RREO constitue une personne morale sans capital-actions non assujettie à la *Loi sur les personnes morales (Ontario)*.

Le RREO est supervisé par des membres professionnels indépendants du conseil d'administration (le conseil). Les corépondants nomment chacun cinq membres au conseil et choisissent ensemble le président.

b) Capitalisation

Les prestations aux termes du régime sont capitalisées par voie de cotisations et de revenus de placement. Les cotisations sont versées par les participants actifs au régime et un montant correspondant est versé par la province de l'Ontario ou les employeurs désignés. La valeur des prestations de retraite constituées et des cotisations exigées est établie en fonction d'évaluations actuarielles périodiques.

c) Rentes de retraite

Des rentes de retraite sont offertes d'après le nombre d'années de service décomptées, la moyenne des cinq meilleures années de salaire et l'âge du participant au moment du départ à la retraite. Un participant est admissible à une rente de retraite réduite à partir de 50 ans. Il a droit à une rente sans réduction à compter de 65 ans ou à tout âge si la somme de son âge et de ses états de service admissibles égale 85 selon la première des deux échéances.

d) Rentes d'invalidité

Une rente d'invalidité est accessible à tout âge à un participant ayant accumulé au moins 10 années de service admissibles, qui est devenu invalide pendant qu'il était employé dans le domaine de l'éducation et qui cesse d'être employé dans le domaine de l'éducation en raison de l'invalidité. Le type de rente est déterminé en fonction du degré d'invalidité.

e) Prestations de décès

Des prestations de décès sont offertes au décès d'un participant actif et pourraient l'être au décès d'un participant retraité. Les prestations peuvent être versées sous forme d'une rente de survivant, ou d'une somme forfaitaire, ou des deux.

f) Indexation des prestations

Les rentes en cours de versement sont rajustées chaque année en fonction de l'inflation, sous réserve d'un plafond de 8 % et d'un plancher de 0 % par année, tout excédent au-dessus ou en dessous de ces limites étant reporté.

Conformément aux modalités du régime, l'indexation annuelle est effectuée en janvier de chaque année et est déterminée comme étant le rapport entre la moyenne sur 12 mois de l'indice des prix à la consommation (IPC) se terminant le mois de septembre le plus récent et la moyenne sur 12 mois de l'IPC se terminant le mois de septembre précédent (le ratio de l'IPC).

Pour les services décomptés jusqu'au 31 décembre 2009, la protection contre l'inflation est de 100 % du ratio de l'IPC. Les services décomptés après le 31 décembre 2009 font l'objet d'une protection conditionnelle contre l'inflation. Pour les services décomptés entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2013, le niveau de protection minimale contre l'inflation est établi à 50 % du ratio de l'IPC. Les services décomptés après 2013 ne bénéficient d'aucune protection minimale contre l'inflation. Les niveaux de protection contre l'inflation indiqués dans l'évaluation actuarielle la plus récente qui a été déposée demeurent en vigueur jusqu'à ce qu'ils soient modifiés dans un dépôt subséquent. La protection intégrale contre l'inflation pour les services décomptés après 2009 peut être rétablie pour les années ultérieures, selon l'état de capitalisation du régime.

g) Convention de retraite

Les restrictions imposées par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et ses règlements sur le versement de certaines prestations découlant d'un RPA à l'égard des périodes de service postérieures à 1991 peuvent toucher certains participants à ce régime. C'est pourquoi la convention de retraite (CR) a été créée en vertu d'une entente entre les corépondants comme un régime complémentaire destiné à leur verser ces prestations, dont voici des exemples : 1) participants dont le salaire moyen au départ à la retraite est supérieur à 194 913 \$ (participants exemptés de la quote-part au RPC : 180 500 \$) en 2024 et à 189 248 \$ (participants exemptés de la quote-part au RPC : 175 334 \$) en 2023; 2) en cas de retraite anticipée, participants dont la réduction de la rente serait supérieure à celle prévue par le régime en raison des restrictions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Comme la CR constitue une fiducie distincte, l'actif net disponible pour le service des prestations, de même que les prestations de retraite constituées et le déficit au titre de la CR ne figurent pas dans les présents états financiers consolidés.

NOTE 1. Sommaire des principales conventions comptables

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont dressés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Conseil du RREO, conformément aux dispositions de la partie IV – Normes comptables pour les régimes de retraite (chapitre 4600) du Manuel des Comptables professionnels agréés (CPA) Canada – Comptabilité. Le chapitre 4600 donne des directives comptables précises sur les placements et les obligations au titre des prestations de retraite. En ce qui a trait aux conventions comptables qui ne sont pas directement liées aux placements ou aux obligations au titre des prestations de retraite, le RREO doit toujours se conformer à la partie I – Normes IFRS de comptabilité ou à la partie II – Normes comptables pour les entreprises à capital fermé du Manuel de CPA Canada. Le RREO a choisi de se conformer aux normes IFRS de comptabilité de la partie I du Manuel de CPA Canada. Lorsque les normes IFRS de comptabilité de la partie I ne concordent pas avec les dispositions du chapitre 4600, ce dernier a la priorité. Les présents états financiers consolidés contiennent également les éléments d'information prescrits par le Règlement 909 pris en application de la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario* (LRR).

En vertu du chapitre 4600, les actifs détenus sous forme de placements, y compris ceux sur lesquels le RREO a le contrôle ou sur lesquels il a une influence notable, sont mesurés à leur juste valeur et présentés sur une base non consolidée. Le RREO consolide l'Ontario Teachers' Finance Trust (OTFT), une entité qui soutient les activités de capitalisation du RREO et dont le papier commercial et les titres de créance à terme émis sont garantis par le RREO. Les sociétés de portefeuille en propriété exclusive gérées par le RREO sont également consolidées. Les sociétés de portefeuille gérées par des parties externes ne sont pas consolidées et sont comptabilisées comme des actifs détenus sous forme de placements.

La publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 a été autorisée par résolution du conseil le 17 mars 2025.

b) Modifications courantes et futures des conventions comptables

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, il n'y a pas eu de normes nouvellement publiées, de changements aux normes existantes ou de nouvelles interprétations des parties IV ou I du *Manuel de CPA Canada* exigeant adoption et qui ont eu une incidence importante sur les états financiers consolidés.

Il n'y a pas de normes publiées, de modifications aux normes existantes ou de nouvelles interprétations avec des dates d'effet à partir du 1^{er} janvier 2025 qui devraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés.

c) Placements

Évaluation des placements

Les placements et le passif lié aux placements sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur est le prix reçu à la vente d'un actif ou payé au transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale qui serait conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Sur un marché actif, la juste valeur correspond davantage au prix coté. S'il n'y a pas de marché actif, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation reposant sur une utilisation optimale des données observées sur les marchés.

La juste valeur des placements est établie comme suit :

- a. Les placements à court terme et le papier commercial sont évalués à l'aide des cours moyens de clôture ou des flux de trésorerie actualisés selon le rendement actuel du marché, lorsque les cours moyens de clôture ne sont pas disponibles.
- b. Les obligations nominales et les obligations à rendement réel ainsi que les autres titres de créance sont évalués en fonction des cours moyens de clôture, s'ils sont disponibles. Leur valeur estimative est calculée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon le rendement actuel du marché et de titres comparables, le cas échéant, lorsque les cours moyens de clôture ne sont pas disponibles.
- c. Les titres vendus en vertu de conventions de rachat et les titres achetés en vertu de conventions de revente sont évalués au moyen des flux de trésorerie actualisés selon le rendement actuel du marché.

- d. Les titres cotés en bourse sont évalués selon les cours moyens de clôture. Lorsque le marché d'un titre coté est inactif, la direction évalue si le prix coté correspond à la juste valeur. Si ce n'est pas le cas, la direction ajuste le prix coté ou estime la juste valeur au moyen de techniques appropriées, dont des modèles d'évaluation.
- e. Les marchandises négociées activement sur les marchés liquides sont évaluées aux cours du marché. Lorsqu'aucun prix observable n'est disponible, la juste valeur estimative est établie au moyen des techniques d'évaluation appropriées.
- f. Les biens immobiliers, les titres de sociétés fermées, les infrastructures, les terrains forestiers exploitables et les ressources naturelles sont évalués d'après la juste valeur estimative établie au moyen des techniques d'évaluation appropriées. Dans les cas où l'évaluation est confiée à des conseillers externes, la direction doit s'assurer de leur indépendance et comparer les hypothèses utilisées par ceux-ci aux attentes de la direction, selon les conditions actuelles du marché et les pratiques sectorielles habituelles, afin que l'évaluation tienne compte des activités et des conditions économiques liées au placement.

Chaque année, au moins 70 % de la valeur du portefeuille d'immeubles locatifs de tout type et de diverses régions fait l'objet d'une évaluation indépendante. Les biens immobiliers dont la valeur est supérieure à 250 M\$ seront évalués indépendamment chaque année.

Les fonds d'actions de sociétés fermées sont comptabilisés à leur juste valeur en fonction de la valeur de l'actif net fournie par les administrateurs ou les gestionnaires des fonds. La direction passe en revue la valeur de l'actif net.

- g. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur d'après les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles. D'autres techniques d'évaluation appropriées servent à en établir la juste valeur lorsque les valeurs de marché ne sont pas disponibles. Pour déterminer la juste valeur, il faut également tenir compte du risque de crédit de la contrepartie en calculant le rajustement de la valeur du crédit.

h. Les placements non traditionnels, constitués principalement de fonds de couverture, de fonds de crédit et de fonds d'actions de sociétés ouvertes, sont comptabilisés à leur juste valeur en fonction de la valeur de l'actif net fournie par les administrateurs ou les gestionnaires des fonds. La direction passe en revue la valeur de l'actif net.

Le RREO fait appel à diverses techniques d'évaluation en vue d'établir la juste valeur des placements pour lesquels aucun prix de marché observable ne peut être relevé sur les marchés actifs. Ces techniques comprennent : les méthodes d'évaluation fondées sur les prix de marché observables pour des placements semblables; les approches axées sur la valeur actualisée selon lesquelles les flux de trésorerie futurs produits par le placement sont estimés puis actualisés au moyen d'un taux d'actualisation ajusté au risque; et les modèles d'évaluation des options. Les principales données utilisées dans le cadre de ces méthodes d'évaluation sont énumérées ci-dessous. Les valeurs situées entre les valeurs mesurées ou au-delà de celles-ci sont obtenues par interpolation et extrapolation.

- Cours des obligations – les valeurs de marché sont généralement disponibles pour les obligations d'État, les obligations de certaines sociétés et d'autres produits de créance.
- Écarts de taux – lorsqu'ils sont disponibles, les écarts de taux sont établis à partir des prix des swaps sur défaillance ou d'autres instruments de crédit, comme des titres de créance. Dans d'autres cas, ils proviennent des services d'établissement des prix.
- Taux d'intérêt – les taux d'intérêt sont établis principalement à partir de taux d'intérêt de référence, comme les taux d'intérêt des banques centrales et les marchés des swaps, des obligations et des contrats à terme normalisés. On tient compte des taux d'intérêt de référence pour établir les taux d'actualisation utilisés dans les approches fondées sur la valeur actualisée.
- Taux de change – il existe des marchés observables pour les opérations au comptant, les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés dans les principales devises.
- Titres cotés en bourse et indices boursiers – les cours sont facilement disponibles pour les actions inscrites en bourse, de même que pour les indices.

- Prix des marchandises – les marchandises sont négociées activement en bourse au moyen d'opérations au comptant, de contrats à terme de gré à gré et de contrats à terme normalisés.
- Volatilité des prix et corrélations – la volatilité est la mesure de la tendance d'un cours donné à varier dans le temps. La corrélation permet d'évaluer dans quelle mesure deux cours ou plus ou d'autres variables ont évolué ensemble historiquement. La volatilité est un paramètre d'évaluation des options et de certains éléments, comme les produits dérivés, qui comportent plus d'une variable sous-jacente dépendante d'une corrélation. Les valeurs entrant dans le calcul de la volatilité et des corrélations sont obtenues à partir des soumissions des courtiers, des services d'établissement des prix ou du cours des options.
- Prévisions relatives aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les biens immobiliers, les titres de sociétés fermées, les infrastructures et les ressources naturelles – les prévisions reposent sur des hypothèses relatives aux produits, à la croissance des produits, aux charges, aux dépenses d'investissement et à la structure du capital. Elles sont habituellement fournies par la direction des sociétés dans lesquelles le RREO investit ou par des gestionnaires externes. D'autres hypothèses provenant de parties externes, comme des évaluateurs, peuvent être utilisées dans les prévisions.

Le RREO améliore et modifie ses techniques d'évaluation en fonction de l'évolution des marchés et des produits, à mesure que le prix des produits individuels devient plus transparent.

Même si le RREO estime que ses techniques d'évaluation sont appropriées et correspondent à celles d'autres participants sur le marché, l'emploi de techniques ou d'hypothèses différentes pourrait donner des estimations différentes de la juste valeur à la date du bilan. L'évaluation par la direction de la sensibilité aux changements dans les hypothèses pour les placements de niveau 3 est présentée à la NOTE 2b.

Le RREO suit un processus d'évaluation exhaustif qui tient compte de l'incidence des changements dans les facteurs macroéconomiques sur l'évaluation de ses placements et de ses passifs liés aux placements à la date des présents états financiers consolidés. Ces estimations sont sensibles aux hypothèses et aux facteurs clés qui peuvent faire l'objet de changements importants. Veuillez consulter la NOTE 2b pour l'analyse de sensibilité.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les actifs détenus sous forme de placements et les passifs liés aux placements sont classés et présentés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur :

- Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement ou indirectement; et
- Niveau 3 – les données non observables.

Si différents niveaux de données sont utilisés pour mesurer la juste valeur d'un placement, le classement dans la hiérarchie doit être déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.

Comptabilisation à la date de transaction

Les opérations de placement sont comptabilisées lorsque les risques et avantages liés à la propriété sont transférés. Les achats et les ventes de titres et de contrats dérivés qui doivent être livrés dans des délais définis par la réglementation ou une convention du marché sont comptabilisés à la date de la transaction.

Revenu de placement net

Les revenus de dividendes sont constatés à la date ex-dividende, et les revenus d'intérêts sont constatés suivant une méthode de comptabilité d'engagement lorsqu'ils sont gagnés. Le revenu de placement net comprend également les gains et les pertes réalisés et non réalisés. Les gains et les pertes non réalisés sont constatés uniquement lorsque la juste valeur du placement est fondée sur un cours dans un marché actif ou lorsqu'une évaluation, au moyen des techniques appropriées, est effectuée et approuvée par la direction.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont des coûts différentiels directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un actif financier ou d'un passif financier. Les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les montants des transactions reçus par le RREO qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un placement sont présentés après déduction des coûts de transaction payés.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de rendement des gestionnaires de placement externes et des administrateurs sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les frais de gestion découlant des placements sous-jacents et décomptés en chiffres net à la juste valeur sont inclus dans le montant net des gains (pertes) sur placements. Les frais de gestion comprennent les coûts différentiels payés à des parties externes qui sont directement attribuables à des placements existants et ne sont pas liés à l'acquisition ou à la sortie de placements.

d) Conversion de devises

Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de fin d'exercice. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés découlant de ces conversions sont inclus dans le revenu de placement net.

e) Prestations de retraite constituées

La valeur et l'évolution des prestations de retraite constituées au cours de l'exercice sont fondées sur une évaluation actuarielle effectuée par Mercer (Canada) limitée, un actuaire indépendant. L'évaluation est effectuée annuellement en date du 31 août et extrapolée jusqu'à la fin de l'exercice. L'évaluation est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, et sur les meilleures estimations de la direction, à la date de l'évaluation, quant aux hypothèses économiques et autres.

Comme indiqué au paragraphe f) de la note Description du régime et du RREO, les services décomptés après le 31 décembre 2009 font l'objet d'une protection conditionnelle contre l'inflation, qui dépend de l'état de capitalisation du régime. Pour les évaluations aux fins des états financiers, les rentes futures sont indexées en fonction des taux d'indexation indiqués dans l'évaluation actuarielle la plus récente qui a été déposée.

f) Cotisations

Les cotisations des participants, de la province de l'Ontario et des employeurs désignés sont constatées suivant la méthode de la comptabilité d'engagement. Les sommes reçues des participants pour des services décomptés et les sommes transférées d'autres régimes de retraite sont comptabilisées à la date d'encaissement.

g) Prestations

Les sommes versées à titre de prestations, de valeur de rachat et de remboursement, ainsi que les sommes transférées dans d'autres régimes sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont versées. Les prestations de retraite constituées englobent les prestations encore à payer.

h) Locaux et matériel

Les locaux et le matériel sont comptabilisés au coût et amortis selon le mode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. Les locaux et le matériel comprennent également l'actif au titre du droit d'utilisation comptabilisé selon la norme IFRS 16, *Contrats de location*.

i) Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses qui influent principalement sur la valeur présentée des actifs et des passifs, ainsi que sur les produits et les charges. Sans cesse renouvelées, les estimations et les hypothèses reposent sur les résultats historiques et d'autres facteurs, y compris les attentes relatives à des événements futurs qui sont considérées raisonnables et pertinentes dans les circonstances. Les effets d'une modification à une estimation ou à une hypothèse sont comptabilisés au cours de la période où cette estimation ou hypothèse est modifiée. Les estimations et hypothèses importantes servent surtout à établir la valeur des prestations de retraite constituées et la juste valeur des placements, ainsi que des sommes à recevoir et des passifs liés aux placements. La NOTE 4 explique comment les estimations et les hypothèses servent à établir la valeur des prestations de retraite constituées, tandis que la NOTE 1c explique comment les estimations et les hypothèses servent à établir le calcul de la juste valeur des placements, ainsi que des sommes à recevoir et des passifs liés aux placements.

j) Éventualités

Un passif éventuel est une obligation potentielle qui dépend de la survenance ou de la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs qui échappent au contrôle du RREO. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés, mais leur nature et leur ampleur sont présentées dans les notes annexes. Une provision pour une obligation actuelle est comptabilisée lorsqu'une estimation fiable peut être faite et que le règlement de l'obligation est probable.

NOTE 2. Placements

Le RREO investit, directement ou par l'entremise de produits dérivés, dans des actions, des titres à revenu fixe, des placements non traditionnels, des placements sensibles à l'inflation et des placements dans des actifs réels.

a) Placements

Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du RREO ainsi que des passifs liés aux placements, y compris les intérêts et les dividendes courus nets totalisant 371 M\$ (453 M\$ en 2023) :

Au 31 décembre (M\$ CA)	2024		2023	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Actions				
Cotées en bourse				
Canadiennes	2 562 \$	1 012 \$	2 056 \$	1 028 \$
Non canadiennes	11 749	10 486	19 199	17 400
Hors bourse				
Canadiennes	7 748	4 440	8 458	4 752
Non canadiennes	62 687	39 065	58 884	40 204
	84 746	55 003	88 597	63 384
Titres à revenu fixe				
Obligations ¹	48 402	47 607	47 029	45 579
Placements à court terme	28 429	28 247	21 115	21 012
Titres canadiens à taux réels	10 590	7 765	9 869	7 275
Titres non canadiens à taux réels	892	840	2 688	2 732
Autres titres de créance ¹	16 359	15 612	11 501	11 616
	104 672	100 071	92 202	88 214
Placements non traditionnels	33 127	24 262	32 206	27 287
Placements sensibles à l'inflation				
Marchandises	1 880	853	1 374	853
Terrains forestiers exploitables	3 233	1 899	3 083	1 871
Ressources naturelles	9 464	7 758	8 464	7 697
	14 577	10 510	12 921	10 421
Actifs réels				
Biens immobiliers ²	29 484	26 019	28 315	24 449
Infrastructures	43 259	31 545	39 355	29 946
	72 743	57 564	67 670	54 395
	309 865 \$	247 410 \$	293 596 \$	243 701 \$

1 Certains placements en titres à revenu fixe, y compris les prêts négociés et privés qui étaient auparavant comptabilisés comme des obligations, sont dorénavant comptabilisés dans d'autres titres de créance pour améliorer la transparence. La comparaison avec la période précédente a été mise à jour selon la présentation de l'année en cours.

2 Au 31 décembre 2024, les biens immobiliers sont présentés déduction faite du passif de 6 281 M\$ (5 476 M\$ au 31 décembre 2023), pour les placements détenus par le RREO, qui comprend les titres de créance émis dont la juste valeur est de 2 800 M\$ (2 504 M\$ au 31 décembre 2023). Aucun des éléments de passif en cours au 31 décembre 2024 ou au 31 décembre 2023 n'était garanti par le RREO.

Au 31 décembre (M\$ CA)	2024		2023	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Sommes à recevoir liées aux placements				
Titres achetés en vertu de conventions de revente	8 936 \$	8 820 \$	8 129 \$	8 258 \$
Garantie en espèces déposée en vertu d'un accord d'emprunt	92	92	109	109
Garantie en espèces versée en vertu d'annexes de soutien au crédit	1	1	20	20
Contrats dérivés, montant net	3 728	2 074	3 481	2 171
	12 757	10 987	11 739	10 558
Placements, montant total	322 622 \$	258 397 \$	305 335 \$	254 259 \$
Passifs liés aux placements				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	(18 313)	(18 269)	(23 795)	(23 962)
Titres vendus à découvert				
Actions	(1 490)	(1 559)	(2 095)	(1 964)
Titres à revenu fixe	(5 846)	(5 712)	(4 086)	(3 945)
Papier commercial	(2 785)	(2 610)	(2 557)	(2 577)
Titres de créance à terme	(28 499)	(29 082)	(25 898)	(28 354)
Garantie en espèces reçue en vertu d'annexes de soutien au crédit	(1 044)	(1 044)	(909)	(909)
Contrats dérivés, montant net	(3 791)	(763)	(2 072)	(890)
	(61 768)	(59 039)	(61 412)	(62 601)
Placements, montant net (NOTE 2d)	260 854 \$	199 358 \$	243 923 \$	191 658 \$

b) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau suivant présente les placements et les passifs liés aux placements du RREO selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur dont il est question à la NOTE 1c :

Au 31 décembre (M\$ CA)	2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	14 311 \$	174 \$	70 261 \$	84 746 \$
Titres à revenu fixe	81 522	18 113	5 037	104 672
Placements non traditionnels	-	-	33 127	33 127
Placements sensibles à l'inflation	1 880	-	12 697	14 577
Actifs réels	17	125	72 601	72 743
Sommes à recevoir liées aux placements	366	12 260	131	12 757
Passifs liés aux placements	(5 549)	(56 207)	(12)	(61 768)
Placements, montant net	92 547 \$	(25 535) \$	193 842 \$	260 854 \$

Au 31 décembre (M\$ CA)				2023
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	21 255 \$	404 \$	66 938 \$	88 597 \$
Titres à revenu fixe	70 229	19 017	2 956	92 202
Placements non traditionnels	-	-	32 206	32 206
Placements sensibles à l'inflation	1 374	-	11 547	12 921
Actifs réels	1 031	283	66 356	67 670
Sommes à recevoir liées aux placements	204	11 470	65	11 739
Passifs liés aux placements	(5 219)	(56 173)	(20)	(61 412)
Placements, montant net	88 874 \$	(24 999) \$	180 048 \$	243 923 \$

Au cours de la période de 12 mois close le 31 décembre 2024, des placements d'une valeur de néant (1 779 M\$ en 2023) ont été transférés du niveau 2 au niveau 1, tandis que des placements d'une valeur de néant (9 M\$ en 2023) ont été transférés du niveau 1 au niveau 2. Les transferts entre le niveau 1 et le niveau 2 sont imputables à un changement dans les caractéristiques des placements et la disponibilité des données observables.

Le tableau suivant présente un rapprochement des placements et des sommes à recevoir (passifs) liés aux placements mesurés à leur juste valeur au moyen d'importantes données non observables (niveau 3) au cours de l'exercice. Les gains (pertes) réalisés et non réalisés sont inclus dans le revenu de placement.

(M\$ CA)								2024
	Actions	Titres à revenu fixe	Placements non traditionnels	Placements sensibles à l'inflation	Actifs réels	Sommes à recevoir liées aux placements	Passifs liés aux placements	Total
Solde, au début de l'exercice	66 938 \$	2 956 \$	32 206 \$	11 547 \$	66 356 \$	65 \$	(20)	180 048 \$
Achats	6 348	2 396	3 092	578	4 815	1	33	17 263
Ventes	(8 443)	(632)	(7 531)	(479)	(1 937)	(28)	-	(19 050)
Transferts entrants ¹	-	-	-	-	1 724	-	-	1 724
Transferts sortants ¹	(1 724)	-	-	-	-	-	-	(1 724)
Gains/(pertes) inclus dans le revenu de placement ²	7 142	317	5 360	1 051	1 643	93	(25)	15 581
Solde, à la fin de l'exercice	70 261 \$	5 037 \$	33 127 \$	12 697 \$	72 601 \$	131 \$	(12) \$	193 842 \$

1 Les transferts entrants et sortants de 1 724 M\$ sont attribuables à une nouvelle classification des catégories d'actifs, soit les actions de société et les actifs réels, en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2024, en raison de la mise sur pied d'un nouveau groupe interne responsable des actifs immobiliers. Par suite de ce changement, certains placements auparavant comptabilisés comme des actions sont maintenant comptabilisés comme des biens immobiliers, conformément à l'approche de placement après la transition.

2 Comprend des gains de placement de 2 819 M\$ et une variation de gains non réalisés (pertes) de 12 762 M\$.

(M\$ CA)								2023
	Actions	Titres à revenu fixe	Placements non traditionnels	Placements sensibles à l'inflation	Actifs réels	Sommes à recevoir liées aux placements	Passifs liés aux placements	Total
Solde, au début de l'exercice	65 463 \$	1 412 \$	29 898 \$	10 318 \$	67 403 \$	16 \$	(4) \$	174 506 \$
Achats	7 028	1 661	4 841	1 877	7 300	60	–	22 767
Ventes	(6 633)	(70)	(3 106)	(258)	(3 085)	–	(8)	(13 160)
Transferts entrants ¹	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts sortants ¹	–	–	–	–	–	–	1	1
Gains/(pertes) inclus dans le revenu de placement ²	1 080	(47)	573	(390)	(5 262)	(11)	(9)	(4 066)
Solde, à la fin de l'exercice	66 938 \$	2 956 \$	32 206 \$	11 547 \$	66 356 \$	65 \$	(20) \$	180 048 \$

1 Les transferts entrants et sortants de niveau 3 sont imputables à un changement dans la disponibilité des données observables utilisées pour mesurer la juste valeur des actifs détenus sous forme de placements ou des passifs liés aux placements. Voir la NOTE 1c, Hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

2 Comprend des gains de placement de 2 124 M\$ réalisés et une variation de gains non réalisés (des pertes) de (6 190) M\$.

Sensibilité aux changements dans les hypothèses pour les placements de niveau 3

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence du changement d'importantes données par d'autres hypothèses raisonnables sur la juste valeur de certains placements de niveau 3.

(M\$ CA)	Données importantes	Variation dans les données importantes	2024	2023
			Augmentation/ (diminution) de la juste valeur	Augmentation/ (diminution) de la juste valeur
Actions hors bourse	Ratio ³	+/- 5 %	4 195 \$(/4 196)	4 095 \$(/4 103)
Infrastructures et ressources naturelles	Taux d'actualisation	+/- 0,50 %	4 203/(3 774)	3 716/(3 397)
Biens immobiliers	Taux de capitalisation	+/- 0,50 %	2 683/(2 348)	2 373/(1 912)

3 Représente principalement le ratio valeur de l'entreprise/BAIIAA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements). Toutefois, dans certains cas, d'autres mesures ont été utilisées lorsqu'elles étaient jugées plus appropriées (p. ex., multiples de revenus ou multiples – fondés sur des actifs).

L'analyse ci-dessus exclut : i) les placements de 54,2 G\$ (52,0 G\$ en 2023) dont la juste valeur est fondée sur les renseignements fournis par les administrateurs ou les gestionnaires de fonds externes, car le RREO n'a pas accès aux hypothèses et aux méthodes utilisées pour établir la juste valeur des placements sous-jacents; et ii) les placements de 10,5 G\$ (8,8 G\$ en 2023) dont la direction estime que la modification d'une ou de plusieurs données pour une autre hypothèse raisonnable ne changera pas la juste valeur de façon significative.

c) Contrats dérivés

Les contrats dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est établie en fonction de l'actif, des marchandises, des indices, des taux d'intérêt ou des taux monétaires sous-jacents. Ils sont négociés hors bourse ou en bourse.

Le montant nominal des contrats dérivés correspond au montant du contrat auquel un taux ou un prix est appliqué pour calculer la somme à verser ou à recevoir. Ce montant nominal sert à établir le rendement tiré des contrats et la juste valeur de ces derniers. Il ne reflète pas nécessairement le montant des flux de trésorerie futurs engagés ni la juste valeur actuelle des contrats dérivés et, par conséquent, n'indique pas nécessairement l'exposition du RREO aux risques de crédit ou de marché. Les contrats dérivés deviennent favorables (actifs) ou défavorables (passifs) par suite des fluctuations des taux ou des prix du marché selon leur échéance. Les montants nominaux globaux et la juste valeur des contrats dérivés peuvent fluctuer considérablement.

Les contrats dérivés négociés hors bourse ou en bourse comprennent notamment ce qui suit :

Swaps

Les swaps sont des contrats négociés hors bourse dans lesquels deux contreparties échangent un ensemble de flux de trésorerie selon un taux convenu qui est appliqué à un montant nominal. Voici les diverses ententes de swaps auxquelles le RREO participe :

Les swaps sur actions et sur marchandises sont des contrats dans le cadre desquels une partie s'engage à verser à l'autre partie, ou à recevoir de celle-ci, des flux de trésorerie fondés sur les variations de valeur d'un indice boursier ou de marchandises, d'un panier de titres ou de marchandises, ou d'un titre ou d'une marchandise unique.

Les swaps de taux sont des ententes dans le cadre desquelles deux parties s'échangent un ensemble de paiements fondés sur différents taux appliqués à un montant nominal. La compensation de certains swaps de taux négociés hors bourse avec des contreparties américaines est centralisée dans des chambres de compensation réglementées.

Les swaps de devises consistent en un échange de paiements fixes dans une devise en contrepartie de paiements fixes établis dans une autre devise.

Les swaps sur défaillance procurent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé résultant d'événements précis, comme le défaut de paiement ou l'insolvabilité. Ces swaps sont semblables, par leur structure, à une option en vertu de laquelle l'acheteur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement lié à la baisse de la valeur de l'actif référencé. L'actif référencé d'un swap sur défaillance est un instrument de créance. La

compensation de certains swaps sur défaillance négociés hors bourse avec des contreparties américaines est centralisée dans des chambres de compensation réglementées.

Les autres swaps sur défaillance sont des contrats qui prévoient l'échange entre contreparties de flux de trésorerie correspondant à la variation de la valeur de l'actif référencé.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme normalisés

Les contrats à terme normalisés sont négociés sur des marchés boursiers réglementés visant de tels contrats, tandis que les contrats à terme de gré à gré sont des ententes négociées hors bourse entre deux parties. Voici des exemples de contrats à terme normalisés et de contrats à terme de gré à gré :

Les contrats à terme normalisés portant sur des actions ou des marchandises sont des obligations contractuelles de vendre ou d'acheter à valeur fixe (prix convenu), selon un indice boursier ou un indice de marchandises, un panier de titres, un titre ou une marchandise unique à une date ultérieure prédéterminée.

Les contrats à terme sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles de vendre ou d'acheter des instruments financiers sensibles aux taux d'intérêt à une date ultérieure prédéterminée selon un prix établi.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix établi ou selon une entente précise à une date ultérieure prédéterminée.

Options

Les options peuvent être acquises sous forme de montants normalisés en bourse ou hors bourse, selon des modalités personnalisées. Il s'agit d'ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un titre, un taux de change, un taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises à un prix établi, à une date ultérieure prédéterminée ou au plus tard à cette date. Le vendeur d'une option peut également régler le contrat par un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acheteur. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie de ce droit. Le RREO conclut diverses ententes en matière d'options, qui portent notamment sur des titres et des marchandises, des taux d'intérêt et des devises.

Autres produits dérivés

Le RREO négocie également hors bourse d'autres produits dérivés, comme les swaps liés à la volatilité ou aux écarts et les swaps sur dividendes. Un investisseur peut négocier des swaps liés à la volatilité ou aux écarts dans le but d'ajouter une plus-value ou de couvrir les risques associés à l'amplitude d'un mouvement, par exemple la volatilité, les écarts, la corrélation ou la covariance de certains produits sous-jacents, comme les taux de change ou les indices boursiers. Les swaps sur dividendes sont des contrats hors bourse dans le

cadre desquels l'investisseur convient d'égaliser tous les dividendes produits par un titre ou un indice sous-jacent pendant une période donnée. En retour, le payeur des dividendes reçoit à l'échéance un montant fixe, appelé « taux des swaps sur dividendes ». Ces produits sont inclus dans le tableau ci-dessous en fonction du produit référencé sous-jacent.

Le tableau suivant présente un résumé des montants nominaux et de la juste valeur des contrats dérivés détenus par le RREO au 31 décembre :

(M\$ CA)	2024			2023		
	Montant nominal	Juste valeur		Montant nominal	Juste valeur	
		Actifs	Passifs		Actifs	Passifs
Produits dérivés sur actions et sur marchandises						
Swaps	36 462 \$	591 \$	(301) \$	32 736 \$	616 \$	(576) \$
Contrats à terme normalisés	47 945	-	-	32 226	-	-
Options : Cotées en bourse						
- achetées	880	1	-	595	2	-
- vendues	-	-	-	-	-	-
Hors bourse						
- achetées	42 493	813	-	34 997	523	-
- vendues	33 571	-	(229)	27 682	-	(142)
	161 351	1 405	(530)	128 236	1 141	(718)
Produits dérivés de taux d'intérêt						
Swaps	70 869	260	(57)	64 813	130	(63)
Contrats à terme normalisés	67 940	-	-	82 202	-	-
Options : Cotées en bourse						
- achetées	-	-	-	4 676	-	-
- vendues	-	-	-	4 676	-	-
Hors bourse						
- achetées	24 880	125	(103)	22 530	307	(11)
- vendues	29 864	95	(94)	32 063	10	(238)
	193 553	480	(254)	210 960	447	(312)
Produits dérivés sur devises						
Swaps	3 412	22	(134)	242	6	(5)
Contrats à terme normalisés	92 203	917	(2 231)	67 507	1 518	(351)
Options : Hors bourse						
- achetées	30 799	564	-	26 723	37	-
- vendues	3 884	-	(85)	-	-	-
	130 298	1 503	(2 450)	94 472	1 561	(356)
Produits dérivés sur crédit						
Swaps sur défaillance						
- achetées	126 951	23	(292)	147 132	54	(286)
- vendues	136 137	269	(68)	154 224	226	(83)
Swaps	72	-	-	66	3	-
	263 160	292	(360)	301 422	283	(369)
	748 362	3 680	(3 594)	735 090	3 432	(1 755)
Garantie nette en trésorerie à recevoir/(à payer) en vertu de contrats dérivés	-	48	(197)	-	49	(317)
Montant nominal et juste valeur des contrats dérivés	748 362 \$	3 728 \$	(3 791) \$	735 090 \$	3 481 \$	(2 072) \$

d) Répartition de l'actif détenu sous forme de placements

Les placements directs, les contrats dérivés ainsi que les sommes à recevoir et les passifs liés aux placements sont classés par catégories de répartition de l'actif, en fonction de la stratégie de placement des portefeuilles sous-jacents du RREO. Le montant net en dollars canadiens des placements correspondant à ces catégories se résume comme suit au 31 décembre :

	2024		2023	
	Placements nets réels à la juste valeur (M\$)	Répartition de l'actif %	Placements nets réels à la juste valeur (M\$)	Répartition de l'actif %
Actions				
Titres de sociétés ouvertes	37 398 \$	14 %	25 361 \$	10 %
Titres de sociétés fermées	60 393	23	58 557	24
Croissance audacieuse	10 357	4	7 461	3
	108 148	41	91 379	37
Titres à revenu fixe¹	77 985	30	94 886	39
Placements sensibles à l'inflation				
Marchandises	28 890	11	22 217	9
Ressources naturelles	12 481	5	11 398	5
Protection contre l'inflation	12 595	5	11 784	5
	53 966	21	45 399	19
Actifs réels				
Biens immobiliers	29 436	11	28 236	12
Infrastructures	43 153	17	39 250	16
	72 589	28	67 486	28
Titres de créance¹	37 210	14	39 479	16
Stratégies de rendement absolu	24 033	9	19 493	8
Capitalisation et autres	(113 077)	(43)	(114 199)	(47)
Placements, montant net	260 854 \$	100 %	243 923 \$	100 %

¹ En 2024, des placements de 10 075 M\$ auparavant compris dans la catégorie des titres à taux réels ont été intégrés à des stratégies de placement des titres à revenu fixe (9 160 M\$) et des titres de créance (915 M\$). La comparaison avec la période précédente a été mise à jour selon la présentation de l'année en cours.

e) Gestion des risques

Objectifs

Le principal risque à long terme auquel est exposé le RREO est la réduction de l'actif du régime en deçà de son passif (c.-à-d., la valeur des prestations dues aux participants). Par conséquent, le RREO utilise une approche de diversification de l'actif. L'objectif premier consiste à diversifier les risques et les rendements de façon à réduire au minimum la possibilité d'une réduction globale de la valeur totale de la caisse et à maximiser la possibilité de réaliser des gains globaux.

Le RREO gère également ses risques de liquidité de façon à s'assurer des liquidités suffisantes pour s'acquitter de toutes ses obligations financières futures à mesure qu'elles arrivent à échéance, ce qui inclut les versements de rente et les paiements selon l'évaluation à la valeur de marché qui résultent de la position en produits dérivés du RREO.

Au 31 décembre 2024, les expositions du RREO à tous les paramètres de risque, y compris le marché, le crédit, la liquidité et l'effet de levier, sont demeurées conformes aux niveaux de tolérance au risque établis par le conseil.

Politiques

Le RREO assure une gestion des risques cohérente pour ses placements au moyen d'un certain nombre de politiques, notamment :

- Énoncé des politiques et procédures de placement – Ce document précise les modalités de placement de la caisse. Le conseil passe l'énoncé en revue au moins une fois l'an. Les placements du RREO sont choisis et détenus conformément aux critères et aux restrictions établis dans l'énoncé, et en conformité avec toutes les lois pertinentes. L'énoncé valide pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 a subi sa dernière modification avec prise d'effet le 28 février 2024. Il inclut les limites d'exposition des catégories d'actifs suivantes :

	Répartition de l'actif (%) Valeur minimale	Répartition de l'actif (%) Valeur maximale
Actions	30 %	45 %
Titres à revenu fixe	0 %	67 %
Placements sensibles à l'inflation	15 %	25 %
Actifs réels	25 %	37 %
Titres de créance	10 %	20 %
Stratégies de rendement absolu	4 %	14 %
Capitalisation des placements ¹	(108) %	10 %

¹ Comprend les titres de créance à terme, les conventions de rachat d'obligations, le capital implicite tiré de produits dérivés, le financement non garanti et les réserves de liquidité.

- Politique de placement du conseil – Elle porte sur les risques pertinents et importants auxquels est exposé l'ensemble de la caisse. La politique établit des fourchettes pour la répartition des placements dans les catégories d'actifs et dans les devises. La direction détermine l'exposition à l'intérieur des fourchettes approuvées. La politique précise également les paramètres du risque pour l'ensemble de l'actif, le budget de gestion active du risque pour l'ensemble de la caisse, les exigences de liquidités et les approbations requises du conseil pour les différents types de placements. Le conseil approuve cette politique et la passe en revue au moins une fois l'an.
- Politique du chef de la direction sur les risques d'investissement – Cette politique précise le rôle du chef de la direction quant à la supervision de la Division des placements, ainsi que les rôles et responsabilités connexes de la Division des placements, du service de gestion du risque et d'autres partenaires fonctionnels.
- Politique de la Division des placements – Cette politique définit le rôle du chef des placements, Répartition de l'actif et du chef des placements, Placements publics et privés quant à la supervision de la Division des placements dans le cadre de la gestion des placements et du risque de la caisse. La politique précise également le budget de gestion active du risque pour chaque service de placement ainsi que les approbations requises du chef des placements pour les différents types de placements.
- Politiques des portefeuilles de chaque service de placement – Ces politiques s'appliquent aux portefeuilles individuels dans chaque catégorie d'actifs gérée par la division Placements. Les politiques des portefeuilles précisent, pour chaque service, les stratégies de placement, les procédures d'exploitation, les restrictions propres aux placements et les risques clés, en plus de contenir une description de la gestion des risques et des exigences en matière de déclaration des données pour chaque service de placement.
- Politique sur les opérations commerciales – Cette politique décrit les exigences relatives à l'exploitation au sein de la division Placements au moment de négocier des titres en bourse et hors bourse.
- Politique sur le crédit de contrepartie de la division Placements – Cette politique s'applique aux placements dont l'exposition au risque de crédit découle de la conclusion d'ententes avec certaines contreparties. Cette

politique énonce les restrictions sur le risque de crédit de la contrepartie et la procédure à suivre pour obtenir l'autorisation de transiger avec une nouvelle contrepartie.

- Politique sur l'approbation préalable des transactions – Cette politique officialise les procédures afin de garantir l'exactitude et l'exhaustivité des données requises pour la saisie, l'établissement du prix, la gestion du risque et la comptabilisation des transactions, et d'en permettre l'enregistrement dans les registres du Conseil du RREO en temps opportun, avant le début des transactions.

Processus

Les membres du conseil approuvent les plans stratégiques, les budgets, la tolérance au risque, la variation du risque acceptable, les politiques de placement, les indices de référence, le rendement, la rémunération et les plans de relève recommandés par la direction. Ils surveillent les risques de placement, d'exploitation, stratégiques et de gouvernance et veillent à la mise en place de plans d'atténuation appropriés.

Le RREO s'appuie sur la budgétisation des risques pour répartir les risques liés à la gestion active entre les catégories d'actifs de la caisse. Le budget de risques liés à la gestion active pour la caisse est soumis annuellement à l'examen et à l'approbation des membres du conseil. Il incombe à chaque service de placement de gérer les risques associés aux placements dont il a la responsabilité, selon le budget de risques liés à la gestion active qui lui est alloué. La Division des Finances mesure chaque jour, de manière indépendante, l'exposition au risque de placement et les liquidités du régime. Les risques sont communiqués quotidiennement à la Division des placements et au moins une fois par trimestre au Comité des placements du conseil.

Chaque service de placement dispose d'un comité de placements, ou d'une structure équivalente, qui se réunit régulièrement afin d'évaluer les risques de placement associés aux portefeuilles dont il a la gestion et d'établir des plans d'action, le cas échéant. Les gestionnaires individuels de chaque service de placement reçoivent une autorité de placement limitée du conseil, qui l'a lui-même déléguée à l'équipe de direction. Les restrictions propres aux placements et les exigences d'approbation sont définies dans les politiques des portefeuilles à l'intention du service, la Politique de la division Placements, la Politique du chef de la direction sur les risques d'investissement ou la Politique de placement du conseil. Dans le cas de placements négociés hors bourse, comme les placements non traditionnels et les placements dans des sociétés fermées, les services de placement doivent effectuer une vérification

préalable avant l'acquisition de titres et utiliser celle-ci comme un outil de suivi pour surveiller les placements après l'acquisition. On vise ainsi à assurer la plus grande transparence possible aux services pour leur permettre d'évaluer l'exposition au risque qui découle de tels placements.

Des représentants expérimentés de chaque service de placement sont membres de l'un ou l'autre ou des deux comités des placements, à savoir le Comité des placements – caisse, présidé par le chef des placements, Répartition de l'actif, et le Comité de placements – placements publics et privés, présidé par le chef des placements, Placements publics et privés.

- Le Comité des placements – caisse est responsable des questions relatives au programme de placement global et se concentre sur la gestion des risques de placement à l'échelle de la caisse. Ce comité allie l'expérience et le jugement nécessaires en matière de placements et d'affaires pour évaluer et gérer les risques de crédit, de marché et de liquidité sur une base régulière. Il surveille les risques liés aux devises, aux taux d'intérêt et aux liquidités pour l'ensemble de la caisse.
- Le Comité de placements – placements publics et privés supervise nos stratégies de gestion active et est responsable de l'approbation de la direction des placements importants dans des actifs non liquides et des portefeuilles gérés à l'externe.

Le directeur des risques est membre des deux comités. Le chef des affaires juridiques et des affaires générales ou son délégué assiste aux réunions du Comité de placements – placements publics et privés à titre de conseiller. Les comités se réunissent au moins toutes les deux semaines.

Le Comité de gestion du risque d'entreprise et de gouvernance, présidé par le chef de la direction, est le comité de gouvernance de la haute direction chargé d'interpréter la tolérance au risque du conseil et de régir les facteurs qui peuvent avoir une incidence importante sur la stratégie, le rendement ou la réputation du RREO. Le chef de la direction et d'autres cadres supérieurs sont membres de ce comité.

Le comité des parties prenantes de l'entreprise, présidé par le chef de la stratégie, est un nouveau comité de gestion en cours d'officialisation qui se concentrera à préserver et à rehausser notre réputation auprès de parties prenantes clés par une mobilisation stratégique. Des représentants des divisions Placements et Services aux participants ainsi que d'autres cadres supérieurs sont membres de ce comité.

f) Risque de crédit

Le RREO est exposé au risque qu'une contrepartie manque à ses engagements ou devienne insolvable. Le risque de crédit est le risque de perte découlant de l'incapacité d'un tiers à s'acquitter de ses obligations financières. Un risque de crédit peut découler directement d'un débiteur ou d'un émetteur de titres, ou indirectement d'un garant d'une obligation de crédit.

Gestion du risque de crédit

Le RREO gère activement le risque de crédit. Lorsque l'exposition est jugée élevée, le RREO prend des mesures pour atténuer les risques. Ces mesures comprennent notamment la réduction de l'exposition et l'utilisation de produits dérivés.

Le RREO conclut des accords avec des contreparties afin de restreindre son exposition aux créances irrécouvrables. Un accord-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) est conclu avec la plupart des contreparties de contrats dérivés hors bourse, ce qui permet aux deux parties de procéder à un règlement net des obligations à la cessation ou lorsqu'un événement prédéterminé survient. Le RREO négocie également des conventions connexes, soit des annexes de soutien au crédit (*Credit Support Annexes*), avec d'importantes contreparties pour atténuer davantage le risque de contrepartie. Cette annexe procure au RREO le droit de réaliser une garantie donnée par des contreparties en cas de défaillance de ces contreparties. Le RREO et ses contreparties de contrats dérivés hors bourse maintiennent une garantie de marge initiale dans des comptes de garde tiers pour soutenir la négociation de produits dérivés hors bourse. Les conventions de rachat sont également adossées à partir du début des opérations. La NOTE 2i fournit un complément d'information sur les garanties engagées et reçues.

Le RREO dispose d'un processus d'évaluation du risque de crédit pour approuver de nouvelles contreparties éventuelles et pour surveiller les contreparties autorisées à participer à des contrats dérivés, à des mises en pension de titres et à des prises en pension de titres, à des ententes d'emprunt de titres, à des opérations de courtage de premier ordre et à la compensation de contrats à terme normalisés, d'options et de titres à revenu fixe. Le RREO traite principalement avec des contreparties dont la notation de crédit est élevée. Des politiques limitent l'exposition maximale auprès d'une contrepartie unique dans le cas des contrats dérivés, des mises en pension de titres et des prises en pension de titres, des opérations de courtage de premier ordre et de la compensation de contrats à terme normalisés et d'options.

Exposition maximale au risque de crédit avant garantie

Le RREO est exposé au risque de crédit en raison des placements en titres de créance et de la somme à recevoir de la province de l'Ontario et des courtiers. L'exposition maximale au risque de crédit de ces instruments financiers correspond à leur valeur présentée dans les états consolidés de la situation financière et dans la NOTE 2a. Le RREO est aussi exposé au risque de crédit des contreparties de contrats dérivés hors bourse. Le risque de crédit des contreparties de contrats dérivés hors bourse correspond à la juste valeur positive nette des obligations contractuelles.

Le service de gestion du risque de crédit du RREO attribue une notation à chaque contrepartie. Le risque de défaillance et le risque de crédit des contreparties font l'objet d'un suivi quotidien. Les notations externes fournies par des agences reconnues font aussi l'objet d'un suivi quotidien.

Le risque de crédit des placements en titres de créance et des contrats dérivés hors bourse, par catégorie de notation de crédit et avant la prise en compte des garanties détenues ou d'autres rehaussements de crédit, s'établit comme suit aux 31 décembre :

						2024
Notation de crédit (M\$ CA)	Obligations et placements à court terme ¹	Titres à taux réels	Titres achetés en vertu de conventions de revente	Autres titres de créance ¹	Prêts aux actionnaires ¹	Contrats dérivés hors bourse
AAA/R-1 (élevé)	64 918 \$	9 008 \$	– \$	486 \$	– \$	– \$
AA/R-1 (moyen)	5 344	1 798	2 427	311	–	602
A/R-1 (faible)	119	672	6 509	185	–	1 095
BBB/R-2	1 126	–	–	247	–	–
Inférieure à BBB/R-2	4 536	–	–	8 448	–	–
Sans notation ²	788	4	–	6 682	16 881	–
	76 831 \$	11 482 \$	8 936 \$	16 359 \$	16 881 \$	1 697 \$

						2023
Notation de crédit (M\$ CA)	Obligations et placements à court terme ¹	Titres à taux réels	Titres achetés en vertu de conventions de revente	Autres titres de créance ¹	Prêts aux actionnaires ¹	Contrats dérivés hors bourse
AAA/R-1 (élevé)	55 455 \$	10 129 \$	– \$	933 \$	– \$	– \$
AA/R-1 (moyen)	665	778	1 056	296	–	342
A/R-1 (faible)	4 952	1 642	7 073	144	–	1 595
BBB/R-2	1 586	–	–	153	–	–
Inférieure à BBB/R-2	4 727	–	–	6 259	–	–
Sans notation ²	759	8	–	3 716	16 247	–
	68 144 \$	12 557 \$	8 129 \$	11 501 \$	16 247 \$	1 937 \$

1 Certains placements en titres à revenu fixe, y compris les prêts négociés et privés qui étaient auparavant comptabilisés comme des obligations, sont dorénavant comptabilisés dans d'autres titres de créance. Les prêts et les titres de créance privée ont été renommés Prêts aux actionnaires et représentent des prêts octroyés à des sociétés du portefeuille. Les deux modifications ont été apportées pour améliorer la transparence. La comparaison avec la période précédente a été mise à jour selon la présentation de l'année en cours.

2 Les titres sans notation comprennent les instruments de sociétés fermées, qui sont gérés à l'externe ou qui ne sont pas notés par les agences de notation.

Le RREO est aussi exposé au risque de crédit par le biais d'arrangements hors bilan comme le montre le tableau ci-dessous. Dans le cas des garanties hors bilan, l'exposition maximale au risque de crédit correspond au montant maximal que le RREO aurait à payer en cas de réalisation des garanties. Dans le cas des engagements de prêts, l'exposition maximale est le montant engagé au titre des engagements et ententes. Dans le cas des produits dérivés de crédit, l'exposition maximale correspond au montant nominal des produits dérivés de crédit vendus.

Au 31 décembre (M\$ CA)	2024	2023
Garanties (NOTE 14)	966 \$	915 \$
Engagements de prêts (NOTE 13)	1 108	317
Montant nominal des produits dérivés de crédit vendus (NOTE 2c)	136 137	154 224
Total de l'exposition au risque de crédit hors bilan	138 211 \$	155 456 \$

Bien que l'exposition maximale du RREO aux risques de crédit corresponde à la valeur comptable des actifs ou, dans le cas d'éléments hors bilan, au montant garanti ou engagé, dans la plupart des cas, cette exposition est bien moindre en raison des garanties, des rehaussements de crédit (p. ex., des garanties au profit du RREO) et d'autres mesures prises pour atténuer les risques pour le RREO, comme on l'a décrit plus tôt.

Concentration du risque de crédit

Au 31 décembre 2024, le RREO affichait une importante concentration du risque de crédit auprès du gouvernement du Canada, du Trésor américain et de la province de l'Ontario. Cette concentration découle principalement de la détention par le régime de 66,6 G\$ de titres émis par le gouvernement du Canada (55,4 G\$ en 2023), de 4,5 G\$ de titres émis par le Trésor américain (6,9 G\$ en 2023), de 4,1 G\$ d'obligations émises par la province de l'Ontario (4,2 G\$ en 2023) et de 3,8 G\$ au titre de la somme à recevoir de la province de l'Ontario (voir la NOTE 3) (3,3 G\$ en 2023).

g) Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte découlant des fluctuations de divers facteurs du marché tels que les cours des actions et des marchandises, les taux d'intérêt et de change ainsi que les écarts de taux. Le RREO est exposé au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque de marché auquel le RREO est exposé varie selon des facteurs macroéconomiques et des éléments tels que la situation du marché, les prévisions concernant l'évolution des prix, la survenue de certaines catastrophes naturelles (p. ex., des ouragans et des séismes) ayant une incidence sur les cours des titres liés aux assurances, les attentes relatives aux rendements futurs et la répartition de l'actif.

Gestion du risque de marché

Le RREO gère le risque de marché principalement par la diversification de ses placements dans différents secteurs, à l'échelle mondiale, et par le recours à diverses stratégies de placement. Une vaste gamme de contrats dérivés permet de plus au RREO de gérer son exposition au risque de marché.

Évaluation des risques de marché et de crédit

Le RREO utilise une méthode statistique apparentée à celle de la valeur à risque (VAR), soit la méthode du déficit prévu, pour mesurer le risque des placements en tenant compte du risque de marché et du risque de crédit sur un horizon d'un an, selon un niveau de confiance de 99 %. La méthode du déficit prévu permet de mieux refléter l'effet des pertes extrêmes que la méthode de la VAR pour un même niveau de confiance, puisqu'il s'agit de la moyenne de toutes les pertes estimées.

L'exposition totale de l'actif est calculée à l'aide de la méthode du déficit prévu, qui établit le risque de placement par catégorie d'actif et tient compte du risque de perte de l'actif net attribuable à des facteurs de risque de marché et de crédit. Statistiquement, le RREO pourrait s'attendre à subir des pertes équivalentes aux risques seulement 1 % du temps sur une période d'un an, selon certaines hypothèses et restrictions présentées plus loin.

La méthode du déficit prévu est une approche statistique qui tient compte de la volatilité des marchés et du risque de crédit, de même que de la diversification des risques obtenue en effectuant des placements dans des produits et des marchés différents. Les risques, mesurés de manière uniforme pour tous les marchés et les produits, peuvent être regroupés pour donner un indicateur unique de risque. Le niveau de 99 % sur un an utilisé par le RREO est obtenu au moyen d'une simulation historique et de l'approche « bootstrapping » qui reflète la perte annuelle prévue pour le portefeuille dans 1 % des pires scénarios. En l'absence de données historiques suffisantes, des approximations et des méthodes statistiques sont utilisées pour compléter les séries de données.

La méthode du déficit prévu employée comporte des limites. Par exemple, il se peut que les données historiques ne fournissent pas la meilleure estimation des changements à venir. De plus, elle peut ne pas rendre la corrélation des rendements des actifs dans des fluctuations de marché extrêmement négatives qui ne se sont pas produites pendant la période couverte par les données historiques. Toutefois, l'approche « bootstrapping » et une longue période historique atténuent cette limite dans une certaine mesure, puisqu'elles permettent de produire un ensemble de scénarios qui comprennent des événements négatifs extrêmes. Ces limites et la nature même de la méthode du déficit prévu signifient que les pertes du RREO peuvent excéder les montants présentés à l'égard de l'exposition aux risques dans les rapports sur les risques.

Le RREO surveille et améliore constamment sa méthode du déficit prévu, afin d'en arriver à une estimation du risque aussi juste que possible.

Au 31 décembre 2024, le déficit prévu s'élevait à 52,5 G\$ (48,0 G\$ en 2023)¹.

Les scénarios précis qui entraînent les résultats les plus défavorables peuvent varier selon la catégorie d'actifs. Le déficit prévu pour chaque catégorie d'actifs, calculé selon 1 % des pires scénarios, est présenté dans le tableau suivant :

(G\$ CA) ²	2024	2023
Actions		
Titres de sociétés ouvertes	9,5 \$	8,0 \$
Titres de sociétés fermées	23,0	23,5
Croissance audacieuse	6,5	4,5
Titres à revenu fixe³	14,0	17,0
Placements sensibles à l'inflation		
Marchandises	6,0	4,0
Ressources naturelles	2,5	2,5
Protection contre l'inflation	2,5	2,5
Actifs réels		
Biens immobiliers	7,0	5,0
Infrastructures	8,0	7,5
Titres de créance³	5,0	6,0
Stratégies de rendement absolu	2,5	2,5
Capitalisation et autres	30,5	33,5

¹ L'exposition totale de l'actif calculée selon la méthode du déficit prévu n'égal pas la somme du risque de chacune des catégories d'actifs, puisque la diversification réduit le risque total.

² Valeur arrondie au 0,5 G\$ près.

³ En 2024, les titres à taux réels ont été intégrés à des stratégies de placement des titres à revenu fixe et des titres de créance. La comparaison avec la période précédente a été mise à jour selon la présentation de l'année en cours.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur de marché de l'actif et du passif du RREO. Les fluctuations à court terme des taux d'intérêt nominaux et réels influent sur la valeur de l'actif du RREO. Le passif au titre du régime est exposé aux fluctuations des taux d'intérêt à long terme et aux hausses prévues des salaires (NOTE 4).

Le RREO mesure et gère les risques de taux d'intérêt et d'inflation principalement en utilisant la valeur en dollars d'un point de base, qui mesure le gain ou la perte possible dans la stratégie de placement découlant d'une diminution ou d'une augmentation d'un point de base des taux. Les risques de taux d'intérêt et d'inflation des catégories d'actif pertinentes qui font partie de son portefeuille (NOTE 2d) liés à une hausse ou à une baisse de 1 % des taux sont les suivants :

- La sensibilité à la variation des taux d'intérêt nominaux des obligations et des contrats dérivés qui font partie des catégories des titres à revenu fixe, des titres de créance, des actifs réels et de capitalisation et d'autres catégories d'actifs – une hausse/baisse de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une baisse/ hausse de 5,8 G\$ (7,2 G\$ en 2023) de la valeur de ces placements.
- La sensibilité à la variation des taux d'intérêt réels des produits à taux réel et des contrats dérivés qui font partie de la catégorie des titres à revenu fixe – une hausse/baisse de 1 % des taux d'intérêt réels entraînerait une baisse/ hausse de 1,2 G\$ (1,2 G\$ en 2023) de la valeur de ces placements.
- La sensibilité à l'égard des contrats dérivés qui visent à assurer une protection contre l'inflation et font partie de la catégorie de protection contre l'inflation de la catégorie d'actifs Placements sensibles à l'inflation – une hausse/baisse de 1 % du taux d'inflation implicite du marché entraînerait une hausse/ baisse de 0,6 G\$ (0,6 G\$ en 2023) de la valeur de ces titres et contrats.

Risque de change

Le risque de change provient des placements du RREO libellés en devises et des contrats dérivés connexes. Ce risque est évalué comme suit en dollars canadiens :

(M\$ CA)	2024	2023
Devise	Risque net	Risque net
Dollar américain	90 874 \$	73 539 \$
Yen japonais	9 626	1 921
Euro	9 064	9 113
Franc suisse	5 226	289
Peso mexicain	5 064	5 607
Roupie indienne	4 555	2 850
Renminbi chinois	4 076	3 910
Couronne danoise	2 552	2 155
Peso chilien	2 299	2 415
Real brésilien	1 968	3 515
Autres	6 827	16 409
	142 131 \$	121 723 \$

Au 31 décembre, si l'on suppose que toutes les autres variables et valeurs sous-jacentes demeurent constantes, une augmentation/diminution de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux principales devises se traduirait par la diminution/l'augmentation suivante de la valeur des placements nets :

(M\$ CA)	2024	2023
Devise	Variation de la valeur des placements nets	Variation de la valeur des placements nets
Dollar américain	4 544 \$	3 677 \$
Yen japonais	481	96
Euro	453	456
Franc suisse	261	14
Autres	1 367	1 843
	7 106 \$	6 086 \$

h) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque découlant de l'incapacité d'obtenir de la trésorerie ou d'autres actifs liquides suffisants à un coût raisonnable pour respecter les engagements financiers du RREO en temps opportun ou saisir les nouvelles occasions de placement, dans un éventail de conditions difficiles. En maintenant un profil de liquidités solide sur le plan de la structure, le Conseil du RREO vise à s'assurer de disposer de liquidités suffisantes en périodes de tensions pour couvrir les sorties de fonds et les sorties collatérales potentielles, sans pour autant avoir une incidence négative sur le portefeuille du RREO, et tout en permettant de saisir les occasions de placement qui se présentent.

Gestion du risque de liquidité

Le RREO surveille quotidiennement ses liquidités pour s'assurer qu'il dispose de suffisamment d'actifs liquides pour s'acquitter de ses obligations à l'égard de liquidités et de garanties potentielles et d'autres paiements conditionnés potentiels en périodes de tensions sur différents horizons temporels. Les actifs liquides disponibles comprennent principalement des titres de créance de gouvernements souverains, provinciaux ou territoriaux, d'autres titres de créance de première qualité liquides, des titres de participation cotés en bourse et de l'or physique, après examen de l'incidence des sûretés promises et reçues, les accords de rachat et les accords de prêt et d'emprunt de valeurs mobilières. Aux fins de l'évaluation des liquidités du RREO, on tient compte de facteurs tels que la juste valeur en cas de tensions du marché et la partie des actifs liquides disponibles qui sont réservés aux flux de trésorerie contractuels et aux autres flux de trésorerie projetés (comme les versements de rente). Les obligations à l'égard de garanties potentielles des positions en titres vendus à découvert, les conventions de rachat, les contrats de produits dérivés et les accords de prêt et d'emprunt de titres sous tension sont estimés par une simulation historique des mouvements du marché. De plus, des simulations de crise portant sur les liquidités globales sont réalisées régulièrement à l'aide de divers scénarios historiques et hypothétiques.

Actifs liquides

Au 31 décembre 2024, le RREO détient 64,3 G\$ en actifs liquides disponibles (56,9 G\$ en 2023).

Échéance contractuelle

Les passifs du RREO comprennent les prestations de retraite constituées, les passifs liés aux placements, les sommes à verser aux courtiers, les créanciers et les charges à payer. Les sommes à verser aux courtiers, les créanciers et les charges à payer arrivent à échéance à moins d'un an. Vu que le RREO peut régler des titres vendus à découvert, une garantie en trésorerie reçue en vertu d'annexes de soutien au crédit et des produits dérivés à la juste valeur avant l'échéance contractuelle, ils sont considérés comme arrivant à échéance à moins d'un an.

Les passifs du RREO liés aux placements en fonction des dates d'échéance s'établissent comme suit aux 31 décembre :

(M\$ CA)	2024			Total
	À moins d'un an	Entre un an et cinq ans	Plus de cinq ans	
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	(18 313) \$	– \$	– \$	(18 313) \$
Titres vendus à découvert				
Actions	(1 490)	–	–	(1 490)
Titres à revenu fixe	(5 846)	–	–	(5 846)
Papier commercial	(2 785)	–	–	(2 785)
Titres de créance à terme ¹	(3 682)	(16 404)	(13 782)	(33 868)
Garantie en espèces reçue en vertu d'annexes de soutien au crédit	(1 044)	–	–	(1 044)
Contrats dérivés, montant net	(3 791)	–	–	(3 791)
	(36 951) \$	(16 404) \$	(13 782) \$	(67 137) \$

(M\$ CA)	2023			Total
	À moins d'un an	Entre un an et cinq ans	Plus de cinq ans	
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	(23 795) \$	– \$	– \$	(23 795) \$
Titres vendus à découvert				
Actions	(2 095)	–	–	(2 095)
Titres à revenu fixe	(4 086)	–	–	(4 086)
Papier commercial	(2 557)	–	–	(2 557)
Titres de créance à terme ¹	(2 334)	(14 750)	(14 121)	(31 205)
Garantie en espèces reçue en vertu d'annexes de soutien au crédit	(909)	–	–	(909)
Contrats dérivés, montant net	(2 072)	–	–	(2 072)
	(37 848) \$	(14 750) \$	(14 121) \$	(66 719) \$

¹ Selon les flux de trésorerie non actualisés.

i) Garanties engagées et reçues

Le RREO donne et obtient des garanties sous forme de titres et de trésorerie dans le cours normal de ses activités de gestion des placements nets. Les titres en garantie sont principalement des titres des gouvernements du Canada et des États-Unis. Des garanties supplémentaires sont fournies si la valeur des titres baisse au-dessous d'un niveau prédéterminé. Les titres transférés sont comptabilisés comme des actifs lorsque le RREO conserve la quasi-totalité des risques et avantages, y compris le risque de crédit, le risque de règlement et le risque, de marché. Le RREO n'a pas le droit de donner en garantie ces mêmes titres auprès d'autres institutions financières ou de les vendre à une autre entité à moins qu'il ne remplace ces titres par d'autres titres admissibles. Le RREO détient les garanties reçues tant qu'il n'est pas une partie en défaut ni une partie intéressée relativement à une des conditions énoncées dans l'entente

contractuelle et qu'il n'y a pas de résiliation anticipée de l'entente. À l'exception de la garantie de marge initiale détenue dans des comptes de garde de tiers, le RREO peut vendre ou réengager la garantie si son propriétaire n'est pas en défaut. La juste valeur des garanties vendues ou réengagées était de 13 M\$ au 31 décembre 2024 (néant en 2023).

Le RREO procède à des opérations d'emprunt et de prêt de titres et engage et reçoit des garanties à leur égard. Le RREO ne comptabilise pas les titres empruntés comme des actifs détenus sous forme de placements et ne décomptabilise pas les titres prêtés, puisque les prêteurs conservent les risques et avantages liés à ces titres.

La juste valeur des garanties engagées et reçues, des titres achetés en vertu de conventions de revente, des titres vendus en vertu de conventions de rachat, des titres empruntés et des titres prêtés au 31 décembre se présente comme suit :

(M\$ CA)	2024	2023
Titres achetés en vertu de conventions de revente et titres vendus en vertu de conventions de rachat		
Montants bruts des titres achetés en vertu de conventions de revente ¹	8 936 \$	13 325 \$
Garanties détenues	8 852	14 075
Montants bruts des titres vendus en vertu de conventions de rachat ¹	18 313	28 991
Garanties engagées	18 267	30 017
Emprunt et prêt de titres		
Titres empruntés	1 548	2 194
Garanties engagées ²	1 878	2 668
Contrats dérivés		
Garanties reçues ³	5 082	2 567
Garanties engagées ⁴	10 102	5 881

1 La NOTE 2j présente un rapprochement du montant brut total et des montants nets présentés à la NOTE 2a.

2 Comprend une garantie en espèces de 92 M\$ (109 M\$ en 2023).

3 Comprend une garantie en espèces de 1 044 M\$ (909 M\$ en 2023) et une garantie de marge initiale de 3 408 M\$ (506 M\$ en 2023).

4 Comprend une garantie en espèces de 1 M\$ (20 M\$ en 2023) et une garantie de marge initiale de 3 000 M\$ (475 M\$ en 2023).

j) Compensation des actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état consolidé de la situation financière quand il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Pour certains produits dérivés, les montants bruts comprennent la marge de variation établie quotidiennement, qui est déduite de la juste valeur des produits dérivés. Certaines opérations de mise en pension de titres réglées par l'intermédiaire d'une contrepartie centrale de compensation répondent aux critères liés à la compensation.

Le RREO conclut des accords avec des contreparties, comme des accords-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et des accords-cadres de mise en pension de titres (*global master repurchase agreements*), afin de limiter son exposition aux créances irrécouvrables (voir la NOTE 2f). En vertu de ces accords, les deux parties ont le droit de procéder à un règlement net des obligations lorsqu'un événement prédéterminé survient. Lorsque ce droit de compensation est conditionnel, les montants connexes présentés dans les états consolidés de la situation financière ne sont pas compensés.

L'incidence de ces accords au 31 décembre est présentée ci-dessous :

						2024
(M\$ CA)	Montants bruts	Moins : montants compensés	Montant net présenté à la NOTE 2a	Montants faisant l'objet d'accords de compensation	Titres donnés en garantie et garanties en trésorerie ¹	Risque net
Actifs financiers						
Titres achetés en vertu de conventions de revente	8 936 \$	– \$	8 936 \$	(7 040) \$	(1 891) \$	5 \$
Sommes à recevoir liées aux produits dérivés	3 728	–	3 728	(1 981)	(1 656)	91
	12 664 \$	– \$	12 664 \$	(9 021) \$	(3 547) \$	96 \$
Passifs financiers						
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	(18 313) \$	– \$	(18 313) \$	7 040 \$	11 273 \$	– \$
Passifs liés aux produits dérivés	(3 791)	–	(3 791)	1 981	1 559	(251)
	(22 104) \$	– \$	(22 104) \$	9 021 \$	12 832 \$	(251) \$

						2023
(M\$ CA)	Montants bruts	Moins : montants compensés	Montant net présenté à la NOTE 2a	Montants faisant l'objet d'accords de compensation	Titres donnés en garantie et garanties en trésorerie ¹	Risque net
Actifs financiers						
Titres achetés en vertu de conventions de revente	13 325 \$	(5 196) \$	8 129 \$	(6 492) \$	(1 632) \$	5 \$
Sommes à recevoir liées aux produits dérivés	3 481	–	3 481	(1 490)	(1 888)	103
	16 806 \$	(5 196) \$	11 610 \$	(7 982) \$	(3 520) \$	108 \$
Passifs financiers						
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	(28 991) \$	5 196 \$	(23 795) \$	6 492 \$	17 294 \$	(9) \$
Passifs liés aux produits dérivés	(2 072)	–	(2 072)	1 490	355	(227)
	(31 063) \$	5 196 \$	(25 867) \$	7 982 \$	17 649 \$	(236) \$

¹ Les titres donnés en garantie et les garanties en espèces excluent le surdimensionnement et les garanties à donner. La NOTE 2i comprend le montant total des garanties.

k) Placements importants

Les placements dont la juste valeur ou le coût est supérieur à 1 % de la juste valeur ou du coût, respectivement, du total des placements nets au 31 décembre se présentent comme suit :

(M\$ CA)	Nombre de placements	2024			2023	
		Juste valeur	Coût	Nombre de placements	Juste valeur	Coût
Placements dans des sociétés ouvertes ¹	9	48 742 \$	47 345 \$	10	42 450 \$	39 525 \$
Placements dans des sociétés fermées ²	12	37 032	22 653	11	30 379	21 564
	21	85 774 \$	69 998 \$	21	72 829 \$	61 089 \$

1 Au 31 décembre 2024, cette catégorie comprend les titres à revenu fixe sous forme d'obligations du gouvernement du Canada, de bons du Trésor du gouvernement du Canada et d'obligations à rendement réel du gouvernement du Canada.

2 Au 31 décembre 2024, cette catégorie comprend des participations dans : BroadStreet Capital Partners, Brussels Airport Company SA/NV, Caruna Oy, Heritage Royalty Limited Partnership, IDEAL Group, Mitratch, PODS Enterprises LLC et SSEN Transmission; des placements dans le fonds Baldr Fund Inc.; et des biens immobiliers : Compass Holdings LLC, le complexe de bureaux Toronto-Dominion Centre et le Toronto Eaton Centre.

NOTE 3. Somme à recevoir de la province de l'Ontario

La somme à recevoir de la province de l'Ontario comprend les cotisations d'équivalence requises et les intérêts connexes.

Au 31 décembre (M\$ CA)	2024	2023
Cotisations à recevoir	3 674 \$	3 246 \$
Intérêts courus à recevoir	93	38
	3 767 \$	3 284 \$

La somme à recevoir de la province de l'Ontario au 31 décembre 2024 comprend une somme de 1 678 M\$ reçue en janvier 2025 et un montant estimatif de 2 089 M\$ avec les intérêts à recevoir en janvier 2026. La somme à recevoir de la province de l'Ontario au 31 décembre 2023 comprenait une somme de 1 643 M\$ reçue en janvier 2024 et un montant estimatif initial de 1 641 M\$ reçu en janvier 2025. La différence entre les estimations initiales et le montant reçu est principalement attribuable aux intérêts supplémentaires accumulés entre l'estimation et la réception.

Note 4. Prestations de retraite constituées

a) Hypothèses et méthodes actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées pour établir la valeur des prestations de retraite constituées, soit 213 166 M\$ (211 393 M\$ au 31 décembre 2023), reflètent les meilleures estimations de la direction quant à la conjoncture économique future et tiennent compte d'hypothèses économiques et autres. Les hypothèses qui ne portent pas sur l'économie ont trait notamment aux taux de mortalité, de cessation de la participation et de départ à la retraite. Les principales hypothèses économiques portent entre autres sur le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires et le taux d'inflation. Le taux d'actualisation correspond au taux du marché, à la date d'évaluation, des obligations émises par la province de l'Ontario ayant des caractéristiques semblables aux obligations au titre du régime. On a établi le taux d'actualisation en appliquant un taux moyen pondéré qui correspond au montant estimatif des prestations à verser et au moment où on prévoit de les verser. Le taux d'inflation correspond à l'écart géométrique entre le rendement des obligations nominales à long terme et des obligations à rendement réel émises par le gouvernement canadien. Le taux d'augmentation des salaires tient compte de l'hypothèse portant sur le taux d'inflation et de l'augmentation à long terme prévue des salaires réels.

Les principales hypothèses économiques ont été mises à jour en 2024 de façon à refléter la hausse du rendement des obligations nominales et l'augmentation du taux d'inflation à long terme.

En 2024, une décision d'arbitrage a été prise concernant les augmentations salariales de certains syndicats affiliés pour les années scolaires à compter du 1^{er} septembre 2022 au 1^{er} septembre 2025. L'hypothèse relative au taux d'augmentation des salaires a été révisée en supposant que cette décision d'arbitrage s'applique à tous les syndicats affiliés. Tout écart entre les rajustements prévus et réels des salaires sera pris en compte dans les évaluations futures.

De même, une nouvelle entente salariale a été conclue avec les directeurs et les directeurs adjoints pour les années scolaires à compter du 1^{er} septembre 2023 au 1^{er} septembre 2026. Les salaires ont fait l'objet d'un rajustement rétroactif au 1^{er} septembre 2023 et l'hypothèse relative au taux d'augmentation des salaires a été révisée pour tenir compte de cette entente. Tout écart entre les rajustements prévus et réels des salaires sera pris en compte dans les évaluations futures.

Ces modifications ont entraîné une diminution nette de 2 942 M\$ (diminution nette de 6 097 M\$ en 2023) de la valeur des prestations constituées.

Le sommaire des principales hypothèses économiques se présente comme suit :

	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
Taux d'actualisation nominal ¹	4,25 %	4,00 %
Taux d'augmentation des salaires ²	2,80 %	2,60 %
Taux d'inflation à long terme ³	1,80 %	1,60 %
Croissance du MGAP et de la limite prescrite par la LIR ⁴	2,80 %	2,60 %
Taux d'actualisation réel ⁵	2,40 %	2,35 %

1 Au 31 décembre 2024, en présumant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes, une diminution de 100 points de base du taux d'actualisation entraînerait une augmentation des obligations au titre du régime d'environ 40,1 G\$ (40,3 G\$ au 31 décembre 2023).

2 Au 31 décembre 2024, le taux d'augmentation des salaires tient compte de la décision d'arbitrage sur l'augmentation salariale de certains syndicats affiliés et de l'entente salariale conclue avec les directeurs et les directeurs adjoints. On prévoit que les augmentations de 2,75 % au 1^{er} septembre 2024, et de 2,50 % au 1^{er} septembre 2025 seront applicables aux quatre syndicats affiliés ainsi qu'à l'ensemble des directeurs et directeurs adjoints. Le taux d'augmentation salarial estimatif de 2,80 % sera en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2026.

3 Au 31 décembre 2024, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes, une augmentation supplémentaire de 100 points de base de l'augmentation annuelle prévue des prestations de retraite pour 2026 entraînerait une augmentation d'environ 1,2 G\$ des obligations au titre du régime (1,2 G\$ au 31 décembre 2023).

4 La croissance du MGAP et de la limite prescrite par la LIR correspond à la somme du taux d'inflation et du taux de croissance des salaires réels moyens dans l'industrie (SMI réels) de 1,0 %.

5 Les taux réels présentés correspondent à l'écart géométrique entre le taux d'actualisation et le taux d'inflation.

Les hypothèses qui ne portent pas sur l'économie ont été modifiées en 2024 pour tenir compte de l'expérience récente de participants relativement aux taux de mortalité, des taux prévus de l'amélioration future de la mortalité, des taux de cessation et des taux de réintégration. Les modifications apportées aux hypothèses qui ne portent pas sur l'économie ont entraîné une diminution nette de 2 770 M\$ (néant en 2023) de la valeur des prestations constituées.

Les modifications apportées aux hypothèses économiques et non liées à l'économie ont entraîné une diminution nette de 5 712 M\$ de la valeur des prestations de retraite constituées (diminution nette de 6 097 M\$ en 2023).

b) Niveaux de protection contre l'inflation

Comme il est décrit au paragraphe f) de la note Description du régime et du RREO, les prestations de retraite sont rajustées annuellement en fonction du ratio de l'IPC et les services décomptés après le 31 décembre 2009 sont assujettis à la protection conditionnelle contre l'inflation. Les protections contre l'inflation se situent entre 50 % et 100 % du ratio de l'IPC pour les services décomptés entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2013 et se situent entre 0 % et 100 % du ratio de l'IPC pour les services décomptés après 2013. La protection conditionnelle contre l'inflation peut être appliquée et des changements des protections contre l'inflation peuvent être apportés seulement lorsqu'une évaluation actuarielle est déposée. Le gouvernement de l'Ontario et les employeurs désignés participant au régime feront des cotisations supplémentaires égales à tout montant de protection contre l'inflation dont les participants sont privés, jusqu'à concurrence de 50 % de l'IPC.

Pour les évaluations aux fins des états financiers, les rentes futures sont indexées en fonction des protections contre l'inflation indiquées dans l'évaluation actuarielle la plus récente qui a été déposée. Par conséquent, les prestations de retraite constituées au 31 décembre 2024 reposaient sur les protections contre l'inflation établies dans le rapport d'évaluation actuarielle du 1^{er} janvier 2024.

Comme noté dans le rapport d'évaluation actuarielle déposé le 1^{er} janvier 2024, les protections contre l'inflation sont à 100 % du ratio de l'IPC pour les services décomptés après 2009. Ce pourcentage restera en vigueur jusqu'à ce que la prochaine évaluation actuarielle soit déposée auprès des autorités de réglementation; on pourra alors diminuer le pourcentage selon la capitalisation du régime.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, les protections contre l'inflation sur lesquelles les prestations de retraite constituées reposaient étaient les suivantes :

Services décomptés	Protection contre l'inflation ¹
Avant 2010	100 % du ratio de l'IPC
De 2010 à 2013	100 % du ratio de l'IPC
Après 2013	100 % du ratio de l'IPC

¹ Niveaux de protection contre l'inflation selon les évaluations actuarielles du 1^{er} janvier 2024 et du 1^{er} janvier 2023.

c) Gains et pertes actuariels

Les pertes actuarielles au titre des prestations de retraite constituées de 921 M\$ (pertes de 3 944 M\$ en 2023) découlent des écarts entre les hypothèses actuarielles et les résultats réels.

En ce qui concerne les années scolaires à compter du 1^{er} septembre 2019 au 1^{er} septembre 2021, un rajustement salarial rétroactif a été pris en compte pour les syndicats affiliés concernés. Une provision de 2 777 M\$ pour le rajustement rétroactif estimé des salaires a été comptabilisée au 31 décembre 2023 et tout autre écart entre l'incidence réelle et estimée du rajustement salarial rétroactif a été pris en compte dans cette évaluation.

À la suite de l'arbitrage concernant certains syndicats affiliés pour les années scolaires à compter du 1^{er} septembre 2022 au 1^{er} septembre 2025, le rajustement salarial est estimé à 3,0 % pour les années scolaires à compter du 1^{er} septembre 2022 au 1^{er} septembre 2023. Au 31 décembre 2023, les augmentations salariales pour ces années scolaires étaient estimées à 2,6 %.

La mise à jour des salaires liée au rajustement salarial rétroactif du 1^{er} septembre 2019 au 1^{er} septembre 2023 a entraîné une perte actuarielle de 899 M\$ au 31 décembre 2024. Tout autre écart entre l'incidence réelle et estimée du rajustement salarial rétroactif sera pris en compte dans les évaluations futures.

En raison de la nouvelle entente salariale conclue avec les directeurs et les directeurs adjoints pour les années scolaires à compter du 1^{er} septembre 2023 au 1^{er} septembre 2026, une provision supplémentaire de 149 M\$ pour le rajustement rétroactif des salaires au 1^{er} septembre 2023 a été incluse dans l'obligation relative aux prestations de retraite constituées au 31 décembre 2024. Tout écart entre l'incidence réelle et estimée du rajustement salarial rétroactif sera pris en compte dans les évaluations futures.

Les prestations de retraite constituées au 31 décembre 2024 tiennent compte de l'augmentation réelle de 2,7 % des rentes en cours de versement du 1^{er} janvier 2025. L'augmentation des rentes en cours de versement au 1^{er} janvier 2025 était auparavant (au 31 décembre 2023) estimée à 2,6 % déterminée en utilisant les données connues sur l'IPC jusqu'en novembre 2023, puis en appliquant le taux d'inflation à long terme présumé de l'évaluation actuarielle jusqu'au 30 septembre 2024. Elles tiennent aussi compte de l'augmentation estimée de 1,4 % des rentes en cours de versement du 1^{er} janvier 2026. Cette estimation a été déterminée en utilisant les données connues sur l'IPC jusqu'en décembre 2024, puis en appliquant le taux d'inflation à long terme présumé de l'évaluation actuarielle jusqu'au 30 septembre 2025. La combinaison de ces mises à jour a entraîné un gain actuariel de 178 M\$.

Les prestations de retraite constituées au 31 décembre 2023 tenaient compte de l'augmentation réelle de 4,8 % des rentes en cours de versement du 1^{er} janvier 2024. Elles tenaient aussi compte de l'augmentation estimée de 2,6 % des rentes en cours de versement du 1^{er} janvier 2025, déterminée comme il est décrit ci-dessus. Après le 1^{er} janvier 2025, les augmentations des rentes en cours de versement supposaient un taux d'inflation à long terme de 1,6 %.

NOTE 5. Revenu de placement net

Le revenu de placement net est comptabilisé déduction faite des frais de gestion et des coûts de transaction, et il est groupé par catégorie d'actifs. Le revenu de placement net pour l'exercice clos le 31 décembre s'établit comme suit :

Revenu de placement net						2024
(M\$ CA)	Revenu ¹	Gain (perte) net sur placements ²	Revenu de placement ³	Frais de gestion	Coûts de transaction	Revenu de placement net
Actions						
Cotées en bourse						
Canadiennes	1 \$	122 \$	123 \$	-\$	(1) \$	122 \$
Non canadiennes	267	5 393	5 660	(25)	(36)	5 599
Hors bourse						
Canadiennes	373	(564)	(191)	(2)	(30)	(223)
Non canadiennes	475	7 528	8 003	(2)	(74)	7 927
	1 116	12 479	13 595	(29)	(141)	13 425
Titres à revenu fixe						
Obligations ⁴	230	(3 000)	(2 770)	-	(28)	(2 798)
Placements à court terme	4	896	900	-	(1)	899
Titres canadiens à taux réels	260	232	492	-	-	492
Titres non canadiens à taux réels	6	300	306	-	-	306
Autres titres de créance ⁴	1 268	1 065	2 333	(2)	(3)	2 328
	1 768	(507)	1 261	(2)	(32)	1 227
Placements non traditionnels	261	5 367	5 628	-	(2)	5 626
Placements sensibles à l'inflation						
Marchandises	(756)	3 676	2 920	-	(4)	2 916
Terrains forestiers exploitables	31	120	151	-	-	151
Ressources naturelles	448	925	1 373	(2)	(31)	1 340
	(277)	4 721	4 444	(2)	(35)	4 407
Actifs réels						
Biens immobiliers	881	(910)	(29)	(6)	(79)	(114)
Infrastructures	1 249	2 407	3 656	(20)	(31)	3 605
	2 130	1 497	3 627	(26)	(110)	3 491
Superposition⁵	(11)	(4 511)	(4 522)	-	-	(4 522)
Total	4 987 \$	19 046 \$	24 033 \$	(59) \$	(320) \$	23 654 \$

1 Le revenu comprend les intérêts, les dividendes et les autres produits et charges liés aux placements.

2 Comprend un gain de placement réalisé de 9 808 M\$ et une variation de gains non réalisés (pertes) de 9 238 M\$.

3 Déduction faite de certains frais de gestion et de rendement.

4 Certains placements en titres à revenu fixe, y compris les prêts négociés et privés qui étaient auparavant comptabilisés comme des obligations, sont dorénavant comptabilisés dans d'autres titres de créance pour améliorer la transparence. La comparaison avec la période précédente a été mise à jour selon la présentation de l'année en cours.

5 Comprend des revenus de placements qui gèrent le risque de change pour l'ensemble de la caisse.

Revenu de placement net						2023
(M\$ CA)	Revenu ¹	Gain (perte) net sur placements ²	Revenu de placement ³	Frais de gestion	Coûts de transaction	Revenu de placement net
Actions						
Cotées en bourse						
Canadiennes	11 \$	189 \$	200 \$	– \$	(1) \$	199 \$
Non canadiennes	298	2 549	2 847	(24)	(29)	2 794
Hors bourse						
Canadiennes	224	106	330	(1)	(1)	328
Non canadiennes	635	1 120	1 755	(2)	(160)	1 593
	1 168	3 964	5 132	(27)	(191)	4 914
Titres à revenu fixe						
Obligations ⁴	(70)	547	477	(1)	(28)	448
Placements à court terme	4	1 161	1 165	(2)	–	1 163
Titres canadiens à taux réels	249	20	269	–	–	269
Titres non canadiens à taux réels	8	49	57	–	–	57
Autres titres de créance ⁴	1 114	(107)	1 007	(2)	(2)	1 003
	1 305	1 670	2 975	(5)	(30)	2 940
Placements non traditionnels	252	569	821	–	(2)	819
Placements sensibles à l'inflation						
Marchandises	(762)	330	(432)	(1)	(4)	(437)
Terrains forestiers exploitables	18	130	148	–	(7)	141
Ressources naturelles	433	(486)	(53)	(3)	(52)	(108)
	(311)	(26)	(337)	(4)	(63)	(404)
Actifs réels						
Biens immobiliers	863	(2 480)	(1 617)	–	(82)	(1 699)
Infrastructures	1 401	(2 455)	(1 054)	(22)	(39)	(1 115)
	2 264	(4 935)	(2 671)	(22)	(121)	(2 814)
Superposition⁵	(7)	77	70	–	–	70
Total	4 671 \$	1 319 \$	5 990 \$	(58) \$	(407) \$	5 525 \$

1 Le revenu comprend les intérêts, les dividendes et les autres produits et charges liés aux placements.

2 Comprend des gains de placement de 4 052 M\$ réalisés et une variation de gains non réalisés (des pertes) de (2 733) M\$.

3 Déduction faite de certains frais de gestion et de rendement.

4 Certains placements en titres à revenu fixe, y compris les prêts négociés et privés qui étaient auparavant comptabilisés comme des obligations, sont dorénavant comptabilisés dans d'autres titres de créance pour améliorer la transparence. La comparaison avec la période précédente a été mise à jour selon la présentation de l'année en cours.

5 Comprend des revenus de placements qui gèrent le risque de change pour l'ensemble de la caisse.

NOTE 6. Rendements des placements et des indices de référence connexes

Le rendement net total de la caisse est calculé après déduction des coûts de transaction, des frais de gestion et des frais d'administration des placements. Les rendements par catégorie d'actif sont calculés avant déduction des frais d'administration des placements. Les rendements des placements et des indices de référence connexes par catégorie d'actifs pour l'exercice clos le 31 décembre s'établissent comme suit :

	2024		2023	
	Rendement des placements	Rendement des indices de référence des placements	Rendement des placements	Rendement des indices de référence des placements
Actions ¹	16,7 %	24,8 %	7,2 %	16,9 %
Titres à revenu fixe ¹	4,8	4,8	4,3	4,3
Placements sensibles à l'inflation ¹	18,6	19,1	(0,8)	–
Actifs réels	4,9	7,0	(4,1)	5,3
Titres de créance	17,2	16,8	9,1	9,6
Rendement net total de la caisse ²	9,4 %	12,9 %	1,9 %	8,7 %

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'incidence du coût de capitalisation intégré des expositions futures est exclue des placements en actions, en titres à revenu fixe, sensibles à l'inflation et des rendements des indices de référence. Cette modification à la méthodologie donne lieu à une représentation plus fidèle en réattribuant le coût de capitalisation intégré des rendements des catégories d'actifs à la capitalisation et n'a aucune incidence sur le rendement net total de la caisse. La comparaison avec la période précédente a été mise à jour selon la présentation de l'année en cours.

² Les stratégies de rendement absolu, la superposition et la capitalisation des placements sont incluses dans le rendement net total et ne sont pas présentées séparément.

Les rendements des placements ont été calculés à l'aide d'une méthode axée sur le taux de rendement pondéré en fonction du temps.

Le RREO sélectionne des indices de référence qui serviront à évaluer l'efficacité du processus de gestion des placements. Le rendement de chaque catégorie d'actifs est comparé à un indice de référence qui reflète le rendement attendu des placements sous-jacents.

Le rendement net de la caisse est comparé à un indice de référence composé en dollars canadiens, qu'on obtient en combinant les rendements de référence de toutes les catégories d'actif.

NOTE 7. Évaluations actuarielles

Les évaluations actuarielles sont préparées chaque année et elles doivent être déposées auprès des autorités de réglementation au moins une fois tous les trois ans. Après leur dépôt, ces évaluations servent à déterminer les exigences de capitalisation du régime. La politique de capitalisation du régime mise en place par les corépondants prévoit des lignes directrices leur permettant d'établir les niveaux de cotisations et de prestations.

Les méthodes actuarielles utilisées dans les évaluations actuarielles diffèrent de celles qui servent à préparer une évaluation actuarielle aux fins d'établissement des états financiers et à calculer les montants figurant dans les présents états financiers consolidés. Les évaluations actuarielles sont effectuées selon une méthode d'évaluation actuarielle qui tient compte des prestations à constituer et des cotisations à verser par les participants au régime, la province de l'Ontario et les employeurs désignés à la date d'évaluation alors que les prestations de retraite constituées comptabilisées dans les états financiers représentent la valeur actuarielle des obligations relatives au service des rentes accumulées à ce jour pour tous les participants.

Selon la dernière évaluation actuarielle déposée auprès des autorités de réglementation, préparée par l'actuaire externe au 1^{er} janvier 2024, l'excédent de capitalisation s'élevait à 19,4 G\$. Les corépondants ont classé l'excédent comme une réserve pour éventualités.

NOTE 8. Cotisations et prestations

(a) Cotisations

(M\$ CA)	2024	2023
Participants		
Services rendus au cours de la période ¹	2 033 \$	1 602 \$
Services facultatifs	45	41
	2 078	1 643
Province de l'Ontario		
Services rendus au cours de la période	2 013	1 588
Intérêts	73	18
Services facultatifs	40	36
	2 126	1 642
Employeurs désignés	43	41
Transferts provenant d'autres régimes de retraite	17	21
	60	62
	4 264 \$	3 347 \$

¹ Les cotisations impayées étaient inférieures à 3 M\$ en 2024 et inférieures à 1 M\$ en 2023.

(b) Prestations

(M\$ CA)	2024	2023
Rentes de retraite	7 434 \$	7 020 \$
Prestations de décès	576	544
Transferts de la valeur actualisée	60	61
Rentes d'invalidité	25	24
Transferts aux fins du droit de la famille	18	21
Transferts à d'autres régimes	9	12
Remboursements	2	–
Prestations versées	8 124	7 682
Autres versements ²	–	2
	8 124 \$	7 684 \$

² Les paiements à certains bénéficiaires actuels ou anciens qui sont liés à un règlement ou à une autre demande sont déterminés au cas par cas. Ces paiements ne réduisent pas les prestations de retraite constituées.

NOTE 9. Frais d'administration

(a) Frais de placement

(M\$ CA)	2024	2023
Salaires, incitatifs et avantages	617 \$	591 \$
Locaux et matériel	108	88
Services professionnels et de consultation	65	61
Services d'information	47	43
Communications et déplacements	24	21
Honoraires de garde	4	5
Honoraires d'audit réglementaire	5	5
Rémunération des membres du conseil et des comités	2	2
Autres	13	13
	885 \$	829 \$

(b) Frais liés aux services aux participants

(M\$ CA)	2024	2023
Salaires, incitatifs et avantages	57 \$	54 \$
Locaux et matériel	16	18
Services professionnels et de consultation	7	7
Autres	3	2
	83 \$	81 \$

c) Avantages postérieurs à l'emploi

Les employés couverts par le RREO sont des participants aux régimes à prestations définies du Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO) ou du Régime de retraite des fonctionnaires (RRF). Les cotisations prévues du RREO en 2025 devraient s'élever à environ 20,5 M\$. Certains employés sont aussi des participants au Régime d'avantages sociaux supplémentaires des fonctionnaires (RASSF). De plus amples renseignements sur ces trois régimes, dont le répondant est la province de l'Ontario, sont accessibles sur les sites www.optrust.com et www.opb.ca. En tant qu'employeur, le RREO ajoute des cotisations d'équivalence aux cotisations des employés à ces régimes de retraite. Certains membres de la haute direction participent également à un régime de retraite complémentaire (RRC) non enregistré et non capitalisé, géré par le RREO, qui procure des prestations de retraite non indexées équivalant à 2 % des gains ouvrant droit à pension de l'employé, fois le nombre d'années de service, moins la rente annuelle initiale à laquelle l'employé a droit en vertu du RRF et du RASSF. Le montant passé en charges par le RREO au cours de l'exercice par rapport à ces régimes était de 17,6 M\$ (22,1 M\$ en 2023). Les employés de nos bureaux internationaux participent à un régime de retraite à cotisations adapté à leur région. Les cotisations de l'employeur sont incluses dans les charges au titre des salaires, incitatifs et avantages.

NOTE 10. Opérations entre apparentés

Les principales parties apparentées au RREO comprennent ses corépondants (la province de l'Ontario et la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario), des membres clés de la direction, des filiales liées à l'administration du régime et des filiales, coentreprises et associés liés aux placements.

Les principales transactions conclues entre le RREO et le gouvernement de l'Ontario portent sur les cotisations de capitalisation décrites à la NOTE 8a. Les sommes à recevoir de la province de l'Ontario qui se rapportent aux cotisations d'équivalence et aux intérêts qui en découlent sont présentées à la NOTE 3. Les placements du RREO en obligations émises par la province de l'Ontario sont présentés à la NOTE 2f. Il n'y a pas de transactions importantes entre le RREO et son autre corépondant, la FEO.

Les opérations entre apparentés avec des filiales liées aux placements, des coentreprises et des associés comprennent principalement des placements et des revenus de placement. Ces opérations étant évaluées à leur juste valeur, leur incidence sur l'actif net disponible pour le service des prestations et le revenu de placement net sera la même que celle des opérations de placement effectuées avec des parties non liées. Les garanties accordées pour le compte des apparentés sont présentées à la NOTE 14.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du RREO, c'est-à-dire les membres du conseil, l'équipe de direction et les premiers directeurs généraux de la Division des placements.

La rémunération des principaux dirigeants est incluse dans les frais d'administration du RREO. Il n'y a pas d'autres opérations entre parties liées touchant les principaux dirigeants et le RREO.

La rémunération des principaux dirigeants au 31 décembre se présente comme suit :

(M\$ CA)	2024	2023
Avantages à court terme	25 \$	22 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	2	2
Indemnités de fin de contrat de travail	-	6
Autres avantages à long terme	24	26
	51 \$	56 \$

NOTE 11. Capital

L'excédent ou le déficit de l'évaluation actuarielle établi par un actuaire indépendant est considéré comme étant le capital du RREO pour les besoins des états financiers consolidés. On trouvera dans la NOTE 7 une explication de la différence entre l'évaluation actuarielle et l'évaluation servant à la préparation des états financiers.

On utilise l'évaluation actuarielle pour mesurer la santé à long terme du régime, en vérifiant la capacité du régime de s'acquitter de ses obligations envers tous les participants actuels et leurs survivants. La gestion du capital du RREO a pour objectif d'assurer des fonds suffisants pour le versement des prestations à long terme.

L'une des hypothèses les plus importantes de l'évaluation actuarielle est le taux d'actualisation (établi par le conseil) qui sert à calculer la valeur actuelle des prestations de retraite futures que le régime s'attend à verser aux participants ainsi que la valeur actuelle des cotisations qu'il prévoit de recevoir. Le taux d'actualisation est dérivé du taux de rendement des placements prévu et tient compte des frais de fonctionnement du RREO et des provisions pour les principaux risques, y compris les risques liés à la maturité du régime et aux placements.

L'excédent ou le déficit de l'évaluation actuarielle préliminaire est déterminé annuellement. Au moins une fois tous les trois ans, un rapport d'évaluation actuarielle officiel doit être déposé auprès des autorités de réglementation (voir la NOTE 7). Comme indiqué dans l'Entente de partenaires¹, le régime ne peut pas être en déficit lorsque ce rapport est déposé². Par conséquent, le rapport officiel doit inclure les redressements nécessaires aux niveaux de prestation ou de cotisation pour éliminer tout déficit de l'évaluation préliminaire. Les redressements sont déterminés par les corépondants conformément aux lignes directrices de la politique de capitalisation (annexe A de l'Entente de partenaires).

NOTE 12. Convention de retraite (CR)

Les restrictions imposées par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) sur le versement de certaines prestations découlant d'un RPA à l'égard des périodes de service postérieures à 1991 peuvent toucher certains participants à ce régime. C'est pourquoi la CR a été créée en vertu d'une entente entre les corépondants comme un régime complémentaire destiné à leur verser ces prestations.

La CR est administrée dans le cadre d'une fiducie distincte de l'actif du RPA. Les corépondants ont choisi le RREO comme fiduciaire de cette dernière.

Selon les modalités de la CR, l'actif net disponible pour le service des prestations ainsi que la valeur des prestations de retraite constituées et du déficit (présentés ci-après) doivent constituer un fond distinct détenu séparément du RPA et ne doivent pas être comptabilisés dans les états financiers consolidés du RREO.

La CR est principalement financée selon la méthode de comptabilisation au décaissement, par répartition d'une partie des cotisations que les participants, la province de l'Ontario et les employeurs désignés versent au RREO. Cette partie des cotisations est calculée en fonction d'un plafond imposé aux cotisations versées au RPA, les cotisations qui excèdent cette limite étant versées à la CR. Le conseil détermine le plafond chaque année, après avoir consulté l'actuaire indépendant du régime. Depuis 2016, le plafond est demeuré à 14 500 \$ par participant. L'objectif du RREO est de veiller à ce que la CR contienne des fonds suffisants pour assurer le paiement des prestations prévues pendant plusieurs années (mais pas plus de 10 ans) après chaque date d'évaluation. En raison de la politique de capitalisation que les corépondants ont adoptée, l'actif net disponible pour le service des prestations continuera d'être sensiblement inférieur aux prestations de retraite constituées.

1 L'Entente de partenaires est le document qui établit le partenariat entre les corépondants et décrit les fonctions du Conseil du RREO, de son conseil d'administration et des corépondants.

2 Le rapport d'évaluation actuarielle officiel doit présenter un équilibre actuariel, c'est-à-dire que la somme des obligations (valeur actuelle des prestations de retraite futures), de la valeur actuelle de la baisse du coût résultant de l'établissement des niveaux de protection contre l'inflation à moins de 100 % et de toute réserve pour éventualités doit être égale à la somme de la valeur marchande des actifs du régime, de l'ajustement de nivellement de l'actif, de la valeur actuelle des cotisations futures et de la valeur actuelle de la contrepartie future des rajustements en fonction de l'inflation non versés.

Les états financiers de la CR sont conformes aux dispositions du chapitre 4600 et des normes IFRS de comptabilité. Les états financiers de la CR se résument ainsi :

Au 31 décembre (M\$ CA)	2024	2023
États de la situation financière		
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS		
Actifs	100 \$	65 \$
Passifs	(10)	(4)
	90 \$	61 \$
PRESTATIONS DE RETRAITE CONSTITUÉES ET DÉFICIT		
Prestations de retraite constituées	496 \$	484 \$
Déficit	(406)	(423)
	90 \$	61 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre (M\$ CA)	2024	2023
ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS		
Cotisations	43 \$	17 \$
Revenu de placement	1	2
	44	19
Prestations versées	(16)	(15)
Charges	-	-
	(16)	(15)
Augmentation/ (diminution) de l'actif net disponible pour le service des prestations	28 \$	4 \$

Les hypothèses actuarielles utilisées pour établir la valeur des prestations de retraite constituées sont conformes à celles utilisées par le régime, sauf que le taux d'actualisation présumé a été ajusté afin de refléter l'incidence de l'impôt remboursable de 50 % applicable à la CR.

La valeur estimative des prestations de retraite constituées est très sensible aux augmentations de salaire, tant réelles qu'hypothétiques, ainsi qu'au plafond hypothétique établi par la LIR. Toute

modification des hypothèses relatives au salaire pourrait influencer fortement le passif lié aux prestations futures. De plus, les prévisions quant au passif de la CR comportent un degré élevé d'incertitude compte tenu de la variation du nombre des futurs participants ainsi que des modifications apportées à la LIR et à ses règlements relatifs aux rentes.

NOTE 13. Engagements

Le RREO s'est engagé à effectuer des placements et d'autres opérations dont le financement pourrait s'étendre sur quelques années conformément aux modalités convenues. Au 31 décembre 2024, la valeur de ces engagements totalisait 22 629 M\$ (28 001 M\$ en 2023).

NOTE 14. Garanties et indemnisations

Garanties

Le RREO fournit des garanties à des tiers liés à certains placements et pourrait être appelé à respecter ces garanties si les sociétés émettrices ne respectent pas leurs engagements. Le RREO prévoit que la plupart des garanties arriveront à échéance sans être utilisées. Le RREO n'a fait aucun paiement en 2024 et en 2023 au titre de ces garanties.

Le RREO garantit des conventions de prêt et de crédit de certaines sociétés émettrices, qui arriveront à échéance d'ici 2027. L'exposition maximale du RREO est de 646 M\$ au 31 décembre 2024 (608 M\$ en 2023). Les sociétés émettrices avaient utilisé 387 M\$ au titre de ces conventions (372 M\$ en 2023).

Le RREO garantit pour une société détenue certaines conventions de bail qui arriveront à échéance d'ici 2059. L'exposition maximale du RREO est de 210 M\$ au 31 décembre 2024 (188 M\$ en 2023). Il n'y a pas eu de défaut de paiement au titre des conventions de bail en 2024 et en 2023.

Le RREO garantit aussi que certaines sociétés émettrices sont aptes à régler certaines obligations financières. L'exposition maximale du RREO est de 110 M\$ au 31 décembre 2024 (119 M\$ en 2023).

Le RREO garantit le papier commercial et les titres de créance à terme émis par l'Ontario Teachers' Finance Trust (OTFT) qu'il consolide. Les justes valeurs de ces garanties sont incluses dans les passifs liés aux placements du RREO.

Les titres de créance à terme émis par l'OTFT, qui figurent au tableau ci-dessous, ne sont pas remboursables avant l'échéance au gré de la fiducie ou du RREO, sauf aux conditions décrites dans leur notice d'offre respective. L'OTFT et ses sociétés affiliées peuvent, le cas échéant, acheter des billets de premier rang n'importe quand sur le marché libre ou autrement.

Émission	Devise	Montant du capital	Échéance	Coupon
Avril 2020	USD	1,00 G\$	Avril 2025	1,375 %
Mai 2020	EUR	1,50 G€	Mai 2025	0,500 %
Septembre 2020	USD	1,50 G\$	Septembre 2030	1,250 %
Octobre 2020	CAD	1,25 G\$	Octobre 2027	1,100 %
Novembre 2020 ¹	EUR	750 M€	Novembre 2030	0,050 %
Avril 2021	USD	1,50 G\$	Avril 2031	2,000 %
Mai 2021	EUR	1,25 G€	Mai 2028	0,100 %
Mai 2021	EUR	1,25 G€	Mai 2041	0,900 %
Septembre 2021	USD	2,00 G\$	Septembre 2026	0,875 %
Octobre 2021	GBP	500 M£	Mai 2026	1,125 %
Novembre 2021 ¹	EUR	500 M€	Novembre 2051	0,950 %
Avril 2022	USD	1,50 G\$	Avril 2027	3,000 %
Avril 2022	EUR	1,25 G€	Mai 2032	1,850 %
Octobre 2022	EUR	500 M€	Octobre 2029	3,300 %
Novembre 2022 ¹	CAD	1,00 G\$	Juin 2032	4,450 %
Février 2023 ¹	CAD	1,00 G\$	Novembre 2029	4,150 %
Avril 2023	USD	1,50 G\$	Avril 2028	4,250 %
Avril 2024	USD	1,50 G\$	Avril 2029	4,625 %
Juin 2024	CAD	1,00 G\$	Juin 2034	4,300 %

¹ Émissions d'obligations vertes conformément au programme d'obligations vertes du RREO.

Le papier commercial émis par l'OTFT n'est pas remboursable avant l'échéance et ne fait l'objet d'aucun remboursement anticipé volontaire, sauf aux conditions décrites dans la notice de placement privé du papier commercial américain de juin 2017. La durée maximale du papier commercial en circulation au 31 décembre 2024 est de 397 jours après l'émission aux États-Unis et de 364 jours après l'émission au Canada. Le montant global du capital du papier commercial en circulation en tout temps ne dépasse pas 10 G\$. Au 31 décembre 2024, la valeur du papier commercial émis s'élevait à 2 818 M\$ (2 613 M\$ en 2023).

Indemnisations

Les membres du conseil d'administration, les employés et certaines autres personnes du RREO sont indemnisés dans le cadre de poursuites qui pourraient être intentées contre eux. De plus, dans le cours normal des activités, le RREO peut, dans certains cas, accepter d'indemniser une contrepartie. En vertu de ces ententes, le RREO, ses filiales et ses coentreprises peuvent être tenus d'indemniser des contreparties pour les frais engagés en raison d'éventualités, comme des réclamations fondées en droit ou des modifications des lois et règlements. Le nombre de ces ententes, l'éventail des indemnisations et leur nature imprévisible empêchent le RREO de faire des estimations raisonnables quant au montant maximal qui pourrait devoir être versé à toutes ces contreparties.



Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant

À l'intention de l'administrateur du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée à l'égard des indicateurs de performance sélectionnés du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le « RREO »), figurant à l'annexe 1, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (collectivement, les « indicateurs de performance sélectionnés »).

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation des indicateurs de performance sélectionnés conformément aux critères applicables définis à l'annexe 2 (les « critères applicables »). La direction est également responsable de la sélection des critères applicables utilisés, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'indicateurs de performance sélectionnés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Notre responsabilité

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sous forme d'assurance limitée à l'égard des indicateurs de performance sélectionnés, sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre et des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément à la Norme internationale de missions d'assurance (« ISAE ») 3000 révisée, *Missions d'assurance autres que les audits ou examens limités d'informations financières historiques*. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons la mission de façon à avoir une assurance limitée que les indicateurs de performance sélectionnés sont exempts d'anomalies significatives.

Une mission d'assurance limitée implique la mise en oeuvre de procédures (qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques et autres procédures) et l'évaluation des éléments probants obtenus. Les procédures comprennent également l'évaluation

du caractère approprié dans les circonstances, de l'utilisation par le RREO des critères applicables aux fins de la préparation des indicateurs de performance sélectionnés. Le choix des procédures repose sur notre jugement professionnel et tient compte de notre détermination des secteurs où il est susceptible d'y avoir des risques d'anomalies significatives dans les indicateurs de performance sélectionnés, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Voici quelques-unes des procédures mises en oeuvre dans le cadre de notre mission :

- des demandes d'informations auprès des membres pertinents de la direction et du personnel qui sont responsables de la préparation et de la présentation des indicateurs de performance sélectionnés;
- l'acquisition d'une compréhension des données sous-jacentes utilisées à titre de données d'entrée dans le calcul des indicateurs de performance sélectionnés, y compris les facteurs d'émission et les facteurs de conversion;
- l'acquisition d'une compréhension du processus utilisé pour préparer et présenter les indicateurs de performance sélectionnés;
- la vérification et les tests des données sous-jacentes relatives aux indicateurs de performance sélectionnés sur la base d'un échantillon.

Les procédures mises en oeuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en oeuvre dans une mission d'assurance raisonnable effectuée conformément aux Normes internationales de missions d'assurance, et elles suivent un calendrier différent. De ce fait, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est nettement moindre que l'assurance qui aurait été obtenue s'il s'était agi d'une mission d'assurance raisonnable. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion sous forme d'assurance raisonnable sur la question de savoir si les indicateurs de performance sélectionnés ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Notre indépendance et notre gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles sur l'indépendance et aux autres règles de déontologie des règles ou du code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité, et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Limites inhérentes importantes

L'exactitude des données relatives à l'environnement et à la consommation d'énergie comporte des limites inhérentes étant donné la nature des données et les méthodes utilisées pour les déterminer. La sélection de différentes techniques d'évaluation acceptables peut donner lieu à des résultats sensiblement différents. La précision des différentes techniques d'évaluation peut également varier.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les indicateurs de performance sélectionnés du RREO pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 n'ont pas été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Critères applicables conçus à une fin particulière

Les indicateurs de performance sélectionnés ont été préparés conformément aux critères applicables afin d'aider le RREO à présenter les indicateurs de performance sélectionnés dans son rapport annuel de 2024. Par conséquent, ils pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Bien que Deloitte reconnaisse la communication de notre rapport d'assurance limitée, qui ne sera fourni en totalité que par le RREO à sa discrétion dans son rapport annuel de 2024, Deloitte n'assume ni n'accepte aucune responsabilité ou obligation envers un tiers à l'égard de cette communication et du rapport qu'elle contient.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Toronto (Ontario)

Le 17 mars 2025

Annexe 1

Notre mission d'assurance limitée a été réalisée à l'égard des indicateurs de performance sélectionnés ci-dessous pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Indicateurs de performance sélectionnés	Unité de mesure	Exercice clos le 31 décembre 2024
Total des émissions de carbone du portefeuille	Kilotonnes d'équivalent dioxyde de carbone (kt éq CO ₂)	5 343
Valeur des placements	M\$ CA	223 564
Total de l'intensité de l'empreinte carbone du portefeuille	Tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (t éq CO ₂)/M\$ CA	24
Total des émissions de carbone opérationnelles	metric tonnes carbon dioxide Tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (t éq CO ₂)	12 887

Annexe 2

Indicateurs de performance sélectionnés	Définition
Total des émissions de carbone du portefeuille	<p>Le total des émissions de carbone du portefeuille correspond à la somme de la part des émissions du RREO qui sont liées à trois catégories d'actifs, soit les actions de sociétés ouvertes, les actifs de sociétés fermées et les titres à revenu fixe de sociétés, et qui sont calculées selon la formule ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les actions de sociétés ouvertes comprennent les actions détenues dans des sociétés ouvertes et les positions sur dérivés dans des stratégies de placement en actions de sociétés ouvertes gérées à l'interne et à l'externe. Les actifs de sociétés fermées comprennent les placements en actions de sociétés fermées gérés à l'interne et à l'externe, y compris ceux effectués par les services de placement Ressources naturelles, Infrastructures, Capital privé, Biens immobiliers, Croissance audacieuse RREO et Marchés financiers, ainsi que la part des placements indirects par l'intermédiaire de fonds privés (actions de sociétés fermées, titres mezzanines et capital de risque). Les titres à revenu fixe de sociétés comprennent les placements directs dans des instruments de crédit public et privé, les titres de créance indexés sur l'inflation, les produits dérivés de crédit, les fonds de crédit gérés à l'externe et les instruments de crédit quasi souverain. <p>Les positions vendeur sont incluses dans l'empreinte carbone du portefeuille et ces positions sont traitées comme des émissions négatives.</p> $\sum_{i=0}^n \frac{\text{Actions du RREO} + \text{Titres de créance dans l'entreprise émettrice}}{\text{Valeur de l'entreprise}^1} * \text{Émissions des champs de portée 1 et 2}$ <p>1 La valeur de l'entreprise correspond à la capitalisation boursière des actions plus la valeur comptable des titres de créance. Les liquidités ne sont pas retenues.</p> <p>Exclusions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Dettes souveraines Placements dans des portefeuilles qui sont comparés à des marchandises ou à de la trésorerie/des équivalents de trésorerie à court terme ou temporaires.
Valeur des placements	<p>La valeur des placements correspond à la valeur des catégories d'actifs suivantes prises en compte dans le calcul du total des émissions de carbone du portefeuille, à savoir les actions de sociétés ouvertes, les actifs de sociétés fermées et les titres à revenu fixe de sociétés.</p> <p><i>Pour les actions de sociétés ouvertes et les actifs de sociétés fermées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Valeur de marché des placements en actions de sociétés ouvertes et en actifs de sociétés fermées du RREO <p><i>Pour les titres à revenu fixe de sociétés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Valeur comptable des placements en instruments de crédit public et privé du RREO Valeur de marché des fonds de crédit externes du RREO Valeurs nominales ajustées en fonction de l'inflation des titres de créance indexés sur l'inflation du RREO Valeur nominale des produits dérivés de crédit du RREO
Total de l'intensité de l'empreinte carbone du portefeuille	Quotient du total des émissions de carbone du portefeuille divisé par la valeur des placements.
Total des émissions de carbone opérationnelles	Le total des émissions de carbone opérationnelles correspond à la somme des émissions du champ de portée 1, des émissions du champ de portée 2 calculées selon la méthode fondée sur l'emplacement, et des émissions du champ de portée 3 du RREO. Les émissions du champ de portée 3 comprennent les émissions produites par le transport aérien, le transport terrestre, et l'utilisation et l'élimination du papier.

Méthodologie d'évaluation de l'empreinte carbone opérationnelle et du portefeuille

Méthodologie d'évaluation de l'empreinte carbone du portefeuille

Notre approche s'appuie sur le Partnership for Carbon Accounting Financials, l'une des seules normes disponibles pour la comptabilisation de l'empreinte carbone du portefeuille. Nous utilisons 2019 comme année de référence pour mesurer nos progrès vers l'atteinte de nos cibles de réduction de l'intensité des émissions de 2025 et 2030. Afin d'inclure la plus grande partie du portefeuille possible, nous utilisons une approche axée sur la valeur de l'entreprise¹ pour calculer l'empreinte carbone de notre portefeuille. Cette méthode permet d'inclure à la fois des actions et des avoirs en actions à revenu fixe de sociétés. Les positions vendeur sont considérées comme des valeurs négatives tant pour l'exposition financière que pour les émissions.

Méthodologie fondée sur la valeur de l'entreprise

Part des émissions du RREO

$$\sum_{i=0}^n \frac{\text{Actions du RREO} + \text{Titres de créance dans l'entreprise émettrice}_i}{\text{Valeur de l'entreprise}_i} * \text{Émissions des champs de portée 1 et 2}_i$$

Portée

L'empreinte carbone de notre portefeuille comprend ce qui suit :

- Actions détenues dans des sociétés ouvertes et positions sur dérivés dans nos stratégies de placement en actions de sociétés ouvertes gérées à l'interne et à l'externe.
- Actifs de sociétés fermées, y compris les titres de sociétés fermées, le capital de risque, les actifs d'infrastructures, les biens immobiliers et les ressources naturelles gérés à l'interne et à l'externe.
- Titres à revenu fixe de sociétés, y compris les obligations de sociétés, les fonds de crédit externes, les produits dérivés sur crédit et les titres de créances indexés sur l'inflation.

Ces portefeuilles combinés (comme ils sont définis ci-dessus) représentent plus de 80 % de notre actif net au 31 décembre 2024. Le reste de notre portefeuille est composé surtout de titres de créances souverains, principalement d'obligations du gouvernement du Canada. Nous continuons de suivre l'élaboration de normes et de méthodes pour évaluer les émissions associées aux obligations souveraines, mais soulignons que le volume ne serait pas directement comparable aux émissions découlant de l'empreinte carbone actuelle de notre portefeuille.

Restrictions

Au niveau du portefeuille, l'empreinte carbone ne permet pas de mesurer directement le risque du portefeuille. Les répercussions d'une empreinte plus élevée varient selon le secteur et la région géographique, et les risques liés à la chaîne d'approvisionnement et à la concurrence des sociétés ne sont pas pris en compte. Tous les actifs comportent des risques supplémentaires liés aux changements climatiques, et non seulement aux émissions. À l'échelle des sociétés, les données ne représentent pas les dynamiques tournées vers l'avenir, comme les décisions des sociétés qui pourraient réduire les émissions futures. Les empreintes de carbone de nombreuses sociétés qui ne les déclarent toujours pas doivent être estimées, ce qui réduit la précision et rend les empreintes de carbone moins utiles comme point de départ pour les interactions et l'adoption de cibles de réduction. En outre, compte tenu des différents échéanciers de production de rapports et des retards d'accès aux données, les sociétés peuvent fournir des données sur l'empreinte carbone un à deux ans après avoir produit leurs données financières.

¹ La valeur de l'entreprise correspond à la capitalisation boursière des actions plus la valeur comptable des titres de créance. Les liquidités ne sont pas retenues.

Données sur les émissions

Actions de sociétés ouvertes ou titres de créances : Les données sur les émissions proviennent de Trucost¹, qui fait partie de l'indice S&P mondial. Trucost applique l'approche suivante pour estimer les émissions :

1. Émissions déclarées par les sociétés
2. Estimation fondée sur les facteurs spécifiques à chaque société
3. Modèle exclusif en fonction du secteur

Les actions de sociétés ouvertes ou les titres de créances qui ne sont pas inclus dans la base de données de Trucost sont estimés par approximation à l'aide des émissions moyennes par sous-secteur du système de classification industrielle mondiale standard (GICS) calculées à partir de la base de données de Trucost.

Actifs de sociétés fermées : Les émissions de carbone ont été évaluées en utilisant l'approche suivante, qui est similaire à celle de Trucost, par ordre de préférence :

1. Émissions déclarées par les sociétés
2. Estimation fondée sur les facteurs spécifiques à chaque société
3. Estimation fondée sur des sociétés cotées en bourse similaires
4. Approximation d'après les émissions moyennes par sous-secteur du GICS

Le tableau suivant indique la répartition des méthodes d'estimation employées en pourcentage d'avoirs en actions :

Méthodologie/sources des données	Actions de sociétés ouvertes et titres à revenu fixe de sociétés			Actifs de sociétés fermées et titres à revenu fixe de sociétés			Total	
	% des émissions de sociétés ouvertes	% des émissions totales du RREO	% d'avoirs en actions	% des émissions de sociétés fermées	% des émissions totales du RREO	% d'avoirs en actions	% des émissions	% d'avoirs en actions
1. Émissions déclarées par les sociétés	42 %	13 %	32 %	58 % ²	39 %	69 %	52 %	61 %
2. Estimation fondée sur les facteurs spécifiques à chaque société	27 %	9 %	45 %	3 %	2 %	2 %	11 %	11 %
3. Estimation fondée sur des sociétés cotées en bourse similaires	0 %	0 %	0 %	8 %	6 %	1 %	6 %	1 %
4. Approximation d'après les émissions moyennes par sous-secteur du GICS	26 %	8 %	17 %	31 %	21 %	28 %	29 %	26 %
5. Modèles de Trucost	5 %	2 %	6 %	0 %	0 %	0 %	2 %	1 %
Total	100 %	32 %	100 %	100 %	68 %	100 %	100 %	100 %

¹ Source : S&P Global Sustainable¹, © 2024 par S&P Global Inc. Tous les droits relatifs aux données et aux rapports de S&P Global, y compris, sans s'y limiter, les données et rapports de Trucost, sont dévolus à S&P Global ou à ses concédants autorisés. S&P Global Inc., ses filiales ou organismes affiliés et ses concédants autorisés déclinent toute responsabilité quant aux éventuelles erreurs, omissions ou interruptions constatées dans de telles données ou de tels rapports. Aucune diffusion ultérieure des données ou rapports n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de S&P Global.

² Ce nombre est calculé en utilisant les émissions de toutes les positions dans des titres de sociétés fermées (placements directs, fonds et titres à revenu fixe de sociétés). Dans notre portefeuille de placements directs dans des sociétés fermées, les émissions déclarées par les sociétés comptent pour 92 %.

Empreinte carbone opérationnelle

Méthodologie

Notre empreinte carbone opérationnelle est calculée conformément au Protocole des gaz à effet de serre (GES) et à la norme ISO 14064-1:2018 à partir d'une combinaison de données réelles déclarées et d'estimations. Ces normes sont les plus élevées du secteur et orientent le calcul de l'empreinte carbone opérationnelle.

Compte tenu de notre présence à l'international, nous utilisons des facteurs d'émissions provenant de diverses sources, en privilégiant ceux déclarés au moyen de mécanismes de gouvernance internationaux. Cela peut introduire dans les données utilisées des décalages supplémentaires et des variations des potentiels de réchauffement planétaire.

Portée

Notre empreinte carbone opérationnelle déclarée couvre les exercices 2024, 2023 et 2019 de façon à concorder avec les niveaux de référence de l'empreinte carbone de notre portefeuille. Nous avons eu recours à une méthode de contrôle opérationnel pour établir les limites du calcul. L'empreinte carbone opérationnelle couvre la combustion de gaz naturel pour le chauffage des bâtiments, l'énergie achetée sous forme d'électricité et de chauffage et climatisation centralisés, le transport aérien, le transport terrestre ainsi que l'utilisation et l'élimination du papier.



Énoncés prospectifs

Le présent rapport annuel contient des renseignements et des énoncés prospectifs dont le but est d'aider le lecteur à mieux évaluer le rendement financier et commercial futur du RREO.

Les renseignements et les énoncés prospectifs comprennent l'ensemble des renseignements et énoncés concernant les croyances, les cibles, les intentions, les attentes et les plans actuels du RREO à l'égard de ses objectifs, de son rendement futur, de ses stratégies et de ses résultats financiers, ainsi que tout autre renseignement ou énoncé ayant trait à des événements ou à des circonstances futurs et ne se rapportant pas directement ou exclusivement à des faits historiques. Les renseignements et les énoncés prospectifs font souvent, mais pas toujours, appel à des mots comme « tendance », « éventuel », « possibilité », « croire », « prévoir », « s'attendre à », « actuel », « intention », « estimer », « position », « supposer », « perspectives », « continuer », « demeurer », « maintenir », « soutenir », « viser », « atteindre », ainsi qu'à l'emploi d'expressions similaires et de verbes conjugués au futur ou au conditionnel tels que « serai(en)t », « devrai(en)t » ou « pourrai(en)t » et d'expressions similaires. Du fait que les renseignements et les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations et des hypothèses sujettes à des incertitudes commerciales, économiques et concurrentielles importantes, dont bon nombre échappent au contrôle du RREO ou sont susceptibles de changer, les résultats ou les événements réels pourraient être considérablement différents. Même si le RREO croit que les estimations et les hypothèses inhérentes aux renseignements et aux énoncés prospectifs sont raisonnables, ces derniers ne constituent pas une garantie de rendement futur et, par conséquent, les lecteurs sont priés de ne pas y accorder une confiance excessive en raison de l'incertitude inhérente à ce genre de renseignements et énoncés. Les renseignements et les énoncés prospectifs du RREO sont valables uniquement à la date de publication du présent rapport annuel ou à la date à laquelle ils sont formulés et doivent être considérés uniquement comme les plans, les estimations et les croyances actuels du RREO. Le RREO n'a pas l'intention de mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs et de changements de circonstances ou pour toute autre raison, et ne s'engage nullement à cet égard.

Avertissement

La lutte contre les changements climatiques et l'atteinte de la carboneutralité nécessiteront des efforts à l'échelle mondiale de la part des gouvernements, des entreprises et de la société civile. Nous nous efforçons de contribuer à cet effort grâce à notre stratégie multidimensionnelle en matière de climat. En ce qui concerne cette stratégie, nous avons pris certains engagements et établi des objectifs et des cibles (les « **cibles** »). Pour établir nos cibles, nous nous sommes appuyés sur plusieurs lois, lignes directrices, taxonomies, méthodologies, cadres, pratiques du marché et autres normes (collectivement, les « **normes** »). Étant donné la nature complexe et évolutive de la réponse mondiale aux changements climatiques, ces normes pourraient changer au fil du temps. Des modifications importantes apportées à des normes pourraient nous obliger à revoir nos cibles ou nos progrès vers l'atteinte de celles-ci tout en contribuant toujours à l'effort mondial pour lutter contre les changements climatiques. Nous avons fait des hypothèses et des estimations de bonne foi dans l'établissement de ces cibles. Bien que, selon nous, ces hypothèses et estimations soient raisonnables, elles pourraient se révéler erronées ou inexactes pour des raisons impossibles à prévoir ou à prédire. Elles concernent notamment la croissance, les perspectives, notre stratégie d'entreprise, la capacité des sociétés de notre portefeuille à apporter des changements, la faisabilité des scénarios de décarbonisation et de transition énergétique des tiers, le développement et la disponibilité des technologies à faibles émissions de carbone, les tendances économiques et politiques, la participation des parties prenantes et l'évolution des régimes juridiques et des politiques visant la lutte contre les changements climatiques. Si l'une de ces hypothèses s'avère erronée ou inexacte, nous pourrions être incapables d'atteindre nos cibles et pourrions avoir besoin de les revoir.

Pour surveiller nos progrès vers l'atteinte de nos cibles et en rendre compte, nous nous appuyons sur les données obtenues des sociétés de notre portefeuille et d'autres tiers. Nous croyons que ces sources sont fiables, mais nous n'avons cependant pas vérifié ces données de façon indépendante ni évalué les hypothèses sous-jacentes à ces données. De ce fait, il nous est impossible d'en garantir l'exactitude ou l'exhaustivité. Nous tentons également d'améliorer l'exactitude des données au moyen d'un processus d'assurance limitée indépendant. La qualité ou l'utilité des données peut varier avec le temps, à mesure que les normes évoluent. Ces facteurs pourraient avoir une incidence sur nos cibles et notre capacité à les atteindre.

Suppléments en ligne

Veillez consulter notre site Web pour prendre connaissance de la liste de nos principaux placements de plus de 250 M\$, ainsi que de notre rétrospective sur 11 ans et de l'historique des évaluations actuarielles déposées.

Nous joindre

Toronto

160 Front St West
Toronto (Ontario) M5J 0G4
+1 416 228-5900
contact@otpp.com

Londres

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario Limitée (Europe)
10 Portman Square
Londres W1H 6AZ

Hong Kong

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario Limitée (Asie)
安大略省教師退休金計劃 (亞洲) 有限公司
Suites 2801, 2805-2810
Alexandra House
18 Chater Road, Central Hong Kong

Singapour

Ontario Teachers' Pension Plan (SEA)
Private Limited
182 Cecil Street
#36-01 Frasers Tower
Singapour 069547

Mumbai

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario Limitée (Inde)
Unit No. 2001A, 20th Floor, Altimus Building
Pandurang, Budhkar Marg, Worli Estate
Worli, Mumbai
Maharashtra 400018

San Francisco

Ontario Teachers' Pension Plan (USA), LLC
633 Battery Street, Suite 110
San Francisco, CA 94111

São Paulo

Ontario Teachers' Pension Plan (Brésil)
Consultoria Ltda
Rua Prof. Atílio Innocenti, 165
Vila Nova Conceição
São Paulo, SP 04538-000

New York

Ontario Teachers' Pension Plan (USA), LLC
277 Park Avenue, 47th Floor
New York, NY 10172

Dallas

Ontario Teachers' Pension Plan (USA), LLC
The Texas Capital Bank Building
2000 McKinney Avenue, Suite 1220
Dallas, Texas 75201

[www.otpp.com/fr/
otpp.com/linkedin](http://www.otpp.com/fr/otpp.com/linkedin)



**ONTARIO
TEACHERS'**

PENSION PLAN - RÉGIME DE RETRAITE DES
ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO